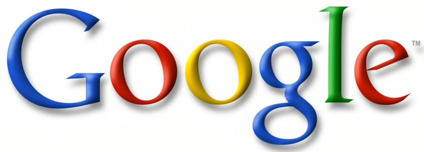
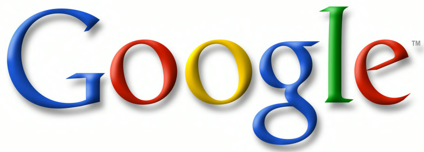
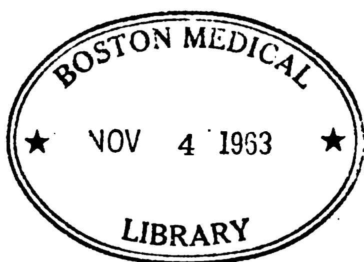








Les Grands Inspirés devant la Science

Jeanne d'Arc

Bibliothèque de Philosophie scientifique

COLONEL BIOTTOT

LES
Grands Inspirés
devant
la Science

JEANNE D'ARC

PARIS
ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR
26, RUE RACINE, 26
1907

Les Grands Inspirés devant la Science

JEANNE D'ARC

INTRODUCTION

LES GRANDS INSPIRÉS

Il est une âme des races, c'est un phénomène acquis et que définit ainsi le plus éminent des maîtres en la matière, Gustave Le Bon :

« L'ensemble des caractères communs que l'hérédité impose à tous les individus d'une race constitue l'âme de cette race. »

Cette communauté d'âme, de caractères hérités et héréditaires des individus d'une race dérive « d'une certaine structure particulière du cerveau, d'où découle une identité de constitution mentale ».

« C'est de la constitution mentale des races que découle leur conception du monde et de la vie, par conséquent leur conduite. »

Nous avons donc dans la constitution mentale un

moyen de distinguer, de classer les races, moyen que ne saurait plus tard infirmer la pleine connaissance conquise de la cause anatomique. C'est par leur constitution mentale que nous devons distinguer les variétés humaines, par « leur conception du monde et de la vie, leur conduite ».

Un autre maître non moins éminent, Th. Ribot, a classé les constitutions mentales en deux grands groupes, suivant qu'y règnent « l'imagination diffluente », ou « l'imagination plastique », l'une constructrice dans le chimérique, l'autre dans le réel.

On peut dire : réflexe, l'imagination diffluente, parce qu'elle date de l'heure où l'*homo duplex* vient de naître. De par elle, la structure cérébrale abrite désormais une faculté nouvelle, mais encore incoordonnée : la faculté de concevoir et de sentir en dehors, au-dessus de la matière, de construire des idées.

On peut dire : réfléchie, l'imagination plastique, parce que, évolution de la précédente, elle en est une coordination qui s'ébauche, progresse, s'achève. D'elle, date réellement l'ère de l'*homo duplex*, de l'homme prenant maîtrise de sa complexité, tendant à la conciliation, à l'équilibre en lui de l'esprit et de la matière.

Mais l'homme double était évolution de l'homme simple. La mentalité purement animale a précédé la mentalité intellectuelle.

Une classification des mentalités doit donc enregistrer, dans l'ordre de leur apparition : 1° la mentalité animale; 2° la mentalité diffluente; 3° la mentalité plastique.

De la mentalité animale relèvent les variétés qui s'échelonnent du primate au romain, par le Fuégien, l'Australien, le type négrito, le nègre moderne.

La mentalité diffluente embrasse les variétés jaunes, hindoues, sémitiques.

La mentalité plastique groupe, enfin, les familles indo-européennes en qui, manifestement, l'esprit et la matière tendent progressivement à se concilier, s'équilibrer, se « rationaliser ».

Mais, si, dans chacun des types de la mentalité humaine, les individus de même race présentent l'ensemble des caractères communs de la race, ils présentent ces caractères dans un équilibre différent. C'est là ce qui constitue leur originalité, leur personnalité, et les fait apparaître comme appelés, dans l'élaboration des progrès de la race, à des fonctions distinctes : au développement particulier du caractère prédominant en eux.

Cette répartition des fonctions entre les individus, dans et pour l'évolution de la variété est un phénomène de constatation courante et que consacrent mille proverbes, cette monnaie de l'expérience. C'est une répétition et une répercussion de la répartition des fonctions plus tardivement relevée par la physiologie entre les cellules de l'être dans et pour l'évolution de la vie organique.

Nous avons là une des preuves parmi tant d'autres de la vérité de la proposition de Gustave Le Bon : « On peut comparer une race à l'ensemble des cellules qui constituent un être vivant. »

Mais dans l'être, les cellules de même fonction

sont groupées en colonies et, dans chacune des colonies, les cellules, dotées d'une vie personnelle, sont émules, s'ingénient, font preuve d'une activité plus ou moins puissante et heureuse dans la tâche commune, cela, surtout, quand à cette tâche les stimulent un besoin, une occasion plus pressants.

Ainsi des individus dans les collectivités ethniques.

Dès lors s'expliquent ces « possibilités de caractère » que nous montre Gustave Le Bon, enflant à des proportions colossales des personnalités modestes qui seront rendues à leur modestie, l'excitation du besoin, de l'occasion passée.

Dès lors s'explique aussi que les grands inventeurs, les grands hallucinés soient incarnations, expressions de « l'idéal de leur race et de leur temps », évocations du besoin et des nécessités du moment. Dès lors s'expliquent la fatalité, la nécessité, l'individualisme, la précocité réductible à l'innéité de l'invention et, dans l'invention, le coefficient social qu'elle enveloppe toujours, nous dit Th. Ribot.

Telles sont sans doute les causes physiologiques de l'inspiration et de l'action des Grands Inspirés :

Les grands hommes synthétisent tous les efforts d'une race, ils en incarnent l'idéal dominant. Le génie individuel est délégation du génie ethnique, spécifique, pour réalisation de l'un des besoins, de l'une des aspirations important à l'évolution de l'espèce. C'est le témoignage de l'histoire lorsqu'on la consulte à la clarté des lois biologiques.

Mais, s'ils sont ainsi synthèse du génie de leur

race, éléments actifs de l'impulsion qui la mène à ses fins, c'est dans leurs Grands Inspirés qu'il faut de préférence étudier les aspirations des races, les satisfactions qui conviennent à leurs besoins, les institutions qui apporteront ces satisfactions.

Et d'abord les Grands Inspirés sont pour témoigner de la mentalité dont ils sont les servants et qui les asservit.

Les Grands Inspirés de la mentalité primitive, qui ne connaît que besoins matériels d'ordre et de jouissances positives, seront génies organisateurs ou génies conquérants : César et ses émules, Auguste, les Antonins.

Les Grands Inspirés de la mentalité diffluente seront des poètes et des moralistes s'efforçant à l'idéalisation de la matière : Bouddha, Confucius, Moïse, Jésus, ou à la spiritualisation des jouissances matérielles : Mahomet, après Odin.

Les Grands Inspirés de la mentalité plastique seront des artistes matérialisant leur conception du beau, des organisateurs tâchant à la réalisation de leur conception du bien : Charlemagne, Saint-Louis, Jeanne d'Arc.

Mais, dans toutes les périodes troublées, l'Histoire nous montre, multiples ou isolés, partiels ou complets, des génies s'employant ardemment à conjurer la crise ethnique.

Ces Inspirés sont plus visiblement réactions de l'âme de la race et la race leur fournit les adhésions, les concours qui affluent autour d'eux.

Après Jeanne d'Arc, la Révolution ne fait que formuler l'idéal poursuivi depuis tant de siècles et il

suffit que l'heure semble propice à la réalisation de cet idéal pour que, du milieu des masses soulevées, surgissent des hommes grandis à la taille de « géants » par le ferment, plus puissant en eux, du levain héréditaire, à ce moment où s'abandonne un régime obscurément conscient de l'insuffisance de ses substructions empiriques.

Dans chacun des grands groupes des mentalités humaines, en résumé, la constitution mentale se manifeste fixe, irréductible, dans les conceptions, les constructions, la conduite des peuples. Une suractivité de la mentalité de l'âme spécifique dans l'un de ses caractères, forme les élites, les génies.

La constitution mentale peut être considérée comme le Principe, la Volonté, la Conscience mystérieuse qui mène l'être ethnique à sa finalité, l'y ramène s'il s'égare et pourvoit à la fin capitale : vivre, durer, évoluer.

« Il y a, a écrit Charrin, dans le jeu des réactions de l'organisme, une sorte de loi de salut public. »

Ce sont les réactions tutélaires, rédemptrices, provoquées par cette loi, que représentent dans les organismes ethniques, les inspirés évoqués par le péril de la race. Ils furent une manifestation de la « loi de salut » qui les suscita. Agents du Principe, de la Volonté, de la Conscience qui nous conduisent, ils peuvent nous en donner des clartés.

« Il faut me bien employer ! » disait instamment Jeanne d'Arc, consciente de sa délégation, de l'inspiration suprême qu'elle incarnait pour en apporter « les voix ».

Mais ces « voix » que nous apportent les grands hallucinés ne sont pas sans être mêlées de rumeurs, de spéculations, d'interprétations, des compromissions où, dans sa personnalité complexe, l'inspiré lui-même put les plier. Comment les dégager dans la vérité et la pureté originelles? Par leur contrôle demandé à la physiologie, à la biologie, puisque les lois des deux sciences les inspirent.

Quel plus sûr contrôle choisir? La Science a pénétré le secret de notre genèse en remontant à nos origines infimes par les enchaînements que constitue la suite merveilleuse d'accommodations, de transformations, d'associations, de coopérations dont nous sommes l'aboutissement. Elle nous fait voir en permanence les « lois de la lutte et de l'accord » se conciliant dans l'être, une morale d'efforts et de solidarité présidant à la vie physiologique, s'imposant aux relations des êtres, de leurs sociétés, et les mentalités humaines marquant leur progrès par leur meilleure entente de cette morale physiologique, par sa plus complète et saine application à la conception du monde et de la vie, à la conduite des individus et des collectivités.

Il nous faut demander à la science, dans les impulsions que nous transmettent les grands hallucinés, de séparer ce qui est de la vie permanente, générale et ce qui est de la vie du moment, individuelle.

Parmi les inspirés qui eurent action sur les hommes, qui, accueillis comme des « Messies », témoignèrent bien par là qu'ils incarnaient « l'idéal

de leur race et de leur temps », qu'ils exprimaient un besoin immanent, Jeanne d'Arc apparaît comme la plus impulsive, la plus dégagée de mobiles personnels, la plus privée de personnalité, donc la plus significative. Mais, comme elle était particulièrement incompréhensible, en raison même de son impulsivité, de son impersonnalité, la logique affective l'enveloppa de merveilleux, la logique rationnelle la dénia.

Le merveilleux n'est que de l'impénétré; un miracle n'est qu'un phénomène inexpliqué.

Dans le developpement de la vie de Jeanne d'Arc, se montrent des facteurs : la fatalité, la nécessité, la précocité, l'innéité, l'individualisme, l'unité, la parfaite appropriation de l'inspiration, qui expliquant le merveilleux de la virile vierge, font du miracle un phénomène. Son histoire devra nous permettre de vérifier dans l'un de ses cas les plus probants, sinon le plus probant, la similitude de la race et de l'être, l'identité des lois qui les régissent. Dans l'idéal confessé par l'héroïne, dans les « voix » rapportées par son ingénuité, nous retrouverons, d'ailleurs, les « voix des morts », l'idéal reçu de la mentalité de la race et qui marque ses fins. Ainsi nous apparaîtra-t-elle comme un centre nerveux de la vie ethnique, formé et actionné par cette vie.

LIVRE I

JEANNE D'ARC ET LES DONNÉES DE LA BIOLOGIE

CHAPITRE I

L'Énigme de Jeanne d'Arc.

L'énigme de Jeanne d'Arc pose l'énigme de la vie. — La science a suffisamment, aujourd'hui, pénétré l'énigme de la vie pour pouvoir aborder l'énigme de Jeanne d'Arc. — La profession militaire, de vocation intime, dispose à la compréhension de l'héroïne. — L'histoire a pressenti l'explication de la science : Jeanne d'Arc est un phénomène naturel de la vie de la collectivité française. — Plan de l'étude.

L'énigme de Jeanne d'Arc est l'énigme de la vie. Comment, d'où, la vierge lorraine tînt-elle sa vocation ? Comment, d'où, ses dons : la valeur, l'autorité, la décision, le génie même d'un chef de guerre ? Comment, d'où, les âmes de son temps reçurent-elles leur préparation à l'ascendant, à la direction de l'humble enfant, qu'elles acceptèrent si spontanément, si ardemment ?

Poser ces questions, c'est demander : si une créature humaine peut être suscitée, et par quel pouvoir, pour une œuvre qu'on n'eut pas attendue d'elle ; si nos destinées dépendent donc d'une volonté supérieure, occulte ; si, sous le souffle de cette même volonté mystérieuse, un peuple peut être soulevé, apaisé ainsi qu'un flot docile?

Dès lors c'est bien l'énigme de la vie que pose l'énigme de Jeanne d'Arc.

C'est pourquoi, sans doute, la vie ayant gardé ses secrets, il n'a été répondu encore que par les affirmations de la foi et les négations du scepticisme. Mais, aujourd'hui, il semble que la science puisse aborder le problème. « La science, nous dit l'un de ses maîtres les plus autorisés, M. E. Perrier, la science a déjà découvert, découvre chaque jour en plus grand nombre, les *comment* des choses. » Peut-être, dans les comment découverts, peut-on trouver le comment de l'héroïne ; peut-être, si de l'aveu de la science du xve siècle, ce comment n'était pas dans « ses livres », est-il dans les livres de la science contemporaine?

Mais la science contemporaine est retenue à ses conquêtes journalières, dans cette période si fiévreuse et si heureuse de son activité. Si elle est curieuse du passé où est le secret de nos devenirs, c'est dans l'étude de l'être vivant qu'elle entend le surprendre, vivant et agissant, et si, de ses certitudes, elle a le droit de tirer toutes les conséquences qu'elles comportent, elle préfère accroître le nombre de ces certitudes avant de se détourner à la tâche.

Nous compulserons donc nous-mêmes ses livres,

nous, profanes, plus habitués à l'action qu'à la pensée; mais nous le ferons en nous couvrant de l'autorité des plus éminents et des plus incontestés des maîtres du jour.

Profanes! nous ne le sommes pas, du moins, de la profession à laquelle Jeanne dût recourir pour son œuvre, et dans l'armée, désormais nationalisée comme le voulait la saine inspirée, les âmes sont naturellement préparées à juger de mobiles qui les animent, de vertus dont elles sont héritières et auxquelles elles s'efforcent.

Compréhensives des mobiles de l'héroïne, zélatrices de ses vertus, les âmes militaires le sont parce que, en leur intimité, une même vocation, si plus obscure, les prédestina, une même grâce d'état les disposa. Et c'est là leur explication ingénue de l'énigme, dès longtemps tranchée pour elles :

Il y a des prédestinations à un amour plus chaud, à un désintéressement plus facile qui vouent certaines âmes, comme à la protection des faibles, à la pitié de la patrie, de la vie, de l'honneur de la race. De là, la profession passionnément embrassée; de là, ces suggestions, ces éclairs de génie qui illuminent les intelligences, tendent les volontés, emportent les actes, enflamment des héroïsmes spontanés, chez les moins préparés en apparence, quand la circonstance surgit. Il y a des possibilités, des fonctions dévolues par innéité qui déterminent souverainement les activités, quand l'heure le veut. Il y a des vocations, du mot de la langue courante, qui nous mettent, à demeure, dans notre vie, dans

notre tâche ou, subitement, nous suscitent pour tâche inattendue.

Ayant notre explication professionnelle, affective, du cas de Jeanne d'Arc, nous sommes donc plus désignés qu'on ne pouvait le croire pour demander à la science son explication indépendante, rationnelle et la rapprocher de la nôtre. Peut-être aussi notre profession nous dispose-t-elle à démêler, autant que personne, des faits et des légendes, l'originalité et la génialité des inspirations militaires de la Pucelle.

Mais l'explication que nous a fournie notre profession n'est pas la seule que nous aurons à contrôler par l'explication scientifique. L'histoire a la sienne : « Il régnait, dit Henri Martin, une de ces grandes attentes qui appellent et suscitent le prodige attendu ».

Ce n'est pas prodige qu'eût dû écrire l'historien ; c'est phénomène. N'indique-t-il pas, en effet, une cause à l'effet, et une cause à effet constant : l'état harmonique des esprits, la tension puissante des volontés, le vœu, le besoin unanimes de conditions moins précaires de l'existence nationale, de l'ordre social?

Mais, prodige ou phénomène, l'explication nous ramène à l'explication militaire. Il faut vraisemblablement une possibilité aménagée, une excitabilité particulière développée en un élément prédestiné du corps social pour que l'attente de l'ensemble des éléments, l'excitation des circonstances déterminent la réaction préparée là. Et l'explication historique complète et corrobore l'explication militaire.

La science va-t-elle condamner les deux explica-

tions? Nous allons montrer qu'elle les admet, qu'elle les prouve, qu'elle peut les ranger au nombre de ces intuitions, échos de voix profondes ou d'observations accumulées, qui souvent nous révèlent le vrai avant qu'il s'éclaire.

Le comment de nos âmes est un de ces comment que la science nous a déjà découvert, nous découvre chaque jour jusqu'à la quasi certitude. Sans doute, ces âmes, elle ne les a pas tenues encore et isolées sur la table de ses expériences; mais elle pourrait déjà les constituer; elle a démêlé la provenance de leurs éléments; l'embryologie lui a fait voir les ressorts tendus dans le protoplasma des générations antérieures se déclancher successivement de façon automatique; les parties se conditionner les unes par les autres et non sous l'influence mystérieuse d'un *ignotum quid*, nous dit M. A. Giard.

Il y a certitude que nous sommes composés du passé dans l'énergie qui nous en extrait, du passé, de ses aspirations, de ses besoins. Les besoins de l'espèce, Lamarck nous les a montrés à l'origine des organes, les créant pour leur satisfaction, les développant, les affinant, les multipliant.

Dès lors, à la question : d'où, comment Jeanne d'Arc? nous pouvons répondre : de la race, de la variété dans l'espèce! de la race, dont nous sommes les fils plus que de nos parents; de ces morts qui ont créé nos idées et nos sentiments et par conséquent tous les mobiles de notre conduite.

Les dons de l'héroïne? dons de la race, suscités par ses besoins et exaltés, ici, à la mesure des nécessités du moment. Son évocation? expression des pre-

miers des besoins de l'organisme ethnique : le besoin de vivre, le besoin de poursuivre, de pousser plus loin, toujours plus loin, l'évolution collective.

Jeanne d'Arc est un réflexe de la race, « être permanent, affranchi du temps » ; une réaction ici déterminée, parce que dans l'équilibre des besoins généraux de l'espèce que présente tout individu de l'espèce, l'emportaient, dans l'enfant généreuse, les deux besoins primordiaux.

On a comparé une race à l'ensemble des cellules qui constituent un être vivant. Jeanne était la plus vivace de ces cellules qui, dans l'être collectif, ont des fonctions tutélaires, réparant et revivifiant. Jeanne est un phénomène physiologique, ni plus ni moins miraculeux que les phénomènes de même ordre que suit aujourd'hui la Science, qu'elle reproduit et active, dans l'être individuel.

Et ainsi l'explication de l'histoire avait formulé synthétiquement à l'avance l'explication analytique que fournit, maintenant, la science : les grands besoins appellent et suscitent les phénomènes exceptionnels qui doivent leur donner satisfaction.

L'explication militaire avait de même anticipé sur la vérité expérimentale. Il est des âmes, il est des cellules prédestinées à des fonctions de salut public.

La physiologie ne sait pas d'autres lois, pour régir l'ensemble des cellules qui constituent une race, que celles par lesquelles est régie la société cellulaire qu'est l'être individuel.

Si la continuité de la nature, l'identité physiologique de l'être collectif et de l'être individuel ne

sont pas certitudes absolues, du moins sont-elles de ces observations presque unanimement admises dont il est légitime de tirer les conséquences qu'elles comportent. C'est ce que nous ferons dans les pages qui vont suivre.

Nous rappellerons d'abord les lois physiologiques, puis dans une deuxième partie, nous les rapprocherons de la vie de Jeanne d'Arc et il devra nous apparaître que l'enfant exceptionnelle fut bien un phénomène comparable dans ses manifestations, aux phénomènes leucocytaires de la physiologie. Enfin, ayant appris que les lois de la vie régissent les sociétés comme les individus, nous conclurons que les sociétés doivent connaître ces lois inéluctables et s'en inspirer, comme les individus, pour ne pas compromettre leur existence en les violant.

« En présence des êtres organisés, a écrit Auguste Comte, on s'aperçoit que le détail des phénomènes, quelques explications suffisantes qu'on en donne, n'est ni le tout, ni même le principal ; que le principal, on pourrait presque dire le tout, c'est l'ensemble dans l'espace, le progrès dans le temps et qu'expliquer un être vivant ce serait montrer la raison de cet ensemble et de ce progrès qui est la vie même. »

Ces mots du philosophe sont la justification et l'explication de notre étude. C'est la raison de l'ensemble dans l'espace, du progrès dans le temps, la vie même, qui nous a livré la raison de Jeanne d'Arc et la raison de l'admirable phénomène nous a ramené à la raison de la vie : le progrès de l'ensemble dans l'espace et dans le temps.

CHAPITRE II

Les Êtres et les Espèces.

Nos âmes. — Le « facteur personnel », l'hérédité, le milieu. — Nos âmes et les besoins de la race : les circonstances peuvent évoquer dans les êtres des aptitudes insoupçonnées; ces aptitudes répondent à des besoins immédiats ou permanents de la race. — Les individus, centres nerveux dans l'espèce. — Enchaînement des phénomènes de la vie : individualité; solidarité; poursuite du type définitif par l'évolution. — La sélection, l'adaptation; la permanence du type achevé. — La lutte pour la vie; l'accord pour la vie. — Balancement des phénomènes d'usure et de réparation. — L'unité du plan de la vie; similitude des phénomènes de la vie et des manifestations de la lutte et de l'accord, dans les espèces et dans les individus.

A une histoire de Jeanne d'Arc, phénomène de la vie, quelques généralités biologiques s'imposent comme introduction.

« La caractéristique de notre lignée, écrit M. Ed. Perrier, c'est la prédominance rapide et énorme prise par le système nerveux et surtout par l'appareil cérébral, siège de l'intelligence, de telle façon que les philosophes spiritualistes pourraient dire, non sans raison, que c'est l'esprit qui a dirigé cette évolution, et les théologiens qu'elle s'est accomplie sous le souffle de Dieu. »

Notre évolution, l'embryologie nous la montre, procédant non de l'influence d'un *quid ignotum* mystérieux mais de l'impulsion de cette loi surprise dans l'œuf qui fait parcourir à l'embryon toutes les étapes lentement franchies par l'espèce, qui le conditionne des états l'un après l'autre traversés et conditionnés les uns par les autres, qui l'amène enfin à la forme du moment, forme que sous l'effet de l'impulsion évolutive, il tendra lui-même à pousser vers un degré plus élevé de perfection.

Comme la plante, et obéissant à la même loi de développement et de progrès, nous évoluons vers la floraison définitive, floraison faite des floraisons individuelles conditionnées du passé, conditionnant l'avenir, immortelles ainsi et ayant une fin haute, consolante, stimulante. C'est une réponse à ces esprits pour qui « se résigner à considérer tout son être comme essentiellement passager paraît insupportable » et qui cherchent une croyance.

Esprit, souffle divin, tourbillon de l'éther, ce qui est au commencement de la vie se confond avec la vie et a droit, pour elle et en elle, à notre reconnaissance. Ne lui sommes-nous pas redevables de nos fins de progrès et de ce qui en est déjà réalisé, des réalisations qui s'en poursuivront jusqu'à l'infini des temps et dont nous resterons éléments !

Il n'en demeure pas moins que nos âmes sont intimement dépendantes de notre matière ; elles sont par elle, et, par elle, s'émeuvent et réagissent. Le psychique est lié au physique et la psychophysiologie n'en témoigne pas seulement par son nom ;

elle a établi que mentalité, caractère, volonté, tout ce qui est l'âme, le psychique, est divers suivant qu'est divers le physique, l'agrégat constitué par l'individu des éléments qu'il tient de l'hérédité et du milieu.

L'individu a son âme personnelle, comme son corps, qui est dissemblable de celui de ses congénères en dépit de l'identité des principes constituants. A quelle infinité de combinaisons peut donner lieu, en effet, l'infinité des états successifs de l'espèce dont l'être se compose! Et la personnalité se fait de l'équilibre particulier de ces états dans la combinaison que l'être en présente.

Mais, le nombre des états successifs de l'espèce et celui des progéniteurs qui ont participé à la transmission n'ont fait qu'accumuler des éléments qui, bien que brassés différemment par les variations individuelles, étaient développements d'un même principe. On s'explique, dès lors, l'influence de l'hérédité à côté de celle de la personnalité : « Un savant économiste, M. Cheysson, a calculé qu'en France, à raison de trois générations par siècle, chacun de nous aurait dans les veines le sang d'au moins vingt millions de contemporains de l'an 1000 ».

Quant au milieu, il a pétri et repétri dans ses reproductions le principe originel. « Toute idée d'être organisé est impossible, disait Charles Robin, si l'on ne prend en considération l'idée d'un milieu. On ne peut pas concevoir non plus une modification de l'un sans que survienne une modification de l'autre, par une réaction inévitable ».

Personnalité, hérédité, milieu, faut-il classer par degré d'influence ces facteurs de nos âmes ?

La personnalité n'est qu'un équilibre, avons-nous dit, des éléments reçus de l'hérédité et du milieu ; elle décidera seulement entre eux de ceux qui prévaudront pour déterminer nos actes, ou de la puissance avec laquelle ils prévaudront.

« Il y a en chacun, écrit M. Th. Ribot, un facteur personnel (quel qu'en soit la nature dernière) qui impose sa marque à la volonté. »

Pour l'hérédité et le milieu, leur influence relative est ainsi délimitée par Gustave Le Bon : « Des influences auxquelles est soumis l'individu et qui dirigent sa conduite, on pourrait dire qu'elles sont de trois sortes. La première, et certainement la la plus importante, est l'influence des ancêtres ; la deuxième, l'influence des parents immédiats ; la troisième, qu'on croit généralement la plus puissante et qui est cependant de beaucoup la plus faible, est l'influence des milieux. Ces derniers, en y comprenant les diverses influences physiques et morales auxquelles l'homme est soumis pendant sa vie et notamment pendant son éducation, ne produisent que des variations très faibles. Ils n'agissent réellement que lorsque l'hérédité les a accumulés dans le même sens pendant longtemps ».

Voilà donc les facteurs de nos âmes : notre personnalité ; « les innombrables résidus ancestraux qui constituent l'âme de la race » ; le milieu sous l'action duquel se sont combinés ces résidus.

On peut dire de ces âmes ce que Th. Ribot dit de

la volonté qui n'est que leur expression : « Nous voyons que la volition, son résultat dernier, n'est pas un événement survenant on ne sait d'où, mais qu'elle plonge ses racines au plus profond de l'individu, et, au delà de l'individu, dans l'espèce et les espèces ».

Aussi serions-nous autorisés à définir nos âmes, comme la radiation de notre matière. Mais si notre physique et notre psychique sont si indissolublement dépendants, les institutions, les croyances devront compter avec cette inéluctable dépendance.

La constitution de nos âmes implique qu'elles seront toutes uniformément sollicitées par les besoins permanents et immédiats de la race, de l'espèce, où plongent leurs racines. Mais à ces besoins elles seront différemment ou inégalement sensibles suivant la sensibilité qu'elles tiendront de leur « facteur personnel ».

« Le facteur personnel impose sa marque à la volonté et la fait énergique ou faible, rapide ou lente, stable ou instable, continue ou intermittente », écrit M. Th. Ribot, cela selon son excitabilité propre aux sentiments, aux besoins du moment ou à tels de ces sentiments ou besoins.

Aussi l'observation constate-t-elle des « possibilités de caractère », de grandeur héroïque, chez certaines individualités que rien ne distinguait entre les autres ; et ces possibilités se révèlent à leur heure, pour le service d'un sentiment, d'une vision longuement caressée par la mentalité ethnique — obscurément quelquefois — ou, encore, pour la défense ou la

conquête d'une condition de l'existence ressentie nécessaire ou désirable.

A ces possibilités, « les circonstances ne fournissent pas toujours l'occasion de se manifester. Lorsqu'elles viennent à surgir, une personnalité nouvelle, plus ou moins éphémère, surgit aussitôt », nous dit Gustave Le Bon.

Ainsi, l'excitation dernière d'une occasion suffit et à un besoin, un vœu de la race, répond du milieu d'elle, le geste, les facultés qui s'efforceront à les satisfaire. Il n'en va pas autrement dans l'individu. Le désir, le besoin sollicités déterminent la volonté, l'acte, l'invention. La volonté n'a pas d'autre origine « que cette propriété biologique inhérente à toute matière vivante et qu'on nomme l'irritabilité, c'est-à-dire la réaction contre les forces extérieures », a posé M. Th. Ribot.

« Matière vivante », centre nerveux apparaît ainsi l'individu dans la race, centre nerveux que les forces extérieures, les circonstances feront réagir à leur demande, à leur offre, plutôt, de détente, de décharge de l'activité tendue.

Nous avions vu l'individu se faire de la race ; nous le voyons maintenant revenant à la race, élément de vie et de mouvement, comme le sont en lui les éléments qu'il en a reçus. Il n'y a pas seulement dans la nature « enchaînement des espèces animales », ainsi que le constatent les naturalistes; il y a, dans chaque espèce, chaîne sans fin entre l'espèce et l'individu, continuité de la vie.

Et il y a unité du plan de la vie : « On peut com-

parer une race à l'ensemble des cellules qui constituent un être vivant », et, dans la race ou dans l'être, les cellules ont mêmes fonctions, sont liées entre elles et à l'ensemble par les mêmes lois. L'Histoire naturelle et la Physiologie vont nous le montrer tour à tour.

L'Histoire naturelle relate, d'abord, la personnalité des individus dans l'espèce, leur variation de l'un à l'autre, personnalité, variation qu'il faut bien attribuer, comme nous l'avons fait, à l'infinité des combinaisons auxquelles se prête l'infinité des éléments spécifiques associés dans les individus.

« Parmi les individus de même espèce animale ou végétale, aucun n'est exactement semblable à son voisin ». D'où, notre individualisme, notre égoïsme, mais aussi ces initiatives, ces différenciations, ces luttes et ces risques, individuellement tentés, par lesquels s'active le mouvement de la civilisation; d'où, notre goût et notre besoin d'indépendance et de liberté.

Mais, s'il y a des différences individuelles, il y a aussi hérédité des caractères, des sentiments et des besoins communs.

D'où, notre attachement aux nôtres et l'attachement des nôtres, l'amour de la famille, de la race, de l'espèce, du genre, et l'amour du milieu, de la patrie, de l'humanité. C'est là l'origine de la solidarité qui, si mal qu'elle ait été conseillée souvent par l'individualisme, nous a donné les sociétés, les civilisations, et nous prépare leur union fraternelle.

Mais « les espèces sont de simples phases de développement de types », et les individus, dans les espèces, se sélectent, s'adaptent, s'éliminent ; les plus aptes à l'élaboration du type parfait survivent et, ayant assimilé des moins aptes ce qui en pouvait entrer dans la complexité plus grande du type amélioré, servent eux-mêmes à la continuation de l'œuvre par de plus aptes encore, jusqu'à ce que, enfin, s'établisse « la permanence de certaines formes avantagées sur la disparition de celles qui le sont moins ».

« A suivre, s'écrie M. E. Perrier, parmi la luxuriance des formes ébauchées, parmi les hécatombes des êtres sacrifiés, les uns gigantesques et terribles, les autres gracieux et charmants, l'ascension lente et, en apparence, désordonnée des organismes vers un être qui domine tous les autres par son intelligence », il semble qu'on doive concevoir l' « irrésistible force des choses » conduisant ce progrès meurtrier « comme un instrument redoutable, broyant sans remords comme sans pitié tout ce qui ne s'harmonise pas avec la marche tantôt lente, tantôt rapide, d'un univers monde sans cesse en évolution. »

C'est ainsi qu'on pensa d'abord, et on convia l'homme à n'avoir pas plus de scrupules que l'irrésistible force des choses et à broyer, à son exemple, sans remords et sans pitié, tout ce qui ne s'harmoniserait pas avec sa conception propre du mieux de son évolution. Le plus fort s'affirmerait ainsi le plus apte ; et ne l'était-il pas ?

On voit l'erreur ! La force humaine serait-elle une force avec laquelle compterait « l'irrésistible force

des choses » qui n'avait pas épargné les spécimens les plus gigantesques de la force animale et qui, sans doute, n'allait pas suspendre le cours de ses anéantissements sur ce qu'elle trouverait d'inharmonique avec sa conception, à elle, du mieux de l'évolution universelle? Ne convenait-il pas plutôt, puisque, aussi bien, avec la force, l'homme avait reçu l'intelligence, ne convenait-il pas plutôt de s'efforcer de pénétrer la conception qu'avait de l'évolution l'irrésistible force, de se faire harmonique avec cette conception, et ainsi de se dérober aux conflits et à l'écrasement?

C'est de quoi on s'est avisé, enfin. On a interrogé la vie, l'irrésistible force des choses, et on a découvert qu'elle dirigeait le monde, non pas seulement par la « loi de la lutte », de la concurrence, de l'écrasement réciproque, mais aussi par la « loi de l'accord ».

« La vérité démontrée, écrit M. A. Fouillée, c'est que le monde vivant est tout entier régi par deux lois : celle de la concurrence pour la vie et celle de l'accord pour la vie. La loi de la concurrence a pour vraie conséquence, dans l'ordre social, la nécessité de respecter le développement de l'individualité; la loi de l'accord pour la vie, d'autre part, réclame dans l'ordre social le progrès incessant de la solidarité. »

Respecter le développement de l'individualité, c'est ce que ne pouvait que nous conseiller déjà la constatation par l'Histoire naturelle des variations individuelles irrépressibles. Le progrès incessant de la solidarité, c'est ce que nous avait paru poser l'héré-

dité des dissemblances individuelles, élargissant la famille à la société, la société à l'humanité.

Si, de généralisations hâtives de ses aperceptions générales, on avait pu faire conclure l'Histoire naturelle à « l'immoralisme » de la loi de l'évolution, à un exclusif processus du progrès par l'exclusive sélection brutale, par l'œuvre exclusive d'une fortuite luxuriance vitale, par l'exclusif triomphe de la raison du plus fort, on avait certainement trahi les constats de ses investigations de détail.

Sans doute, à embrasser dans son ensemble la voie parcourue dans le temps par les espèces en marche, le contraste violent des épaves qui la jonchent et des survivants, de la multitude des ébauches broyées et du petit nombre des types sélectés, est pour frapper l'esprit d'une tragique horreur. L'insolence de la vie, de la perfection, de la permanence des subsistants dans ce colossal champ de mort, apparaît comme l'apothéose du gigantesque carnage et de ses auteurs. En réalité, quand on se penche sur l'intimité des triomphateurs, on ne les reconnaît pas de mœurs si rudes : faibles ou forts, ils s'allient, ils se protègent, ils s'aiment, et on les voit, eux-mêmes, œuvre de la pondération des propriétés des ébauches laissées en route, équilibre, accord de ces propriétés, accommodation aux modifications du milieu, combinaisons harmoniques et non dépouilles opimes !

Alors l'Histoire naturelle relève, « que, malgré leur changement d'aspect, le monde passé et le monde présent ne font qu'un » ; qu'il n'y a qu'enchaînement, « et qui dit enchaînement dit union ;

qui dit union dit amour. La grande loi qui domine la vie est une loi d'amour »! Et les maîtres s'inclinent, nous conviant à voir et à entendre, avec M. A. Gaudry, « cet hymne immense de la vie dont nous commençons à peine à entrevoir la splendeur ».

Mais « la loi d'amour », n'y aurait-il pour y obéir que les individus dans les espèces, les cellules des organismes collectifs? N'est-elle pas entendue par les cellules qui constituent l'être vivant ? La vie régirait-elle les sociétés d'êtres et les sociétés cellulaires de l'être par des lois différentes, contraires?

La Physiologie a semblé le penser, mais c'était au temps où on avait cru pouvoir faire conclure l'Histoire naturelle à la loi générale de la lutte. On désirait retrouver cette loi dans l'être; on ne pouvait manquer de l'y rencontrer; mais on ne voulut voir qu'elle, alors que, si sensiblement, la loi de l'accord, des solidarités tutélaires, la corrigeait, la dominait.

« Loin de se prêter un mutuel concours, écrivait M. Kunstler, les différentes parties du corps des êtres vivants semblent, au contraire, être en lutte perpétuelle entre elles. »

« Constamment, écrit de son côté M. Duclaux, il y a dans la société cellulaire qui constitue un être vivant, des individus qui sont malades ou meurent, des cellules qui sont affaiblies et doivent disparaître, dans l'intérêt commun, même avant d'être tout à fait mortes. Ce sont encore les leucocytes qui sont chargés de ce soin. Ils sont organisés pour être en lutte perpétuelle avec les cellules au milieu desquelles ils circulent. Ils les menacent toutes, et

sitôt qu'une d'elles faiblit dans sa résistance, pour quelque cause que ce soit, tous les leucocytes voisins se jettent sur elle, l'englobent, la tuent, la digèrent, et en emportent avec eux les derniers éléments. Le régime permanent de notre organisme est donc, non l'état de paix, mais l'état de guerre et l'oppression du faible, du malade et du vieux. La Nature nous donne, sur ce point, son ordinaire leçon de cruauté. »

Il faut distinguer, dans ce réquisitoire, les phénomènes et leur interprétation.

Les phénomènes sont constants et tous les jours mieux attestés.

« Mais dans tout organisme, nous a dit M. A. Charrin, il existe des cellules préposées à une mission de *salut public* ». Nous venons de voir M. Duclaux le constater également.

Aussi les leucocytes ne sont-ils pas agressifs, tant que les cellules ouvrières de l'évolution commune sont à leurs tâches, saines, actives et paisibles. Mais des défaillances se produisent-elles ? aussitôt les leucocytes interviennent. C'est aux défaillants qu'ils s'en prennent, à la cause perturbatrice. *Sublata causa tollit effectus*. Et l'équilibre se rétablit ; la paix renaît.

C'est donc que l'intervention leucocytaire a régénéré la colonie malade. Ont-ils été si cruels, nos leucocytes, à la colonie rappelée à la santé et à l'organisme dont elle est élément nécessaire ?

Pourtant, les cellules affaiblies, ont été englobées, enkystées ; soit hospitalisées, emprisonnées !

Voilà pour nous prêcher la régénération, la cure de nos malades, l'isolement des éléments dangereux!

Mais les leucocytes « tuent », nous affirme-t-on. Voilà pour nous donner à penser. Du moins — réincarner, est-ce tuer? — les leucocytes absorbent, dépaysent; ils réadaptent! Que ne pouvons-nous faire de même à l'égard de nos « inadaptés »!

Pourquoi cette interprétation, qui nous montre la Nature, non plus cruelle, mais bonne et tutélaire, ne serait-elle pas aussi exacte que l'interprétation contraire? Est-elle moins physiologique? Remontons aux origines. Nos sociétés cellulaires sont leçons d'association et non de lutte, si nous en croyons M. Edmond Perrier.

« Les êtres vivants, de grande taille, nous dit l'éminent directeur du Muséum, descendent bien réellement de plastides primitivement isolées dont les produits de bipartition, au lieu de se séparer, sont demeurés unis les uns aux autres formant des associations d'éléments de plus en plus nombreux, se créant réciproquement par leur voisinage même, à mesure qu'ils se multipliaient, des conditions nouvelles d'existence dans lesquelles ils se spécialisaient, changeant de formes et de propriétés suivant leur position dans l'association, se diversifiant de plus en plus, se prêtant un mutuel appui, arrivant à ne plus pouvoir se passer les uns des autres, se *solidarisant*, en un mot, leur association constituant finalement un tout indivisible, c'est-à-dire un individu. »

Ne pouvons-nous, maintenant, conclure avec M. A.

Fouillée : l'histoire naturelle et la physiologie le reconnaissent désormais : « la vérité démontrée, c'est que le monde vivant est tout entier régi par deux lois : celle de la concurrence pour la vie, et celle de l'accord pour la vie ». Et il y a unité du plan de la vie. La vie ne régit pas autrement les sociétés d'êtres et la complexité de l'être. « Il est impossible que la Nature ne soit pas continue », nous a dit M. A. Gaudry.

La concurrence pour la vie ! nous l'avons attribuée aux dissemblances individuelles ; nous l'avons montrée aussi, nous la verrons plus loin, suscitée par le besoin d'être et de durer. Mais, disciplinée par l'accord, elle devient, « une imitation mutuelle avec l'intention de faire mieux, et cette sorte de succédané de la lutte est aussi une forme d'union ».

L'accord pour la vie! nous lui avons donné pour cause les similitudes héréditaires, — « ce que les similitudes engendrent à l'origine, ce sont des sympathies et synergies, non des luttes ». — Il nous est apparu aussi qu'il avait pour cause première le besoin de plus de force, le besoin de progrès, également conseillers d'association et, naturellement, tout d'abord entre semblables, êtres de même souche.

Il n'en reste pas moins qu'originalités et besoin d'être individuel, similitude et besoin de progrès hantent tous les êtres de leurs influences contradictoires. C'est ce que M. Duclaux nous dénonçait plus haut comme un état de guerre permanent; c'est ce que, le premier, avait appelé « principe du balancement des organes » Geoffroy-Saint-Hilaire.

Le terme fait bien saisir l'instabilité où sont maintenues, dans la colonie, les cellules; dans l'être, les colonies, par les sollicitations incessantes, d'une part, de l'individualisme, d'autre part, de la solidarité, des nécessités de la synergie, dans l'indivisibilité sociale.

Si les oscillations dues à cette instabilité sont insensibles, si chaque cellule dans la spécialité des fonctions de la colonie, chaque colonie dans l'ensemble organique, ne manquent pas à la coopération, au « mutuel appui » consentis au bien public, il y a santé sociale. Mais des déséquilibres, de cause intérieure ou extérieure, peuvent se produire et c'est pour en conjurer les effets que la colonie leucocytaire s'est formée. C'est elle qui, à chaque instant « balance » l'usure; c'est elle qui, en cas de lésion grave, se multiplie en nombre et en puissance pour la réparation du dommage. Son originalité, c'est son excitabilité aux « forces extérieures » ou aux troubles intimes causes de péril public, c'est sa possibilité de réaction sous l'effet du besoin de vivre de l'association.

De la colonie leucocytaire, dans l'organisme ethnique, sont les conducteurs de peuple, les « inventeurs de la morale » qui viennent nous rappeler au respect des individualités, à la nécessité de la solidarité.

De la colonie leucocytaire sont « ces géants de la Convention, qui tenaient tête à l'Europe en armes et envoyaient leurs adversaires à la guillotine pour une simple contradiction. C'étaient au fond d'honnêtes et pacifiques bourgeois comme nous, qui,

en temps ordinaire, eussent probablement mené au fond de leur étude, de leur cabinet, de leur comptoir, l'existence la plus tranquille et la plus effacée. Des événements extraordinaires firent vibrer certaines cellules de leur cerveau, inutilisées à l'état ordinaire, et ils devinrent ces figures colossales que déjà la postérité ne comprend plus ».

L'orage passé, « la plupart devinrent chefs de bureau, percepteurs, magistrats ou préfets ». Ainsi les leucocytes, les crises conjurées, redeviennent d'honnêtes et pacifiques cellules collaborant à leur rang parmi les autres.

Nous faut-il résumer ce chapitre; nous nous contenterons de répéter le mot d'A. Gaudry: « Le plan de la vie est un! » et celui d'A. Fouillée : « Le plan de la vie, le monde vivant est tout entier régi par deux lois : la loi de la concurrence pour la vie et celle de l'accord pour la vie ».

Il nous est ainsi apparu que ce temps n'est plus où « l'homme étant longtemps demeuré, à ses propres yeux, le centre de l'Univers, apparaissait à lui-même comme une cause finale des plus importantes ». La science lui a montré ses très humbles origines et qu'il n'est qu'une forme évoluée parmi les formes évoquées par la vie.

Mais cette forme, tandis que l'attitude verticale « l'achevait » physiquement, continuait une merveillleuse évolution psychique, par le développement prédominant du système nerveux et surtout de

« l'appareil cérébral, siège de l'intelligence ». L'homme prenait ainsi place au sommet de l'échelle des êtres, aboutissement des êtres résumés en lui, dominant la création.

Dès lors sa supériorité n'est que dans la conscience de soi à laquelle il peut parvenir, dans sa pénétration des lois qui le régissent avec l'Univers. C'est assez pour qu'il ait entrevu ses fins de bien, de progrès en progrès ; c'est assez pour qu'il comprenne, enfin, et applique, puisqu'il le peut désormais, l'avertissement de Roger Bacon : « On ne commande à la Nature qu'en obéissant à ses lois ».

CHAPITRE III

Les besoins moteurs.

La vie et ses besoins. — Le besoin d'être et de durer et la loi de lutte. — Le besoin de progresser et la loi de l'accord. — La dualité humaine. — Les mentalités, d'après la nature de l'imagination qui les caractérise. — L'imagination diffluente. — L'imagination plastique. — La morale, traduction des lois physiologiques plus ou moins pure ou complète suivant la nature de l'imagination traductrice. — Le génie. — Les croyances ; les croyances et la morale. — La morale biologique et la religion de la vie.

Lamarck a établi, nous rappelle M. Ed. Perrier, que tout animal use de ses organes sous l'impulsion de sensations particulières qui constituent ses besoins ; que les organes dont l'animal fait un usage habituel se développent qu'ils sont transmis sans que les causes qui les ont déterminés aient à intervenir de nouveau.

D'autre part, M. Th. Ribot nous dit « Les diverses formes de l'invention ne sont pas l'œuvre d'un prétendu instinct créateur... Chacune en particulier est issue d'un besoin particulier ».

Primo vivere ! Il n'est pas téméraire de poser que le premier des besoins qui stimulent l'être est celui qui fut sa raison d'apparaître : le besoin de vivre.

Vivre et persister, on ne peut pas imaginer d'autre besoin à l'origine des premiers organes comme à l'origine du développement de ces organes, de leur conditionnement les uns par les autres à mesure que s'aiguisait le goût d'être.

Ce besoin, qu'il fut « souffle d'un Dieu, de l'Esprit », ou onde de l'éther, présida à la naissance de la vie et c'est son ressentiment profond et immortel qui, sans doute, nous rend insupportable l'idée de ne rien sauver du naufrage où fatidiquement aboutit notre représentation de l'espèce. Pourquoi, en effet, si puissant, le grand besoin ne nous a-t-il pas doté de l'immortalité? C'est là un de ces pourquoi, comme celui du besoin lui-même, que la science a éliminé de parti pris, qu'elle n'abordera jamais, parce que le terrain s'y dérobe à ses investigations.

Du moins, avons-nous la consolation de nous reproduire en léguant, avec tout le passé qui nous a faits, tout l'avenir que nous préparons. C'est notre immortalité; elle n'est pas sans quelque prix, et il semble que l'évolution au progrès n'impliquait pas mieux.

Mais le besoin de vivre emporte la recherche des moyens de l'existence, la concurrence pour les acquérir, la lutte pour les disputer, l'appétit de détruire tout ce qui leur est menace. Et c'est ainsi que s'installe, à l'appui du besoin primordial, du moteur essentiel, la loi primordiale de la concurrence pour la vie, de la lutte.

Immédiatement, pourtant, vivre ne suffit plus; le besoin de vivre se développe en besoin de mieux vivre. Pour constituer un organisme de vie plus forte

et plus large, les plastides colonisent leurs produits; de même les individus associent leur descendance. Il y a similitudes, sympathies, que la similitude du besoin organise en synergies. Les liens de l'unité, de la conformité d'origine se nouent; les familles, les sociétés se forment. La loi de la concurrence pour la vie prélude à ses compromis avec la loi de l'accord; l'individualisme compte avec la solidarité de pratique plus sûre.

Mais dans l'homme, l'appareil cérébral se développe, siège de l'intelligence et de son initiatrice, l'imagination.

« Tout le travail de l'imagination créatrice, dit Ribot, peut être ramené à deux grandes classes : les inventions esthétiques et les inventions pratiques. »

Dans les sociétés humaines, les inventions pratiques introduisent le mieux dans les conditions matérielles de l'existence, dans l'alimentation, le vêtement, l'armement, l'habitation, puis l'organisation sociale.

Dans son zèle pratique, l'imagination invente même des puissances protectrices : les forces de la nature qu'elle anime sous apparences sensibles. L'individu, l'association ont désormais leurs dieux.

C'est là un premier stade de l'évolution de l'imagination, de l'appareil cérébral humain; il marque un type mental aux variétés multiples.

L'imagination à inventions esthétiques allait marquer un autre type à variétés aussi diverses. La dualité humaine se révélait; l'*homo duplex* entre en scène.

C'est par la mentalité qu'on doit différencier les

races. La mentalité peut se définir : la façon de percevoir et de vouloir.

La façon de percevoir, de reproduire et de construire, d'imaginer, en un mot, a eu dans l'établissement des civilisations, de leurs différenciations une part plus grande que la façon de vouloir, « le caractère ». Celui-ci dérive d'ailleurs de l'imagination, de la puissance excitatrice de l'invention. C'est par la nature de leur imagination que nous distinguerons les races.

L'imagination affecte deux formes générales, nous dit Ribot : « l'imagination plastique et l'imagination diffluente ».

Le savant philosophe ne parle là que de « l'imagination créatrice », construisant avec des idées; avant cette imagination supérieure, nous venons de voir que l'homme avait connu une imagination pratique, accommodatrice du réel, du matériel pour l'organisation du mieux-être. Il est indubitable que l'imagination créatrice, qui créera de rien, pour ainsi dire, procéda de cette imagination pratique qui s'exerce sur les choses, qui conquiert d'abord la matière; et l'évolution de l'une à l'autre des deux imaginations s'accuse dans cette imagination mixte que nous avons signalée : l'imagination qui pour répondre au besoin d'aide, de plus de puissance qui étreint l'homme dans sa chétivité, dégage, isole, des forces de la nature, l'idée d'une Force souveraine et la matérialise, l'anime en des dieux.

Là commence l'imagination créatrice, sous ses deux espèces successives : « l'imagination diffluente et l'imagination plastique ».

L'imagination diffluente n'est capable que de « représentations vagues », de « constructions approximatives » dans ce domaine immatériel, idéal, où l'homme-esprit fait ses premiers pas. Elle n'invente que des rêves, des romans, des chimères, des divinités flottantes renchérissant sur les divinités du premier animisme, les déformant aux contours insaisissables de pensées qui s'ébauchent.

L'imagination hindoue est le type de l'imagination diffluente.

L'imagination plastique est l'imagination diffluente à qui la matière se rappelle pour conciliation avec l'esprit, qui se coordonne pour constructions ou actes réfléchis dans le domaine du réel.

« L'imagination plastique, écrit M. Th. Ribot, d'un terme un peu gros qui demande des atténuations que le lecteur fera lui-même, c'est l'imagination qui matérialise. »

Elle se manifeste par les arts de la forme, la littérature soucieuse d'impeccabilité, d'impassibilité, les mythes à contours nets et consistants, voire les arts mécaniques, industriels. L'imagination rationaliste s'y rattache; l'imagination rationaliste qui entend vider l'idée de son irréel et ne la remettre debout, en marche, que sur armature logique, expérimentale!

L'imagination rationaliste, dit M. A. Fouillée, c'est « plutôt un état d'indigence imaginative... La moyenne des Français en fournit un bon exemple ».

Cela prouve que notre imagination en est là de son évolution qu'elle ne se contente plus de vouloir doter de vie ses inventions, qu'elle leur demande pour les

admettre preuve faite de leur viabilité. Et il y a indigence apparente de la flore imaginative parce qu'il y a émondage sévère. Mais, c'est le propre des formes évoluées, achevées, d'être de lignes fermes et sobres, et ainsi apparaît bien l'imagination plastique rapprochée de l'imagination diffluente, considérée dans sa complexité arrêtée et plus grande. Elle doit donc être l'apanage d'un type mental supérieur, d'un appareil cérébral de structure plus complète et définitive et le Français ne peut que se féliciter de relever de ce type.

L'imagination française est le type de l'imagination plastique, au dernier échelon, semble-t-il, de son évolution.

Nous pouvons dire maintenant à quel besoin allaient répondre les inventions esthétiques : A l'homme pratique, à l'homme-matière du premier cycle mental venait de se ramifier l'homme-esprit, auquel ne suffisaient plus les satisfactions de la matière assurées par les inventions pratiques, qui réclamait des satisfactions spirituelles, idéales, à ajouter aux premières.

Le cycle mental s'ouvrait qui aurait à concilier les besoins physiques et psychiques, ou mieux matériels et spirituels, et c'est l'histoire de l'humanité que l'histoire des conflits qui allaient résulter de la complexité définitive où l'être humain parvenait.

Nous avons vu l'invention des dieux, de la religion, répondre au besoin d'assistance qu'éprouve l'homme dans son incurable faiblesse; en même temps, au besoin d'accord, de maintien des individualismes sous le joug du bien public, répondaient « des

règles de conduite » tâchant à ordonner les relations des individus entre eux et avec l'ordre social. On inventait la Morale.

« Si l'on admet, dit M. Th. Ribot, — comme l'observation l'impose — non une morale toute faite, mais une morale qui se fait, il faut bien qu'elle soit la création d'un individu ou d'un groupe », invention.

Mais la mentalité, la nature de l'imagination domine les inventions. Individualités ou groupes, les inventeurs de la Morale, dans les sociétés de mentalité pratique, ne concevront les règles de conduite, l'ordre, que pour le mieux matériel. L'invention de la Morale se réduira de leur part à l'invention de lois pour la défense et l'extension du mieux matériel réalisé.

Les inventeurs de la Morale de la mentalité pratique sont des législateurs.

Entreront-ils en conflit avec les prêtres des dieux, avec la religion installée? Cette religion ne s'est jamais proposé d'autre objet que celui que visent les lois, la morale pratique inventée : la protection, la jouissance paisible des aises conquises. Les religions primitives sont toutes sociales, a-t-on remarqué.

Religion et Morale, règles de conduite édictées se prêteront donc un mutuel appui, se compléteront dans l'interprétation qu'elles sont de la loi de l'accord, de la Morale physiologique intuitivement pénétrée. L'âge de la mentalité pratique ne connaîtra pas les schismes de la religion et de la morale, des institutions.

La mentalité diffluente perçoit un mieux idéal supérieur au mieux matériel, plus désirable.

Elle invente une morale à intérêts spirituels prédominants, et cette prédominance acceptée, voulue par la mentalité, prévient encore tout conflit avec la religion et la morale pratique de l'âge antérieur. La religion et la morale nouvelles ne font en somme, qu'idéaliser les premières dans leur accord, les poétiser. Les inventeurs de la morale diffluente sont des poètes.

La mentalité plastique tend à concilier les aspirations de l'homme double, à satisfaire son besoin de mieux idéal et pratique, résultante des besoins anciens.

La morale à inventer devra être idéo-pratique.

On conçoit que les inventeurs de telle morale seront rares et empêchés, exposés à l'erreur et à l'incompréhension. Il leur faut deviner, établir empiriquement un équilibre, un juste milieu entre des tendances ne se prêtant pas à être définies, comme l'individualisme et le solidarisme, et ainsi à être régies par des lois, des règles de conduite impossables.

Et ce ne seront pas les seules difficultés. Il faudra compter avec une religion tenue de la mentalité diffluente, qui ne suffit plus à la logique rationnelle et que défend la logique affective, voire la raison elle-même. « La logique affective ne doit pas disparaître, quoi qu'en pense la logique pure », écrit Ribot. C'est que, en effet, la certitude échappe encore, dans laquelle logique affective et rationnelle doivent communier et non s'exclure.

« L'homme sent surgir en lui des besoins, des désirs, des problèmes auxquels la raison pure n'apporte ni satisfaction, ni réponse, ni remède : et le sentiment et l'imagination prennent sa place. La plupart aiment mieux les réponses apparentes que rien. »

La religion idéaliste a ses réponses. Dans son dieu, elle nous montre nos origines, nos fins, d'où nous venons, où nous allons! et de ce dieu, elle a reçu, ainsi souverainement autorisée et toute faite, la morale qu'elle s'est inféodée, la morale, les règles de conduite ressenties nécessaires, dès les premiers jours, de besoin chaque jour croissant avec la complexité des besoins et des choses.

Mais apparentes seulement, insuffisantes manifestement, ces réponses de la religion à une mentalité idéo-pratique, inquiète de vérité pleine, avide de matérialiser, de raisonner les constructions imaginatives.

De là les conflits de l'ère de la mentalité plastique.

Les inventeurs de la morale, désormais, ne peuvent plus être des législateurs ou des poètes; ils doivent être des découvreurs du Vrai, des hommes ds sciencé.

« Il faut, constate M. A. Fouillée, trouver un idéal qui soit plus que formel, plus que légal, plus qu'obligatoire, un idéal dont la force de persuasion soit empruntée à la conscience de soi éclairée par la science et la philosophie. »

Nous devrions terminer là notre rappel, d'après les données scientifiques, des besoins moteurs et

de leurs effets, mais nous pensons devoir insister sur les plus précieux de ces effets : le génie, les croyances dans une étude qui aura tout particulièrement à en connaître.

Les inventions géniales reconnaissent, nous a-t-on dit, un besoin particulier pour origine et les plus hautes, non pas un besoin de luxe, mais un besoin vital de l'espèce. Enfin, elles s'accusent par la précocité, l'individualisme, la nécessité de la création.

Voilà des signes pour nous permettre de les distinguer. Elles peuvent être, cependant, de manifestation inopinée et soudaine. Il suffit que chez leurs élus, observe Gustave Le Bon, « des circonstances extraordinaires fassent vibrer certaines cellules du cerveau inutilisées à l'état ordinaire ».

Cela implique l'existence préalable de ces cellules. Peut-on soupçonner cette existence? peut-on, à l'avance, démêler les possibilités de caractère qu'elles constituent et qui, l'excitation de la circonstance adéquate se produisant, s'épanouiront en génie?

Sans doute! puisque les possibilités de caractère découlent de ce facteur personnel, de cet équilibre en nous des besoins spécifiques qui donne la prédominance à tel de ces besoins, qui le fait s'accuser précocement, nécessairement, et, ici, originalement. L'observation populaire a appelé vocation ces manifestations irrépressibles du facteur personnel et il ne tient qu'à la puissance de la manifestation qu'on puisse la qualifier de génie.

Il y a donc des signes de notre prédestination, de notre fonction dans la vie collective, de notre génie,

et qui ne nous trompent que si l'occasion se refuse, que si l'excitation extérieure ne se produit pas qui doit faire réagir notre irritabilité spéciale.

Faut-il une définition du génie? Elle se déduit directement de la cause que lui a assignée Ribot. Le génie est une réaction exceptionnelle à un besoin général de l'espèce? besoin qu'affirme nettement son pourquoi, s'il ne dit son comment.

On a dit : « le génie est une névrose » ; sans doute, mais seulement lorsque le processus de la réaction, son incoordination, relèvent de la pathologie.

« Les éléments essentiels du génie, a-t-on dit encore, sont le jugement et la volonté » ; sans doute, mais le jugement et la volonté adéquats à la satisfaction du besoin moteur qui les exalte.

Enfin, a dit Newton, « le génie est une longue patience » ; sans doute, lorsque le besoin excitateur et l'excitabilité sollicitée sont tels que la réaction ne peut être que progressive, tardive.

Les bizarreries des inventeurs? inéquilibre de leurs facultés, résultat de la prédominance de la faculté exceptionnellement développée.

L'incompréhension première des foules? témoignage de l'irritabilité exceptionnelle de l'inventeur qui « ressent ce que d'autres ne sentent pas », ne sentent pas encore, ne sentiront que l'équilibre modifié en eux des besoins concurrents.

Si nous ne sommes, comme la science l'a presque établi, que des manifestations de la vie générique comparables à celles de la vie organique dans l'être, si nous devons à cette constitution nos aptitudes spécialisées, comme sont celles des cel-

lules et de leurs colonies dans les organismes, comment, ainsi que ces cellules et leurs colonies, ne connaîtrions-nous pas les exaltations soudaines, les réactions puissantes de ces aptitudes sous l'excitation fortuite ou prolongée d'une circonstance, d'une situation, d'une crise dans la vie générale ! Pourquoi le génie ne serait-il pas un phénomène naturel analogue aux phénomènes physiologiques, que nous ne pénétrons pas encore dans tous leurs détails si nous les embrassons dans leur ensemble, qui s'exagèrent morbidement, sont rapides ou lents, prédominent ou s'effacent comparativement, suivant les influences?

M. Th. Ribot se défend de trancher « la question tant discutée, nullement résolue, de la nature psychologique du génie »; du moins, a-t-il établi sa nature physique: le génie est une réaction exceptionnelle à un besoin général de l'espèce; et c'est cette définition qu'il nous a fournie qui nous inspirera par la suite.

La croyance, nous dit maintenant M. Ribot, c'est « l'adhésion de l'esprit » aux images qu'évoque l'imagination, adhésion qui est d'autant plus forte que les images doivent leur intensité à des « tendances et autres états affectifs : désir, peur, amour, etc., etc. » plus puissants.

Désir de détourner de soi les périls, la mort, peur de mourir, amour promis, amour éprouvé de l'influence tutélaire imaginée, voilà les états affectifs qui présidèrent à l'invention, à l'établissement des croyances, et leur assurent l'adhésion pour jamais de l'animalité qui est à nos origines, qui reste notre assise.

C'est ainsi que les dieux sont fils de cette première forme de l'imagination que nous avons appelée l'imagination pratique. C'est ainsi que les autres formes de l'imagination, jusques et y compris l'imagination rationaliste, si elles l'adaptèrent, si elles l'épurèrent, restèrent fidèles à l'invention primitive, à la religion auxiliatrice.

Mais nous avons vu la Morale « se faire » parallèlement. Elle est suggérée par le besoin de vivre, comme la religion, puis, indépendamment de la religion, par le besoin de vivre plus esthétiquement, plus conformément au sens du beau, du bien idéal et pratique intervenu. La religion reconnaissant dans la Morale le moyen le plus sûr, le plus réel, de doter l'homme et les sociétés d'aide, de puissance pour vivre et durer, puis, pour atteindre au bien idéal, l'appuiera, se l'appropriera. Ses constructions imaginatives, ses mythes, devront un jour compter avec le rationalisme, le besoin de réaliser le beau, le bien, apportés par la mentalité plastique. Alors se révélera l'indépendance de la Morale et des religions mythiques, l'indépendance des conditions de la vie, dont la morale est suggestion, intuition, verbe, et des expédients imaginés pour suppléer à la connaissance des conditions précieuses et à leur obéissance consciente, seul moyen de la force et de la durée.

Mais à qui rapporter maintenant, pour lui donner autorité, la morale, le Verbe des conditions de la vie? L'homme veut s'en remettre de sa faiblesse dont il a la mesure, de son existence éphémère que chaque instant lui rappelle, à une croyance qui le

réconforte et le console. La Morale, il n'entend l'obéir que si elle lui est donnée pour préposée à tels effets par le mystérieux Maître de l'heure et de puissance.

« Nulle œuvre d'amélioration morale n'est possible, écrit M. J. Payot, si elle n'a pour fondement des moyens d'ordre religieux. »

Il faut donc à la Morale une religion dont elle soit le Verbe, mais une religion, aujourd'hui, en qui puisse communier, comme nous l'avons dit, la logique rationnelle et la logique affective, une religion que la science et la philosophie fassent de vrai, de la conscience de soi, de ses origines, de ses fins, éclairée dans chacun.

Cette religion est pressentie; elle s'ébauche; nous l'avons indiquée en montrant la Morale, verbe de la Vie et tous les penseurs la désignent.

« La religion de l'avenir, a écrit Renan, sera le pur humanisme, c'est-à-dire le culte de tout ce qui est de l'homme, la vie entière sanctifiée et élevée à une valeur morale. »

« La seule vérité religieuse nécessaire et suffisante, dit, de son côté, M. J. Payot, c'est d'admettre que l'univers et la vie humaine ne sont pas sans un but moral et que nul effort pour le bien n'est perdu. »

Le culte appelé c'est donc bien celui de la Volonté mystérieuse qui fit et veut la vie, qui a ainsi la morale pour verbe, dont les dieux de tous les âges furent représentation ; c'est le culte de la Vie indivis avec celui de sa morale.

Pourtant, la morale biologique, M. A. Fouillée la récuse, insuffisante, incomplète. « La vraie morale,

écrit-il, s'efforce, en un mot, de fixer l'objet dernier du *vouloir*, en tant qu'il nous est possible de nous le représenter dans notre conscience ».

L'objet dernier du vouloir, c'est le mieux, c'est le bien; la vie nous l'impose, et si ce bien la philosophie paraît plus apte à le formuler pour le rendre saisissable, encore ne le peut-elle qu'en interprétant les faits biologiques qui en fournissent la base et morale et matérielle, et, dès lors, en débattant son interprétation avec la biologie.

Mais que la biologie et la philosophie se disputent l'honneur de nous la présenter, elles n'en sont pas moins d'accord : la Morale est la loi de la Vie. Comment donc ne serait-elle pas facilement acceptée de telle source, et comment donc la foi ne se prendrait-elle pas à telle autorité ?

« La croyance est l'œuvre et l'expression du tempérament, du caractère, de l'individualité », nous dit M. Th. Ribot. Suivant notre tempérament, « cet hymne immense de la vie, dont nous commençons à peine à entrevoir la splendeur », nous prosternera donc devant telle représentation de l' « Auteur de toute vie » ou de la Vie que nous fourniront notre invention ou la tradition ? Sans doute ! et ainsi sera satisfaite cette « logique affective qui ne doit pas disparaître » et qui est de ressentiment tout personnel. Nous aurons satisfait à la logique pure, tout à la fois, en adressant unanimement notre foi au Principe que nous ont désigné la science, la raison, et qui défie le doute.

La diversité des représentations du Principe objet

de la foi publique peut-elle être un danger ? Elle est inéluctable, comme la diversité individuelle dont elle découle. Mais, nous en sommes à ce stade de notre imagination rationalisée qui la laisse à court d'images, — parce que le réel, le vrai dressent partout des formes nettes, irrécusables, d'une intensité qui n'autorise pas la concurrence. — Qu'elle demeure fidèle, par indigence, aux images traditionnelles, elle ne peut pas trop s'égarer à leur suite. Le philosophe ne nous l'a-t-il pas dit : « Il nous faut un idéal qui ait sa raison dans la réalité même. »

L'ère est venue de l'accord de la logique rationnelle et de la logique affective, puisqu'elles doivent coexister, comme, aussi bien, de tous les accords qui s'ensuivent. La diversité des tempéraments, des caractères, des individualités, n'est pour nous effrayer dans aucune de ses expressions ; la loi de l'accord, qu'entendent l'individualisme et le solidarisme, pour la conciliation de leurs intérêts matériels, ne peut plus les trouver sourds pour la conciliation de leurs visions du Principe originel, des Fins que leur assigne, communes et magnifiques, la conscience éclairée.

Nous ne retiendrons de cet examen de la croyance dans ses origines et ses relations avec la morale que ces remarques qui nous résument et qui nous serviront par la suite :

La croyance est un besoin fixe, mais aussi une affaire de tempérament, de caractère, comme on vient de nous le dire. La religion qui veut retenir la croyance doit donc évoluer avec la mentalité dont

l'évolution modifie tempéraments et caractères. Aussi les mythes religieux perdent-ils de leur crédit, n'ont-ils plus l'adhésion du tempérament et du caractère quand ils se sont attardés, quand ils ne se sont pas adaptés aux modifications survenues dans « la conception du monde et de la vie », sous l'effet de l'évolution mentale.

De même la Morale. Besoin fixe, il lui faut plus encore que la religion, suivre les progrès de la mentalité, se faire de la dernière conception épousée du monde et de la vie. N'est-ce pas, en effet, de cette conception que doivent s'inspirer, découler ses règles de conduite ?

Ainsi s'explique que morale et religion peuvent, doivent marcher de pair, se fondre étroitement, définitivement, quand sera établie la conception définitive. Ainsi s'explique que les peuples se soient détachés d'elles, aient passé outre à leurs stipulations, chaque fois que ces stipulations se trouvèrent inharmoniques avec l'impulsion souveraine de la mentalité.

LIVRE II

LA VIE DE JEANNE D'ARC

CHAPITRE I

L'Ame de l'Héroïne.

§ 1. *Le « facteur personnel »*. Le désintéressement, la douceur aux petits et aux souffrants, l'ethnisme, l'humanisme caractérisent l'individualité de l'âme de Jeanne d'Arc; absence du sens individualiste dans cette âme, épanouissement exclusif du sens altruiste, d'où possibilité de caractère, de génie, pour les causes altruistes. — § 2. *L'hérédité et le milieu*. L'imagination et le caractère chez Jeanne d'Arc sont formations de l'hérédité et du milieu. — Le facteur personnel, la personnalité de Jeanne étant également, construction exclusive de l'hérédité et du milieu, il y a unité dans la composition de son âme ; d'où coordination parfaite, stabilité, puissance de sa volonté. — § 3. *Les explications de Jeanne d'Arc*. Elle est un phénomène de coordination volontaire parfaite. L'idée fixe et les hommes d'action. — Le scepticisme et ses négations.

§ 1. — LE « FACTEUR PERSONNEL ».

Nous avons dit des âmes humaines qu'elles sont des combinaisons individuelles des éléments spéci-

fiques et nous avons vu présider à ces combinaisons, d'après la psychophysiologie, « le facteur personnel », l'hérédité et le milieu. Nous posant ces questions : d'où ? comment Jeanne d'Arc ? nous allons demander, d'abord, à l'âme de l'enfant ce qu'elle tint du facteur personnel, de l'individualité native, puis ce qu'elle dût à l'hérédité et au milieu.

Le facteur personnel, c'est l'équilibre tout particulier qu'affectent, dans l'individu et par l'individu, les apports de l'hérédité et du milieu. Le facteur personnel « impose sa marque à la volonté », nous a-t-on dit et ainsi, il donne à nos actes leur originalité et leur puissance.

Aussi est-ce à ces signes que nous le reconnaîtrons : les tendances, les mobiles habituels de la conduite — dénonçant ceux qui l'emportent parmi « les sentiments qui nous mènent » — l'énergie, la fixité de la volonté — par lesquelles s'accuse l'intensité des sentiments moteurs.

Les mobiles habituels de notre activité nous montrent-ils sensibles aux intérêts pratiques plus qu'aux intérêts idéaux, l'homme double en nous est de plus de matière, d'animalité que d'esprit. Mais les intérêts pratiques qui nous sollicitent sont-ils plus égoïstes qu'altruistes, c'est que l'individualisme prévaut en nous sur ce que nous avons appelé le solidarisme, le sens synergique, voix des similitudes héréditaires et des besoins de progrès.

De même, les intérêts idéaux qui nous inspirent nous inclinent-ils aux réalisations plastiques plutôt qu'aux réalisations psychiques, c'est que nous som-

mes plus aptes à l'invention artistique, industrielle, qu'à l'invention morale; à la recherche du beau, du bien à goûter par les individus, qu'à celle du bien, du beau à l'usage de la collectivité, de l'humanité.

Ce sont là constatations faciles, voire d'énonciation naïve; c'est bien pourquoi les différences individuelles psychiques, et bien que psychiques, sautent aux yeux tout autant que les différences physiques. Notre individualité d'âme, notre « tempérament » ne sauraient faire que des dupes bénévoles.

L'individualité d'âme de Jeanne d'Arc est, entre toutes, une individualité, sur laquelle on ne peut se méprendre. Les légendes les plus hostiles, les invectives intéressées de l'adversaire, les imputations ou insinuations du procès de Rouen, ne donnent pas le change : pour tous les contemporains, comme pour les docteurs de Poitiers qui durent se prononcer à l'origine, l'individualité de l'enfant est « toute de simplesse et d'honnêteté ». Elle est celle d'une âme en qui les sentiments égoïstes manquent, manqueront toujours. Cette âme ne vibre que de sentiments altruistes : l'amour des petits, des faibles, des souffrants; la passion du droit, du juste, du bien.

Certes! c'est l'idéalisme qui domine dans l'âme candide et c'est l'idéalisme de la race, réalisateur, qui veut vivre et faire vivre autour de soi, par tous, l'idéal perçu.

Cet idéal est aux âmes de tous, mais combien méconnu, outragé! Jeanne s'efforcera d'y haus-

ser vraiment la vie pratique, le pratiquera pour l'exemple.

Son altruisme est large, et il témoigne qu'il procède non de généralisations vagues, échos d'aspirations plus ou moins trahies par leur expression, mais directement, du sens profond des conditions de la vie, de cette raison intuitive qui n'entend la loi de l'accord que sur ses bases primordiales et implicites : le respect, la protection du droit d'être, tout d'abord, des individus, des variétés de l'espèce, facteurs de l'évolution générique.

Aussi est-ce bien le droit d'être de la variété, de la race dont elle tient sa chair et son âme, qui sollicite le plus vivement la sensibilité de l'enfant. C'est au nom de la « pitié qui est au royaume de France » qu'elle commence son exode et elle ne verra jamais couler « le sang de France que les cheveux ne lui lèvent ». C'est bien l'émoi tout spécifique, solidariste, qu'éprouve tout être aux coups qui, dans l'un de ses proches, frappent sa souche.

Mais la passion de la vie des siens, de l'intégrité du milieu, du patrimoine qui les a pétris, qui leur est indispensable, n'est pas pour nuire à l'amour que la douce fille porte à l'espèce tout entière, à son besoin générique de hâter l'évolution de cette espèce à plus de paix et de justice, à une coopération plus fraternelle, plus sainement inspirée des vraies bases de l'accord, aussi bien entre les peuples qu'entre les individus. Et les conditions de ces progrès ne lui échappent pas.

Son intuition, la suggestion biologique les lui montrent dans la plus grande dignité des esprits

par la plus grande décence des mœurs et des appétits, par la morale, en un mot; et elle n'apporte pas son évangile à la France seulement; elle convie les Anglais, l'ennemi combattu, et tous les peuples à le recevoir. On ne s'y trompe pas; c'est pour tous qu'elle prêche, c'est à tous qu'elle s'adresse; elle est la « sibylle », la prophétesse du vrai et, de partout, on l'écoute, on sollicite ses arrêts.

Si tels sont les sentiments moteurs de tous les actes, de toute la vie de l'étonnante enfant, c'est donc que son originalité, son facteur personnel, est l'absence du sens individualiste en elle, voire la répudiation partout de ce que ce sens a d'étroit et de contraire au libre développement des évolutions collectives, de l'évolution générale dans sa complexité nécessaire; c'est donc que le solidarisme, le sens familial, ethnique, générique, envahisseur de l'âme généreuse, n'y a pas laissé de place pour une personnalité directe, y a substitué une personnalité suggérée, la personnalité ethnique, générique, avec toute la puissance qu'implique sa composition embrassant des générations sans nombre!

Et voici pour nous expliquer aussitôt comment l'enfant, la paysanne, ne connaîtront pas la timidité, la défiance de soi, le doute et l'hésitation. C'est tout un peuple qu'elles incarnent, sa volonté d'être, mais d'être dans sa spécialité, sa fonction, sans nuire, pour coopérer, à la vie de l'espèce.

S'il nous faut définir, pour nous résumer et préciser, le facteur personnel de Jeanne d'Arc, nous dirons qu'il est d'ethnisme et d'humanisme exclu-

sifs, représentation pure de l'hérédité et du milieu.

Étant tel, il constitue une irritabilité particulière, prête à réagir à toute offense à l'ethnisme, à l'humanisme, une possibilité de caractère, de génie, au service de la cause ethnique, humaine.

§ 2. — L'HÉRÉDITÉ ET LE MILIEU

L'hérédité, c'est d'elle que nous vient la sorte de notre mentalité, soit, la sorte de notre imagination et la sorte de notre caractère.

L'imagination, nous avons dit de quelle sorte elle est dans la mentalité celtique. Elle est plastique, c'est-à-dire portée à « matérialiser », à réaliser, rationaliser l'idéalisme resté, cultivé, de la diffluence première.

C'est bien la marque de l'imagination de Jeanne d'Arc. Hantée exclusivement de l'idéal héréditaire, biologique, du besoin d'indépendance de la race, dans le milieu dont est issue la variété ethnique, de son besoin supérieur d'une morale haute ennoblissant, ordonnant l'existence, cette imagination sera créatrice des moyens les plus pratiques et les plus immédiats de réaliser cet idéal, de satisfaire ces besoins.

La tendance rationaliste ethnique, c'est d'elle que procédera ce « bon sens en toutes choses » qui fera l'admiration de tous ceux qui approcheront l'enfant; c'est elle qui inspirera les répliques de l'héroïne et particulièrement celle qu'elle opposera à la dialectique des docteurs de Poitiers.

Pourquoi des gens d'armes, lui demandent ces logiciens, tenant eux aussi de la race, pourquoi des gens d'armes pour réaliser la volonté divine, puisqu'elle est toute-puissante.

Les gens d'armes batailleront, répond Jeanne d'Arc, Dieu donnera la victoire.

C'est qu'elle n'est pas dupe de la toute-puissance de l'esprit, du divin à la façon dont l'entend l'Église; elle a pénétration naturelle de cette loi du dualisme humain : il ne peut que s'il ne se dissocie pas, qu'autant que la volonté commande et que le geste obéit ; les actes ne valent que par la volonté qui les anime. Intuition rationaliste !

Les contemporains relatent à l'envi la vivacité des ripostes de la paysanne, ses saillies piquantes et de belle humeur. Ici, nous trouvons l'influence du milieu associée à celle de l'hérédité. Aussi bien les deux influences sont-elles inséparables; on nous a prévenu : « L'étude de l'influence du milieu sur l'être organisé vivant, et celle de l'être sur le milieu sont liées l'une à l'autre ».

Jusqu'à quel point le milieu façonne la façon de sentir, participe à l'élaboration de la structure cérébrale, on ne saurait le dire; mais le milieu donne manifestement ses couleurs, son ton à l'imagination et ainsi donne leur expression à ses créations. La pure et claire atmosphère de France, les sucs de ses terres ensoleillées sont certainement pour beaucoup dans l'alacrité et la saveur de l'esprit français et si Jeanne a cet esprit, c'est bien qu'elle est fille de France, comme elle le dit.

Nous n'insisterons pas; les faits, nous le diront

suffisamment plus loin : l'imagination de Jeanne d'Arc dénonce bien l'hérédité et le milieu dont elle est sortie. Il en va de même de son caractère.

Le caractère, écrit M. Th. Ribot, c'est « cette manière générale de sentir, ce ton permanent de l'organisme, qui est le premier et le véritable moteur ». Avec l'hérédité, « les circonstances physiologiques antérieures à la naissance et postérieures à la naissance, l'éducation, l'expérience, ont contribué à le former... On peut affirmer aussi que ce qui le constitue, ce sont bien plutôt des états affectifs, une manière propre de sentir qu'une activité intellectuelle ».

Enfin, nous dit M. Gustave Le Bon « parmi les sentiments constitutifs du caractère, il faut noter surtout, la persévérance, l'énergie, l'aptitude à se dominer, facultés plus ou moins dérivées de la volonté » et aussi le respect des conditions traditionnelles de l'existence sociale.

Moralité de la conception et de l'action, fermeté et unité de la volonté, ce sont donc les composantes du caractère ; elles ne découlent pas de l'intelligence qui est sensibilité personnelle aux excitations extérieures; elles sont le résultat d'états affectifs accumulés par l'hérédité générale et immédiate.

Quelle est la part d'influence du milieu? M. Gustave Le Bon nous l'indique : « Impressionné d'une certaine façon par les choses extérieures, l'individu sent, pense et agit d'une façon fort différente de celle dont sentiront, penseront et agiront ceux qui possèdent une constitution mentale différente », voire une constitution mentale analogue, mais autrement im-

pressionnée par l'ambiance. Le milieu ne nuance pas seulement l'aile du papillon, il la constitue ou la modifie à sa marque; de même notre imagination et notre caractère, notre manière de sentir et notre manière de vouloir, sont nuancées et agencées par le milieu dans la matière héréditaire.

« Les circonstances physiologiques antérieures ou postérieures, à la naissance, l'éducation, l'expérience », contribuent à former le caractère, parce qu'elles influent sur l'hérédité immédiate ou le milieu individuel.

La moralité de la conception et de l'action, dans le caractère de Jeanne d'Arc, nous l'avons vue provenir de la moralité héréditaire , générique, dont c'est l'originalité de l'enfant, d'être exclusivement imprégnée, possédée; et l'unité et la fermeté de la volonté qui distinguera l'héroïne n'a pas d'autre cause : son exclusive possession par la moralité générique et son impulsion.

Par cette exclusive possession, par cette unité d'âme, Jeanne d'Arc possède « cette coordination parfaite » qui est le trait, nous dit M. Th. Ribot, « des plus hautes volontés, des grands actifs, quel que soit l'ordre de leur activité... L'unité extérieure de leur vie est dans l'unité de leur but, toujours poursuivi, créant au gré des circonstances des coordinations et des adaptations nouvelles. Mais cette unité extérieure n'est, elle-même, que l'expression d'une unité intérieure, celle de leur caractère. C'est parce qu'ils restent les mêmes que leur but reste le même. Leur fond est une passion puissante, inextinguible, qui met les idées à son service. Cette passion, c'est eux,

c'est l'expression psychique de leur constitution, telle que la nature l'a faite ».

Possibilité de caractère, possibilité de génie, avions-nous dit de la constitution psychique de Jeanne. Nous ne nous étions pas trompés.

« États affectifs » et non « activité intellectuelle », ce sont bien les facteurs de son caractère. L'activité intellectuelle, chez l'enfant, n'est que pour servir sa « passion puissante, inextinguible » de l'indépendance, de l'intégrité de la race, de sa moralisation; pour créer « au gré des circonstances, des coordinations et des adaptations nouvelles ». Et ce fond de passion est bien legs de l'hérédité et du milieu.

Si la passion de la vie, pour la famille, la société fondée, est directement le besoin de vivre biologique des variétés et espèces, jamais nulle part cette passion ne s'est montrée plus vive et constante qu'en terre de France, et c'est indice de vitalité, cette énergie du vouloir vivre.

« Les circonstances postérieures à la naissance, l'éducation, l'expérience » — l'hérédité immédiate, le milieu du moment — ne peuvent que s'ajouter à l'hérédité médiate, le milieu générique, pour exalter, chez Jeanne, la passion patriotique. Nous le verrons plus loin.

Il nous est ainsi apparu que dans la formation du caractère, comme de l'imagination, l'élément capital avait été l'hérédité, chez Jeanne d'Arc. L'hérédité, nous l'avons trouvée, dès lors, l'exclusive composante de l'âme héroïque et cette unité intérieure explique suffisamment l'unité, la stabilité la puis-

sance, de la volonté de l'enfant, unité, stabilité, puissance, grâce auxquelles la volonté fait de si grandes choses.

§ 3. — LES EXPLICATIONS DE JEANNE D'ARC

Pourquoi Jeanne d'Arc fit de grandes choses, nous venons d'en fournir une première explication.

La coordination volontaire parfaite, c'est, nous dit Th. Ribot, tout le secret « des grands actifs, quel que soit l'ordre de leur activité : César, ou Michel-Ange, ou Saint Vincent de Paul ». En effet, grâce à cette coordination, en eux, « tout conspire, converge, consent ».

Jeanne d'Arc fut un phénomène de coordination parfaite.

Ces phénomènes, ces caractères, sont-ils rares ? Non, nous répond l'éminent psychologue : « Même dans la vie ordinaire, ces caractères se rencontrent, sans faire parler d'eux, parce que l'élévation du but, les circonstances, et surtout la puissance de la passion leur ont manqué. »

L'élévation du but, les circonstances, la puissance de la passion ne manquèrent pas à Jeanne d'Arc, et les effets de sa coordination volontaire parfaite purent se produire. Voilà qui réduit le cas merveilleux à un phénomène de la vie courante.

Mais, pourquoi le phénomène, ici, où on ne l'attend pas, où rien ne l'a préparé apparemment, où tout peut-être entrave à sa production? et pourquoi

cette coordination volontaire tendue au seul salut de la race et en temps si opportun?

A la première question, l'histoire n'a pu répondre encore que le *Spiritus flat ubi vult*, par lequel la sagesse humaine se dérobe aux explications qu'elle n'a point. A la seconde question, elle a répondu, non moins évasivement, avec Henri Martin : « Il régnait une de ces grandes attentes qui appellent et suscitent le prodige attendu ».

Aux deux questions la foi a répondu avec Jeanne : « C'était choix et volonté de Dieu ! »

Le scepticisme a nié délibérément.

Le xve siècle s'était écrié simplement : miracle!

Aux miracles, l'époque était croyante, et il le fallait bien! La croyance, nous l'avons vu, c'est un appel de notre faiblesse à une intervention surnaturelle contre les forces naturelles ou autres qui menacent notre vie, nos intérêts ; c'est un appel aux miracles! et lorsque, en effet, en dehors de nous, en dépit de nous, les forces menaçantes sont conjurées, retournées, appliquées à nous servir — car cela arrive, et Jeanne en était un témoignage! — que dire?

Que pouvait dire, au xve siècle, l'observation, la science commençante? Miracle! puisqu'elle ne possédait pas l'explication du phénomène. Pourtant, elle répugnait déjà au mot dans son rationalisme s'esquissant. Elle ne nia point — ç'aurait été encore une affirmation! — elle considéra, avec les docteurs de Poitiers, avec le vieux Gerson, que l'événement était profitable à la Morale, qu'il n'y avait en la personnalité suscitée que « simplesse et honnêteté », et elle déclara que : « on pouvait pieusement et salu-

tairement accepter l'aide et soutenir le fait de la Pucelle ».

Mais le succès pouvait ne pas couronner l'événement, et les sages et prudents philosophes prévenaient les revirements de la crédulité : « Il n'en faudrait pas conclure que les choses qui ont été faites soient l'œuvre de l'esprit malin plutôt que de Dieu ».

Admirable modestie, admirable pénétration de l'objet social de la pensée, que n'ont pas toujours imitées la science et la philosophie de nos jours; admirable assurance de la conscience, supérieure aux désaveux des contingences!

Profitable pour la morale — et donc pour l'évolution humaine — l'entreprise à laquelle Jeanne était conduite par les suggestions de l'âme ethnique, spécifique, qu'elle incarnait; ç'avait été le sentiment des penseurs de son temps, et cela leur suffit pour lui faire crédit. Leurs successeurs firent de même sous la même inspiration, autant qu'ils surent isoler morale et religion et ne point faire griefs à la première des erreurs et illogismes de la seconde.

Mais accepter l'événement n'était pas l'expliquer : « Idée fixe », proposa-t-on! cas pathologique! et, en effet, Jeanne, de son dire et de celui de ses contemporains, Jeanne était visionnaire, extatique! Et Michelet d'ajouter : « S'il fallait en croire son écuyer d'après le témoignage de diverses « preudes femmes », l'héroïne ne connut jamais les infirmités de son sexe ».

Le fait paraît controuvé, mais ne l'était-il pas par toute l'histoire héroïque! Comment une hys-

térique, sous l'effet de son mal, dont ne découle ordinairement que des désordres de la volonté, eût-elle pu donner les plus manifestes témoignages d'unité, de stabilité, de puissance de la volonté, de « coordination volontaire parfaite ! » C'est là qu'eût été le miracle !

L'explication pathologique faisait faillite. D'ailleurs remarqua Henri Martin : « l'extase, le somnambulisme se sont manifestés chez les génies les plus puissants et les plus actifs. Il n'y a rien de commun entre les divagations de la folie et les visions des extatiques. L'illusion de l'inspiré consiste à prendre pour une révélation apportée par des êtres extérieurs, anges, saints ou génies, les révélations intérieures de cette personnalité qui est en nous et qui, parfois, chez les meilleurs et les plus grands, manifeste par éclairs des forces latentes dépassant presque sans mesure les facultés de notre condition actuelle ».

On le voit, l'historien énonce des observations que reprendra et confirmera la psychophysiologie. Sous une autre forme, il nous signale le « facteur personnel » et ces « possibilités de caractère », de génie, où nous avons montré, avec la science contemporaine, une irritabilité, variable avec les individus, aux excitations des forces extérieures.

Certainement ! l' « idée fixe » n'est pas toujours un phénomène morbide, nous répète M. E. Boutroux : « L'homme de génie lui aussi est possédé par une idée, se suggère de la trouver belle et grande et en arrive à agir comme automatiquement d'après cette idée. Et ce n'est pas seulement l'homme de génie encore voisin mystique qui offre des exemples

d'auto-suggestion et de monoïdéisme ; ces deux phénomènes se rencontrent chez tous les hommes d'action, chez tous ceux qui se donnent à une cause, à une mission, à une tâche. Et la concentration de nos facultés sur une idée unique, n'est-elle pas d'une manière générale la condition, le principe même de l'action ? C'est dans la mesure où elles deviennent exclusives que nos idées cessent d'être de pures idées pour tirer à elle les forces vives de l'âme et se changer en volontés et en actes ».

On peut donc appeler « idée fixe » le principe de l'activité et de la volonté chez Jeanne d'Arc sans y voir un état morbide que tout dément. Mais si c'est répondre à la rigueur à la question : « Pourquoi une enfant, une paysanne ? » ce n'est pas répondre à ces questions plus hautes : pourquoi un intérêt social donné pour objet à une idée fixe et donné avec opportunité ?

Évasive, avons-nous dit de la réponse aventurée par Henri Martin : « Il régnait une de ces grandes attentes qui appellent et suscitent le prodige attendu ». Évasive, mais comme le sont forcément les explications de cette raison intuitive qui souvent devance, qui toujours guide la science dans ses lentes investigations.

Les grandes attentes, les aspirations unanimes et ardentes sont les précurseurs des phénomènes qui leur donneront satisfaction, parce qu'elles sont manifestations du besoin qui appelle et suscite l'organe nécessaire. Lamarck nous l'a donné à entendre. Mais c'est considérer implicitement les sociétés comme

des êtres vivants ! C'est bien ce que, encore, la Science nous autorise à faire.

Voici donc l'explication biologique de Jeanne d'Arc :

Jeanne d'Arc est dotée d'une coordination volontaire parfaite, parce que, bien que enfant, bien que ignorante, elle possède ce facteur personnel, cette irritabilité particulière qui la vouent à la recherche du beau, du bien à l'usage de la collectivité, de l'humanité ; parce que, en elle, se trouvent accumulés, exclusifs, les états affectifs, les aspirations séculaires de la race, de l'espèce ; parce que c'est là « l'expres- « sion psychique de sa constitution », de son unité « intérieure », que tout, de son être, « conspire, consent, converge » aux œuvres de salut public ».

Voilà pourquoi son élection a sa tâche. L'esprit ne souffle pas où il veut, au hasard ; il souffle partout ; mais n'y vibrent que les âmes tendues comme il convient.

L'esprit, ici, c'est le sens ethnique. Le sens ethnique, c'est la trame même de l'âme de Jeanne ! Tandis qu'aux autres âmes — car toutes lui sont ouvertes, par dispositions fondamentales — il éveille de l'anxiété, une grande attente, une activité réflexe mal coordonnée, et ne peut autre chose, il détermine chez l'enfant une activité stable, puissante, industrieuse, géniale, parce qu'il y a passion, « unité intérieure », monoïdéisme, précisément appliqués dans le sens où il souffle. Il y avait là spécialisation, fonction préétablies. Et voilà pourquoi Jeanne fut élue, suscitée pour telle œuvre et avec cette puissance, cette opportunité.

La race doit être considérée comme un être vivant; elle a ses cellules, ses leucocytes préposés à la sécurité. Leucocytes, ces « bons Français » qui vont accourir autour de l'enfant.

De même fonction dans l'organisme, mais plus vivace, elle ameutera, elle conduira ces bonnes volontés; elle sera au milieu d'elles ce qu'est la volition dans la volonté : « un état conscient final qui résulte de la coordination plus ou moins complexe d'un groupe d'états conscients, subconscients ou inconscients (purement physiologiques) qui tous réunis se traduisent par une action ou un arrêt ».

Un phénomène purement physiologique dans la vie de la race, voilà ce que fut Jeanne d'Arc; un phénomène ni plus ni moins miraculeux que ceux qui se produisent à toute heure dans l'être vivant, qui le réparent, le maintiennent, le rétablissent dans les conditions de son existence, répondent à son besoin essentiel de vie, de durée, de progrès.

Quelle explication Jeanne pouvait-elle donner de son cas? Si ce n'est pas l'explication scientifique, que le XV[e] siècle n'était pas en état de formuler, c'est une explication qui l'implique : « C'est pour cela que je suis née », dit-elle à ceux qui s'émerveillent et s'effrayent que, si jeune et si frêle, enfant et femme, elle se prenne à si rude entreprise.

« C'est pour cela que je suis née! » et elle sait occasionnelle, fortuite, la force exaltée qu'elle représente: « Hâtez-vous de me bien employer », répète-t-elle à son entourage.

N'est-ce par conscience qu'elle est suscitée par la

vie même de l'être national pour fonction naturelle et fonction que « seule » elle peut remplir avec la puissance nécessaire? En effet, seule, elle présente, accumulée, tendue, pure de tout mélange, libre de toute sollicitation autre, l'irritabilité fonctionnelle: et c'est là manifestement circonstance exceptionnelle et peu renouvelable.

Intuition, pénétration subconsciente des lois de la vie!

Mais à qui l'élue peut-elle rapporter cette aptitude exceptionnelle à si haute et noble tâche, ces « forces latentes dépassant presque sans mesure » l'humble puissance humaine, qui sont en elle? « A l'Auteur et soutien de toute vie », ainsi que dit Henri Martin, au Dieu qui est représentation animiste de la vie.

Jeanne ne saurait imaginer mieux et qui soit plus près du vrai. Elle s'offre donc aux inspirations de son Dieu, tend tout son être pour les percevoir, s'hallucine, voit, entend comme venant de ses saints familiers ses illuminations intérieures.

Elle est sincère : jamais elle n'entendra mieux ses voix que dans les solitudes du milieu natal ou celles qui les reproduisent. Ainsi en va-t-il pour les inspirés de toutes les sortes et de tous les temps; ainsi s'accuse cette « personnalité qui est en nous » d'autant plus prodigue de ses révélations que l'hérédité, le milieu, dont elle est l'écho, l'enveloppent et la stimulent plus directement.

L'explication que Jeanne d'Arc donne d'elle-même, et que la foi ne pouvait qu'accepter, n'est donc que l'expression mythique de l'explication scientifique.

Un miracle, a-t-on dit justement, n'est qu'un phénomène inexpliqué; c'est un phénomène enrobé par la foi dans une gangue de légendes merveilleuses qui le livrera non dénaturé, grossi seulement et paré, lorsque viendra le moment de l'explication rationnelle.

Le scepticisme, lorsqu'il n'est pas seulement expectatif, lorsqu'il entend prononcer avant l'heure et opposer à la foi d'affirmation une foi de négation non moins affective, fait œuvre plus dangereuse pour le triomphe final de la vérité. Sa foi négatrice, en effet, ne s'en prend pas seulement, d'ordinaire, au caractère miraculeux du fait, du phénomène, il s'attaque au phénomène lui-même.

Ainsi pour Jeanne d'Arc, à la légende laudative et naïve, on paraît s'efforcer de substituer en ce moment une légende d'esprit critique aussi incertain et à tendances diffamatoires, faussant l'histoire et supprimant le phénomène. L'héroïne n'est plus qu'un « meneur de foules » et de l'espèce la plus commune. Ses inspirations sont prêt de son entourage; son patriotisme est loyalisme, traditionalisme serviles; ses mœurs même sont suspectées; si elle n'est pas une malade, elle est une aventurière. Et pour justifier ces imputations, que nous examinerons de plus près lorsque l'étude de faits les ramènera devant nous, il faut certainement plus prêter à l'histoire véridique que ne l'ont fait les chroniques du miracle. Mais tandis que celles-ci ne pouvaient influencer la critique scientifique, la destruction systématique du phénomène, dans ses effets et dans ses causes, est certainement œuvre plus obstructrice

de cette critique et le scepticisme va, ici, contre le but qu'il poursuit.

On ne combat pas la logique affective par une logique affective tout aussi passionnée et plus hasardeuse encore. Pour retirer l'attribution d'effets à une puissance qu'on dénie, il faut rapporter ces effets à leur cause rationnelle, expérimentale; expliquer le miracle, le mirage; ne pas opposer illusion à illusion. Une Jeanne d'Arc aventurière, dissolue, sans génie propre, n'aurait fait qu'œuvre plus merveilleuse, puisque son action sur les esprits et les événements fut devenue plus difficile, eût demandé des complicités plus inadmissibles, eût impliqué un *Deus ex machina* qui substituerait, qui ajouterait le mystère de son autorité, de sa volonté puissante, de sa personnalité, à celui de son instrument.

L'explication biologique apparaît donc la seule valable et la seule qui résume et concilie les explications empiriques jusque-là tentées.

Oui, Jeanne d'Arc fut la possédée d'une cause qui la fit agir comme automatiquement; mais son idée fixe a sa raison dans sa constitution psychique toute d'ethnisme et d'altruisme, en est l'expression.

Oui, Jeanne d'Arc est l'évocation du « grand Secours » qu'attendaient les âmes françaises; mais cette évocation est l'œuvre de l'un de ces besoins à puissance créatrice que reconnaît la physiologie, parce que les races sont êtres vivants, régies par les mêmes lois que les êtres vivants, parce que, comme les êtres vivants, elles comptent des cellules préposées aux réactions tutélaires, animées pour

ces réactions d'une énergie qui se mesure à l'énergie de la crise à conjurer, qui se bande automatiquement à l'heure de cette crise.

Jeanne n'est pas une invention de la légende, elle est un phénomène naturel et si ce phénomène est de ceux qu'on a dit, jusqu'à ce jour, providentiels, qu'on a attribué à « l'Auteur et principe de toute vie » en raison de leur intervention merveilleusement topique et à point nommé, il n'en est pas moins de ceux que la biologie admet, constate, reproduit, en se contentant de rapporter à la Nature leur origine et leurs propriétés tutélaires.

CHAPITRE II

Sa Vocation.

§ 1. *Les signes de la vocation.* Les signes de la vocation sont : *la précocité*, *l'individualisme*, *la nécessité de la création ;* ces signes se rencontrent dans la vocation de Jeanne d'Arc. — § 2. *La précocité de l'invention chez Jeanne d'Arc.* Les circonstances, l'hérédité, le milieu concourent à l'exaltation précoce du sens ethnique, altruiste, principe de l'invention chez Jeanne d'Arc. — § 3. *L'individualisme de l'invention chez Jeanne d'Arc.* Cet individualisme s'atteste par l'humanisme des visées de l'héroïne, humanisme qui la distingue des héroïnes guerrières que le solidarisme familial suscita dans tous les temps. — § 4. *La nécessité de l'invention chez Jeanne d'Arc.* Cette nécessité s'accuse dans les paroles et tous les actes de l'héroïne. — La précocité, l'individualisme, la nécessité de son invention classe Jeanne d'Arc parmi les « inventeurs de la morale », parmi les conducteurs de peuples et non au nombre de « meneurs de foules ».

§ 1. — LES SIGNES DE LA VOCATION

La vocation ! Le mot est bien de cette raison intuitive dont nous avons dit qu'elle devance et guide la science. Il est synthétique de ce que les lois de la vie nous ont laissé précédemment pénétrer d'elles : nous sommes, dans l'être ethnique, « appelés, voués » à une œuvre, à une tâche pour laquelle nous spécialise notre facteur personnel.

Grands inventeurs, hommes de génie, nous le sommes si l'irritabilité spéciale qui constitue notre facteur personnel, nous appelle, nous voue à réagir puissamment sous l'excitation fortuite ou constante de l'un ou l'autre des besoins de l'espèce.

On nous a montré qu'un besoin spécifique est toujours à l'origine de l'invention. Le mot vocation exprime justement la prédestination de l'individu, sa subordination dans l'ensemble social, sous l'effet de la loi de vie de l'espèce ; en l'imaginant, l'observation populaire a témoigné des clartés qui ont toujours illuminé notre inconscience sur les principes de notre activité.

Notre vocation, notre spécialisation, s'accusent comme notre facteur personnel qu'elles manifestent par nos tendances et nos actes ; elles sont donc de reconnaissance facile et si elles sont puissantes, elles se distinguent, nous dit M. Th. Ribot, par la précocité, l'individualisme, l'originalité, la nécessité, la fatalité des gestes qu'elles nous imposent.

La précocité, avec laquelle nous inventerons, nous agirons, sous l'impulsion de notre vocation, « se réduit à l'innéité », écrit le maître ; elle atteste bien la prédestination, l'équilibre préétabli des éléments spécifiques que nous apportons en naissant, et elle commandera nos actes, nous fera réagir, dès que notre innervation, notre développement cérébral seront au degré d'achèvement voulu pour permettre les réactions sollicitées.

L'individualisme, l'originalité de notre activité, ne peuvent manquer d'accuser l'individualité, l'originalité du facteur personnel inspirateur. Mais

celui-ci, équilibre particulier des éléments spécifiques, est à la marque spécifique et ethnique ; il imprimera donc cette marque à notre activité, à notre invention, il les appellera à servir un besoin de l'espèce, de la race, tout en les marquant à sa façon de sentir ce besoin, de vouloir sa satisfaction.

La nécessité, avec laquelle, voués, appelés à servir un des besoins de l'espèce, de la race, nous devrons obéir à notre vocation, à notre fonction, découle directement de notre prédestination, de notre subordination dans l'ensemble spécifique. On ne conçoit pas dans un organisme une cellule agissant, réagissant autrement qu'avec l'activité spécialisée pour laquelle elle a été formée, échappant à l'action de la sensibilité particulière qui doit la livrer aux excitations correspondantes des forces extérieures.

La vocation de Jeanne d'Arc s'est indéniablement manifestée, avec précocité, originalité, fatalité, et nous avons là confirmation que l'héroïne est bien un de ces phénomènes des vies ethniques suscités pour inventer, créer les moyens du salut, du mieux, pour satisfaire aux besoins de la durée et et du progrès de la collectivité. Mais il nous faut contrôler plus rigoureusement cette genèse biologique en examinant dans leurs détails les traits de la précocité, de l'individualisme, de la fatalité de la vocation héroïque ; aussi bien aurons-nous ainsi l'occasion de démêler dans celle-ci la part d'influence du facteur personnel, de l'hérédité, du milieu,des circons tances.

§ 2. — LA PRÉCOCITÉ DE L'INVENTION CHEZ JEANNE D'ARC

Il n'est pas d'invention, nous a-t-on répété. sans besoin de l'espèce, soit, sans que l'hérédité, le milieu, dépositaires, instigateurs des besoins de l'espèce, de la variété, n'interviennent, avec les circonstances, dernières stimulatrices. Nous allons voir l'hérédité, le milieu, les circonstances former et exalter l'invention de Jeanne d'Arc, en nous expliquant, tout à la fois, la précocité, l'innéité de cette invention.

Lorraine, de souche champenoise, Jeanne naît à Domrémy dans la nuit du 5 au 6 janvier 1412. Sa mère est d'une famille du Barrois et son prénom de Romée dénote les traditions pieuses qu'elle apportait. C'est d'elle que Jeanne apprendra ses prières de chrétienne, quelques saintes légendes et, enfin, à coudre et à filer; ce sera toute l'éducation de l'enfant. Le curé de Domrémy n'y eut aucune part et jamais Jeanne ne le mettra dans le secret de ses visions, ne lui demandera conseil non plus qu'à nul autre homme d'église.Elle entendra directement ses voix et n'en voudra d'interprète qu'elle-même.

Le milieu natal ne peut que tremper l'âme enfantine d'un ethnisme, d'un solidarisme partout surexcité par les circonstances.

Le père de Jeanne possède quelques biens en terres, prés et bois. Il les exploite de ses mains avec l'aide de ses trois fils. Jeanne, après le mariage de sa sœur aînée, Catherine, sera elle-même appelée à garder le bétail dans les grasses prairies de Dom-

rémy, lorsque viendra le tour de la famille à la corvée communale.

Le ban de Domrémy est en terre de France depuis plus de cent ans ; en terre de France de toute éternité, s'il ne faut tenir compte pour distinguer les assiettes ethniques que des cadres géologiques qui délimitent les milieux et leur communiquent avec leur originalité constitutive, l'originalité de la faune et de la flore, l'originalité de la vie de tous leurs produits.

Le 29 Décembre 1299, Philippe-le-Bel avait marqué solennellement à la Meuse entre Vaucouleurs et Toul, la frontière du royaume. Peu après, Toul, le Barrois, Verdun avaient librement répudié la suzeraineté de l'empire d'Allemagne pour se dire terres françaises et le mouvement se propageait pacifiquement jusqu'au Rhin, sous l'influence des affinités, de l'hérédité et du milieu, lorsque la néfaste période de la guerre de Cent ans venait le suspendre.

En 1365, la couronne avait acquis à son domaine la châtellenie de Vaucouleurs dont relevait Domrémy et les populations avaient pu manifester plus vivement leur dévouement à l'autorité royale, moins rapace et plus bénévole que celles de seigneuries locales. Ce dévouement n'avait fait que s'aviver dans les vicissitudes communes, quand, pressé d'ennemis, à court d'argent et d'hommes d'armes, le roi avait dû en appeler aux bonnes gens des villes et des campagnes de la défense de leur fidélité et de leurs biens contre les envahisseurs et les pillards.

Ainsi en était-il au moment où Jeanne grandissait.

Jamais les discordes civiles et la guerre étrangère n'avaient désolé plus durement le pays. Les Anglais et les Bourguignons faisaient rage aux environs de Domrémy, tout autant, d'ailleurs, que les Armagnacs et les gens du roi. Le royaume venait de tomber des mains d'un roi dément à celles d'un Dauphin indolent, qui, pour premier acte, l'avait cédé pour moitié à l'ennemi héréditaire, à l'Anglais abhorré.

On avait vivement ressenti autour de Jeanne d'Arc le déchirement et la honte du traité de Troyes. Le patriotisme et le loyalisme avaient pris des allures militantes. Les enfants du bourg menaient la guerre contre ceux de Maxey, le village voisin gagné à la cause des Bourguignons et de l'étranger avec le duché de Lorraine dont il dépendait. Jeanne pansait de ses petites mains les horions reçus, et elle devait bientôt soigner blessures plus sérieuses.

Des campagnes voisines accourent maintenant des fugitifs, chassés sanglants de leurs chaumières incendiées. L'enfant voit alors la couleur de ce sang de France qui ne coulera jamais devant elle que « les cheveux ne lui lèvent ». Enfin, Domrémy subit lui-même l'épreuve. Une bande de pillards oblige ses habitants, un jour, à demander asile au « vieux château en l'Ile », la maison forte qu'enclôt la Meuse à la garde de ses prairies. La tourmente passée, les vies sont sauves, mais le bétail a été enlevé, l'église et les lieux chers ont été profanés.

Trois ans plus tard, c'est jusqu'à Neufchâteau, la bonne forteresse, qu'il faut fuir et, au retour, mêmes douleurs.

Certes? c'était « grand pitié au royaume de

France ! » La vocation de Jeanne s'affirme ; à treize ans, elle entend ses voix et pendant quatre ans elles se feront plus pressantes jusqu'à ce qu'enfin elles déterminent l'exode héroïque.

Ces voix, l'enfant en dénonce elle-même l'origine : « Je suis de sang de France ! » répéte-t-elle incessamment, et le sang de France ne peut couler sans qu'elle souffre et s'émeuve. Elle réagit parce que sa chair est partie du corps national, parce qu'en elle toute l'hérédité vibre aux atteintes; et c'est là ce qu'elle entend comme des voix : les frémissements de la souche héréditaire, les protestations de la vie dans la race assaillie de toutes parts.

« Pour comprendre la vraie signification de la race, nous dit Gustave Le Bon, il faut la prolonger à la fois dans le passé et dans l'avenir. Infiniment plus nombreux que les vivants, les morts sont aussi infiniment plus puissants qu'eux. Ils régissent l'immense domaine de l'inconscient, cet invisible domaine qui tient sous son empire toutes les manifestations de l'intelligence et du caractère. C'est par les morts beaucoup plus que par les vivants qu'un peuple est conduit. C'est par eux seuls qu'une race est fondée. Siècle après siècle, ils ont formé nos idées et nos sentiments et, par conséquent, tous les mobiles de notre conduite. Les générations éteintes ne ne nous imposent pas seulement leur constitution physique, elles nous imposent aussi leurs pensées. »

L'hérédité ! c'est indéniablement ce qui inspire et va conduire l'humble petite fille de Domrémy ; on ne peut assigner une autre origine aux pensées, aux

mobiles qui, si précocement, hantent et meuvent l'enfant, la paysanne. Mais, elle le dira : ses voix, les pensées et mobiles héréditaires ne lui parviendront jamais avec toute leur netteté, toute leur chaleur et leur justesse impulsive, que sous les cieux, dans l'entour du site natal.

L'influence de l'ambiance, dans le milieu, on nous l'a dénoncée : nous sentons, nous pensons, nous agissons différemment suivant que nous sommes « impressionnés par les choses extérieures ». Le site natal, selon que ses horizons sont larges ou fermés, graves ou riants, monotones ou divers, concentre ou divise notre pensée, l'a fait profonde ou légère.

Grave et monotone, tel est le site où Jeanne est née et grandit. Il se présente sous l'aspect d'une large entaille, âpre, aux parois hautes et blanches là où, sur les éboulements étagés, la culture des hommes où les courts lichens de la friche n'ont pas rendu les tons moins crus. Au fond, circule la Meuse en longs circuits, en lits multipliés, à travers les vastes prairies faites de ses limons, qu'elle reprend souvent sous ses eaux calmes encore, lentes toujours, mais impérieusement étalées.

Prudemment et de loin, Domrémy se penche, sur les dernières pentes de France, vers la rivière dominatrice. En face, de plus près, en bas des pentes lorraines, plus rudes et dénudées, Maxey s'approche comme agressif et, des deux parts, hautement, s'élèvent jusqu'aux plateaux fuyant à l'infini dans l'espace, les côtes de France et les côtes de Lorraine frangées de forêts mystérieuses et vibrantes.

A Domrémy, dans l'ombre de l'église, modeste entre les modestes, s'agenouille la chaumière de Jeanne, la demeure où se prennent si fortement les fibres de ceux qu'elle abrite. C'est là que l'enfant apprit à élever sa pensée avec ses prières jusqu'au principe « Auteur et soutien de toute vie », c'est là que son âme s'emplit de saintes légendes. C'est là, enfin, qu'elle frémit à la vue du sang de France coulant, des douleurs des gens de France chassés, frappés à leur foyer par l'étranger usurpateur et, aussi, par des Français félons.

L'église et la chaumière sont si proches qu'aux jours de fête elles s'emplissent ensemble des chants des fidèles et des parfums de l'encens; ensemble les enveloppe le son des cloches où montent les plaintes des hommes, où descendent les répons du ciel. Sur le chemin qui s'élève devant l'étroit jardin familial, se dresse, à mi-pente « le beau May ». Le grand hêtre ombrage la fontaine des Dames, les bonnes fées d'avant la foi, maintenant repenties, qui alimentent de leurs pleurs la source chantante. Plus haut, le Bois-Chenu, aux grands chênes, où se mêlent les rumeurs qu'échangent, par-dessus la vallée, les forêts des plateaux.

Ces forêts, ce sont, sur la rive lorraine, les futaies sombres à travers lesquelles chevauchaient tumultueuses les grandes chasses des rois héritiers de Charlemagne. De loin en loin, des entailles où les aïeux plus reculés dressèrent leurs camps. Sur la rive française, les forêts plus riantes, baignées de plus de lumière, ce sont les bois qui se nouent de crête en crête jusqu'à ce bois, près Paris, la capitale,

où le roi saint Louis rendait la justice à son peuple et guérissait ses maux.

Mais c'est par la grande brèche de la vallée que les regards sont surtout attirés et les pensées retenues.

Humbles, comme ceux de Domrémy et de Maxey, d'autres toits s'y pressent, d'autres cloches y prient. Du côté de Vaucouleurs, c'est Greux, d'abord, où s'est mariée, puis est morte Catherine, la sœur aînée tant aimée. Plus loin, c'est Burey où demeure l'oncle accueillant qui conduira Jeanne à Vaucouleurs; enfin, c'est Vaucouleurs, dans sa ceinture de guerre. A l'horizon opposé, Neufchâteau, l'autre forteresse, plus voisine et bonne Française, quoique en terre ducale.

Et, partout, des temples, des abbayes aux ruines noires ou fleuries, des remparts rongés, des villes mortes, des routes perdues, des tertres funéraires : le passé plein du bruissement des ancêtres, de la plainte de leurs efforts qui voulaient vivre, qui auraient dû vivre avec plus de justice, moins de farouches fureurs entre les hommes.

Voilà l'entour. Qu'il fasse les âmes simples et unies comme la ligne sobre et invariable de la vallée; graves et douces comme son atmosphère profonde et apaisée; fixes et prenantes comme sa rivière immobile; gonflées des aspirations, des regrets, des volontés de mieux qui ont semé l'espace et le temps de tant d'essais avortés ou ruinés, on ne saurait s'en étonner.

C'est bien ainsi que sont les âmes au milieu desquelles vient d'éclore l'âme de Jeanne; c'est bien

ainsi qu'est l'âme héroïque. Elle est pieuse, mais de la piété du passé, de la race.

Aux « Dames », aux génies subtils restés des mythes primitifs aux seuils ombragés des sources, aux combes mystérieuses des vallons, aux arceaux des grands bois, Jeanne a gardé, ainsi que les siens, le tribut traditionnel d'invocations, d'hommages, de gratitude. •Ce sont dieux réconciliés maintenant, pardonnés comme les ombres des aïeux qui les prièrent et, ces mêmes mains qui tressent des chapeaux fleuris à Notre-Dame la Vierge, mère du vrai Dieu, en font une bonne part aux bonnes Dames qui protégèrent et consolèrent avant elle.

Idolâtrie, diront les juges de Rouen. Touchant et probant témoignage de l'unité de l'âme humaine en qui restent les expressions successives des sentiments, qui demeure fidèle à ses religions, de mêmes fins dans leurs adaptations aux progrès de la pensée!

Nous l'avons bien dit: pieuse, Jeanne, comme les siens, comme toutes les âmes simples que ne dupent point les formes, les spéculations ambitieuses, pieuse envers la Vie, dont les voix s'entendent directement, dont les lois, la morale se sentent sans interprètes illusionnés par des créations artificielles ou l'intérêt.

Mais les âmes simples sont animistes; il leur faut des représentations de leurs aperceptions intuitives. Et Jeanne se croira et se dira l'envoyée de Dieu, du Dieu chrétien qui, depuis des siècles, est représentatif de la morale.

A ce Dieu, peu accessible dans son recul, son mystère, sa complexité, l'imagination a donné des

émissaires plus proches des hommes! Et Jeanne prêtera ses voix aux formes familières données aux émissaires célestes, recevra assistance par leur intermédiaire.

Hallucination, névrose? Non! Animisme héréditaire, besoin d'expressions réelles aux interventions réelles implorées, besoin inventant ces expressions pour y accrocher la compréhension, la croyance, déterminer la volonté, l'action.

C'est ainsi que Jeanne voit sous leurs traits humains, nimbés de clartés, exhalant des senteurs célestes, Notre-Dame, les anges et les archanges, les saints et saintes plus particulièrement préposés, par la tradition pieuse, aux aides nécessaires. Et elle aura la confiance, la certitude qu'il faut pour appui à sa volonté, à son activité, et, avec sa confiance, et sa certitude, elle communiquera sa volonté et son activité aux âmes populaires faites de même hérédité, de mêmes croyances, de mêmes besoins que la sienne.

Précoces, la volonté et l'activité de Jeanne d'Arc, parce que, de par l'hérédité, il y a innéité en elle de l'ethnisme qui va la conduire; de par le milieu, il y a incubation puissante de cet ethnisme; de par les circonstances, il y a surexcitation de plus en plus active du sens altruiste.

§ 3. — L'INDIVIDUALISME DE L'INVENTION CHEZ JEANNE D'ARC

L'étude de l'âme de Jeanne nous a montré que le facteur personnel y était exclusivement solidariste, exclusivement formé d'ethnisme, d'huma-

nisme. Le facteur personnel étant évidemment à la base de l'individualisme de l'invention, nous allons le voir, nous l'avons vu déjà, communiquer son altruisme aux premières manifestations de l'invention chez la paysanne de Domrémy, faire de cet altruisme exclusif l'individualisme, l'originalité de l'invention héroïque.

Petite fille, Jeanne panse de ses mains les blessures, témoigne d'une commisération active aux souffrances, à la faiblesse, est douce à l'enfance, à la misère. Plus tard, sur les champs de bataille, à l'encontre des mœurs du temps, elle défendra les prisonniers qu'on passe par les armes, les blessés qu'on achève, et quelquefois au péril de sa vie. Mais elle ne pratiquera jamais la protection, l'épargne de la vie individuelle, qu'autant que le permettra l'intérêt supérieur de la vie collective, de l'humanité. Elle bataillera, dirigera les coups des siens, les voudra prompts et efficaces ; elle livrera à la justice le bandit Franquet d'Arras, son prisonnier. C'est que les vies individuelles, qu'il faut respecter, aimer comme expressions de la vie, sont avant tout moyens de la vie collective. De la vie collective, elles tiennent la possibilité de leur épanouissement, leurs progrès ; en revanche, elles sont fonction de l'activité de cette vie, elles doivent lui rapporter leur épanouissement, leur progrès, leur activité pour l'élaboration des épanouissements, des progrès, des activités de l'avenir.

La race est de passé et d'avenir, nous a-t-on dit. Le présent, ouvré du passé, doit être ouvrier de

l'avenir, tout au moins ne doit pas être obstacle à l'œuvre de progrès. Et Jeanne livre un bandit dont l'expiation servira le progrès en décourageant le crime, en désavouant la violence et les rapines, et elle offre sa vie, elle risque des vies individuelles qui ne sauraient plus utilement s'employer, pour l'établissement de l'avenir dans l'ordre et l'équité.

Ces visées dépassant le jour présent, conscientes de la continuité de la vie, embrassant au delà du péril du moment la floraison qu'il compromet du passé dans l'avenir, c'est là ce qui constitue essentiellement l'individualisme de l'invention de Jeanne d'Arc, l'originalité de son geste, de l'idée fixe qui la conduit. C'est ce qui la classe au-dessus de la catégorie des « hommes d'action », ainsi que les entend M. E. Boutroux, pour la mettre au rang des « inventeurs », des créateurs de la morale, de la dignité, des vrais moyens de la félicité humaine.

Souvent, dans les périodes troublées, des héroïnes guerrières se lèvent, prennent de la main hésitante de l'homme, l'épée qui doit défendre la lignée, ses biens, son gîte. Elles sont évocations du besoin de vivre de la famille, de la race, du besoin de vivre particulièrement aigu chez la femme, spécialisée par la Nature à la fonction de donner la vie et de la perpétuer.

Mais ces inspirées du besoin primordial ne voient pas au delà de la satisfaction immédiate de l'impérieux besoin, de la conjuration du danger présent, de l'extermination de ceux qui l'ont provoqué, qui

peuvent de nouveau le susciter. Elles mènent ces tueries farouches, jalouses, soupçonneuses, aveugles, cette manie sanglante qu'on nous a montrée ruant les êtres à leur commune destruction, loi de la vie à ses origines, manifestation incoordonnée de la volonté de vivre d'abord, exclusive, égoïste, obtuse, et qui emporte encore les foules de son ivresse rouge aux heures où prédominent les excitations à l'animalité pure.

Jeanne d'Arc n'est pas de ces héroïnes, ou du moins si elle procède des mêmes causes profondes, elle est à ces héroïnes ce qu'est l'activité coordonnée à l'activité réflexe. Elle n'est pas suggestionnée de la loi de la lutte; elle est suggestionnée de la loi de l'accord, dans son adaptation, dans sa civilisation de la première.

Elle luttera, mais elle ne luttera pas seulement pour la délivrance des marches lorraines, voire de la Champagne, la terre des siens; elle luttera pour la délivrance du royaume, pour la restitution d'un peuple et de son roi dans leurs droits, pour le droit humain de la libre évolution des individualités et des collectivités dans l'aire normale de leur activité, pour la réalisation, la poursuite, au moins, de cet idéal, de ces fins désignées par l'unanimité, la perpétuité des aspirations humaines : l'ordre, l'équité, la paix, la morale pratiquée. Aussi ne sont-ce pas représailles qu'elle conduit, mais réparations, pacifications.

La moralité, l'humanisme, le vitalisme complet de l'objet de la volonté chez Jeanne d'Arc, sont

bien traits originaux, rares, exceptionnels, attestant l'individualisme de son inspiration, dans le sens où l'entend M. Th. Ribot. Ainsi se range-t-elle dans la haute élite des hommes d'action et des moralistes qui furent édificateurs de l'avenir.

Edificatrice de l'avenir, nous ne pouvons contester qu'elle le fut, nous qui vivons les idées qu'elle a mises en œuvre, si elle ne les a pas seule imaginées; nous qui avons vu reconnaître le droit des gens, le droit des peuples, qui avons appelé le monde à la pratique de la liberté, de l'égalité, de la fraternité entre les individus et les sociétés, qui le convions à l'ordre, à l'équité, à la paix, à la morale internationalisée, toutes visées de Jeanne d'Arc — les faits vont en témoigner.

Et ces visées, en même temps qu'elles établissent l'individualisme de l'invention de la vierge — individualisme que nous verrons inspirateur de l'originalité, de l'inédit, de la génialité de ses conceptions et de ses actes — établissent que le moteur, le *Deus ex machina* de l'humble petite fille, fut bien la Vie, la race, leur besoin de persister et de progresser.

Comment s'étonner, dès lors, de la nécessité, de la fatalité qui pressa l'activité salutaire à se produire !

§ 4. — LA NÉCESSITÉ DE L'INVENTION CHEZ JEANNE D'ARC.

« Les grands inventeurs ont conscience d'une tâche à accomplir, nous dit M. Th. Ribot; ils se sentent chargés d'une mission. On a sur ce point grand nombre de témoignages et d'aveux. »

Personne que moi ne peut recouvrer le royaume de France, annonce Jeanne ; c'est pour cela que je suis née !

Qui lui a révélé cela ? Son Dieu qui l'envoie ; les voix des saints intermédiaires de ce Dieu, qui deviennent chaque jour plus instantes, impératives.

« Pour peu qu'on ait gardé en soi la moindre parcelle de superstition, écrit Nietzsche, on ne saurait, en vérité, se défendre de l'idée qu'on n'est que l'incarnation, le porte-voix, le médium de puissances supérieures ! Le mot de révélation, — entendu dans ce sens que, tout à coup, « quelque chose » se révèle à notre vue ou à notre ouïe avec une indicible précision, une ineffable délicatesse, « quelque chose » qui nous ébranle, nous bouleverse jusqu'au plus intime de notre être — est l'expression de l'exacte vérité. On entend ; on ne cherche pas ; on prend sans se demander d'où vient le don ; la pensée jaillit soudain comme un éclair, « avec nécessité, sans hésitation, ni retouche. »

Telle est l'inspiration chez Jeanne, lumineuse, précise, « quelque chose » qui l'ébranle, la bouleverse et, enfin, la détermine « avec nécessité, sans hésitation ».

Effet du « Retour éternel » des choses et des pensées éternellement brassées dans le vase clos de la vie, pense Nietzsche ; effet du « fatal toujours », avait dit, avant lui, le docteur Gustave Le Bon.

Sans doute, éternel retour, fatal toujours, l'œuvre de l'hérédité qui (les combinaisons que peuvent

former un nombre donné d'atomes étant limitées et le temps ne l'étant pas), ne fait que « répéter les combinaisons déjà atteintes », mais éternel retour, fatal toujours, qui usent, des éléments brassés, ceux qui n'ont pas en eux de quoi concourir à l'éternité du progrès, qui, lentement, insensiblement, font dominer les autres, dût un nouveau cataclysme ruiner pour un temps la combinaison meilleure qui s'élabore.

Est-ce pour nous décourager de la foi dans l'éternité du progrès? Est-ce pour nous soustraire aux illuminations, aux révélations qui toujours nous disent comment mieux et plus haut pousser le rocher de Sisyphe? La vie ne le veut pas et, quoi que nous en ayons, avec nécessité, nous ramène à la tâche.

En effet, nous affirme M. Th. Ribot, il y a « impulsion irrésistible qui fait que le génie crée, non parce qu'il le veut, mais parce qu'il le doit ».

Jeanne nous dénonce en elle cette impulsion irrésistible : « J'aimerais mieux rester à coudre et à filer près de ma pauvre mère, s'écrie-t-elle, mais il faut que j'aille ! » Elle n'est pas libre ; elle doit sa tâche, et elle résiste aux pleurs des siens, aux objurgations de son père, à ses propres préférences, puis à ses pressentiments : « Il faut que j'aille ! »

« Il est contraire à l'expérience et à la logique, nous dit M. Ribot, d'admettre que le créateur de génie puisse suivre une voie quelconque, à son choix ». Jeanne doit obéir à son génie, au « Dieu qui l'envoie », suivre la voie fatale.

Elle a maintenant seize ans, et le temps presse. Le roi de France n'est plus que le roi de Bourges. Une à une, Anglais et Bourguignons lui ont enlevé les places qui tiennent la Loire, la dernière enceinte de son maigre royaume, et le siège est mis devant Orléans, la grand'porte !

Jeanne doit céder à ses voix. Elle se lève. Si les siens ne peuvent la détourner d'une entreprise qui « n'est point son affaire », du moins, ils n'y veulent point aider. Il lui faut aller trouver son oncle de Burey ; elle le convainc ; il la conduit à Vaucouleurs. Là, c'est le gouverneur de la forteresse, Robert de Baudricourt, qui est incrédule et raille ; il renvoie l'enfant à ses parents. Jeanne s'obstine ; durant vingt jours, elle insiste, et « le temps lui pèse comme à une femme grosse ». « Chinon est loin », répète Baudricourt. « J'irai trouver le roi, fût-ce au bout de la terre et dussent mes jambes s'user jusqu'aux genoux », réplique Jeanne tenacement.

Enfin, le capitaine cède. Il donne une épée à la guerrière imprévue ; d'autres bonnes volontés l'équipent, et, le 13 ou 14 février 1429, la Pucelle commence son exode.

Sur le passage de l'envoyée de Dieu, de la femme qui, réparant l'œuvre de celle qui l'a perdue, « doit sauver la France », les foules accourent. Elles s'émerveillent, mais aussi s'apitoyent et hésitent à croire, à la vue de la frêle enfant. Jeanne les rassure et leur souffle sa confiance : « C'est pour cela que je suis née ! »

Le 25 mars, elle est aux portes de Chinon. On la

fait attendre; enfin, on la reçoit. La foi populaire gagne les incrédules ; le Dauphin doute toujours. Il renvoie cette paysanne, qui s'affirme envoyée de Dieu pour l'oindre et lui rendre son royaume, devant les docteurs et les « preudes femmes » qui examineront ses dires et son fait. Jeanne triomphe des deux épreuves. Sa virginité est reconnue ; il n'est en elle que « simplesse et honnêteté » ; « on peut, pieusement et salutairement, accepter l'aide et soutenir le fait de la Pucelle ».

Sans doute, ainsi que l'enfant, tous ces croyants veulent croire, ont besoin de croire. Aux génies qui devancent le temps, qui devancent les besoins qu'ils sont pour satisfaire, les foules peuvent d'abord refuser créance. Au contraire, elles acceptent, elles acclament sans examen ceux que les besoins ont devancés, que les besoins ont dû susciter; c'est naturel.

« Les grandes attentes, nous a dit Henri Martin, appellent et suscitent le prodige attendu », le génie nécessaire, et ainsi ce génie doit sa tâche, n'est pas libre de suivre une voie quelconque à son choix. Nous venons de voir cette nécessité, cette fatalité de sa tâche, accusées ingénuement par Jeanne, expliquer aux foules et à elle-même ses premiers gestes, communiquer à ceux-ci une autorité et une puissance immédiates. Ainsi en sera-t-il au cours de toute la brève carrière de l'héroïne; et lorsque les intérêts égoïstes qu'elle vient combattre et qu'elle a surpris d'abord, se tourneront contre elle, lorsque à sa lucidité apparaîtra l'aboutissement funeste de son entreprise,

Jeanne sera retenue par « l'impulsion irrésistible », elle ne sera pas libre de s'arrêter ou de se dérober dans la voie douloureuse.

On a voulu voir dans Jeanne d'Arc un « meneur de foules »; on nous dira plus loin que le meneur de foules se distingue à d'autres traits que ceux que nous venons de relever. Il nous apparaît ici, à ne considérer que l'origine et le *processus* de l'impulsion qui la mène, pure, haute, exclusivement altruiste et exigeant de l'âme à mouvoir le même exclusif altruisme, que Jeanne fut, non un meneur de foules, mais un conducteur de peuples, et il y a, du conducteur de peuples au meneur de foules, la distance qui sépare le berger de son chien, dans la conduite du troupeau.

Jeanne est de la catégorie des conducteurs de peuples, des « inventeurs de la morale », c'est la conclusion qui découle de la précocité, de l'individualisme et de la fatalité de son invention, de son inspiration. Ces caractères dénoncent, nous a dit le maître de la psycho-physiologie, pour seul et suffisant moteur, un besoin général de la race, de l'espèce ; et près de sa domination souveraine, innée, fatale, il n'y a pas place pour une autorité de rencontre, humaine, de quelque envergure, de quelque puissance qu'on se plaise à l'imaginer.

CHAPITRE III

Son aptitude à sa mission.

§ 1. *L'humilité de la condition de Jeanne d'Arc.* — C'est à cette humilité que Jeanne doit les sentiments qui l'inspirent. — Le sens des conditions de la vie sociale dans les masses populaires. — Le traditionalisme, le loyalisme. — C'est parce que Jeanne, fille du peuple, incarne les aspirations populaires et est propre à les réaliser qu'elle est aussitôt suivie par la foi des foules. — § 2. *Son sexe; son ignorance.* — C'est à son sexe que Jeanne doit son dévouement passionné à la cause ethnique. — La femme, la vierge dans la nature; à travers les âges; au xve siècle. — C'est à sa virginité que Jeanne doit la foi de l'époque en sa représentation divine. — C'est à son sexe que Jeanne doit son pouvoir de persuasion. — Son ignorance agit comme une affirmation ; son idée fixe est jugée sur les fruits qu'elle peut donner.

§ I. — L'HUMILITÉ DE LA CONDITION DE JEANNE D'ARC.

Ce qui fit essentiellement l'aptitude de Jeanne d'Arc à sa mission, nous en avons longuement traité en étudiant l'âme de l'héroïne. Ce furent : sa sensibilité spéciale, son facteur personnel, la vouant aux œuvres altruistes ; la manière générale de sentir qu'elle tint de l'hérédité, son affectivité dominant et commandant avec quel bonheur! — nous le verrons — son intellectualité ; enfin, sa coordination volontaire

parfaite, communiquant à son activité son unité, sa puissance par l'unité, la puissance de l'idée fixe motrice. Voilà ce qui la fait apte à son œuvre ; mais y convient-elle ? n'y va-t-elle pas être desservie par l'humilité de sa condition, son sexe, son ignorance ?

Né pour sa tâche, devant l'accomplir, l'inventeur n'est pas toujours en telle situation qu'il n'ait qu'à obéir à son génie et à créer. Il lui faut souvent lutter contre des circonstances défavorables : la misère, l'obscurité de son extraction, une inaptitude apparente ou réelle, physique ou intellectuelle, enfin, l'incompréhension, voire l'hostilité qui lui aliènent les esprits disputés par d'autres besoins ou insensibles encore au besoin à servir.

Jeanne ne connaîtra pas ces difficultés, bien qu'elles semblent d'abord accumulées devant elle.

Elle est de condition humble ; elle ne peut mettre au service de son œuvre puissance, fortune, notoriété. Ce sera circonstance adjuvante, et elle en a conscience.

C'est à l'humilité de sa condition qu'elle doit son excitabilité au besoin qui l'inspire, la tension, l'unité de sa volonté, plus efficaces que puissance, fortune, notoriété. C'est à l'humilité de sa condition qu'elle doit la perception juste des satisfactions qu'il faut au besoin moteur.

« Dans les questions d'intérêt général, nous dit Gustave Le Bon, l'opinion du spécialiste de lettres ou de sciences n'a pas plus de valeur que celle des ignorants et, bien souvent, en a beaucoup moins, si ces ignorants sont des paysans ou des

ouvriers que leur profession a mis aux prises avec les réalités de la vie... C'est bien souvent du côté de la foule, rarement du côté des spécialistes que se montre l'esprit politique, le patriotisme, le sentiment de la défense des intérêts sociaux. Les foules synthétisent souvent l'âme de la race et la compréhension de ses intérêts. »

Il n'y a rien là qui doive nous étonner. Les foules, c'est dans l'être collectif la masse cellulaire. Spécialisée à l'élaboration de la vie physique en quelque sorte, elle en ressent directement les conditions, les besoins; elle est dépositaire, elle est pétrie de cet « inconscient » si dominateur qui nous fait obéir automatiquement aux lois de la vie, aux tendances du passé, aux besoins de l'avenir, parce qu'il en est constitué; elle est gardienne du type de la race, de ce caractère qui « est l'équivalent de l'élément irréductible de l'espèce, la nageoire du poisson, le bec de l'oiseau, la dent du carnivore ».

Que sont au-dessus d'elle les élites intellectuelles? des floraisons éphémères, des hypertrophies locales produites par l'exaltation de tel des besoins primordiaux ou acquis de l'espèce, et que ces besoins seuls commandent.

Certes! ces élites sont précieuses, elles sont la vie intellectuelle, elles tirent le conscient des limbes de l'inconscient, elles font le progrès, l'avenir avec les tendances du passé, les besoins du type ethnique; mais là est leur spécialisation et la loi du balancement des organes veut leur sensibilité moindre à d'autres intérêts, fussent-ils intérêts sociaux, vitaux.

« Les grandes supériorités intellectuelles peuvent se comparer à ces monstruosités botaniques créées par l'artifice du jardinier. Abandonnées à elles-mêmes, elles meurent ou retournent au type moyen de l'espèce, qui, lui, est tout-puissant, parce qu'il représente la longue série des ancêtres », nous dit Gustave Le Bon, et le maître ajoute : « Le caractère d'un peuple et non son intelligence détermine son évolution dans l'histoire et règle sa destinée. »

Ainsi s'explique la supériorité du sens des foules lorsqu'il s'agit des intérêts vitaux de la collectivité; ainsi s'explique en particulier leur patriotisme en dépit des sophismes de la diffluence qui les convient à une confusion babélique depuis l'ère chrétienne; ainsi s'explique leur esprit politique naturel qui les appelle à la pratique de la loi de l'accord, à la coopération loyale dans l'ordre, l'équité, la paix.

Pour sentir ainsi, vivement, exclusivement, il fallait donc que Jeanne fut de condition humble, fille du peuple; et cela paraîtra bien à l'inertie, à l'incompréhension, à l'incertitude qu'opposeront à son action les docteurs les mieux disposés, comme le vieux Gerson, et les disciples les mieux gagnés parmi les clercs, les seigneurs et les capitaines.

Son sens politique, Jeanne ne le tenait pas seulement des voix biologiques écoutées dans son âme d'enfant du peuple, elle le tenait aussi de traditions, de légendes transmises, pour les illustrer, avec les aspirations héréditaires.

On a dit que la reconnaissance n'est pas vertu des

peuples. Sans doute, il faut aux bienfaits, pour que les peuples les perçoivent et les payent de gratitude, le recul du temps. Le temps, seul, en effet, permet à l'effet bienfaisant de se développer, de se détacher sur les méfaits antérieurs ou actuels, de se contrôler aux aspirations, aux besoins. Mais ces délais révolus, les bienfaiteurs sont payés au delà de la mesure de leurs bienfaits; ils ont place dans la légende qui grossit, embellit ces bienfaits pour les rapprocher de l'idéal caressé, légué et à léguer. La reconnaissance des peuples, c'est le culte de l'idéal héréditaire sous les espèces des faits et des hommes qui l'ont servi, et c'est la culture des acquisitions réalisées. La reconnaissance ainsi comprise, il n'est pas de peuple qui la pratique mieux que le peuple de France, si fervent de ses idéals, si prompt à y rapporter les événements et les hommes qui paraissent les avoir rendus plus proches et saisissables.

C'est ainsi qu'au xve siècle le peuple professe un culte ardent pour Charlemagne et saint Louis. La tradition, les légendes veulent que les deux grands rois aient procuré à leurs temps la dignité, l'ordre, l'équité, la paix, la juste rémunération des labeurs, la coopération fraternelle de toutes les classes sociales, toutes choses qui constituent l'idéal politique, la vie saine et heureuse auxquels aspire héréditairement, biologiquement, la masse ethnique.

Et par quels moyens ces hommes sanctifiés par la reconnaissance de leurs sujets purent-ils assurer de tels bienfaits? Par la pratique personnelle de la

dignité, de la justice, de la bonté, par une autorité forte et une, disciplinant la force et les appétits, pliant à l'accord les effervescences individuelles, conjurant les empiétements, contenant dans les limites du droit et de l'équilibre général les activités exubérantes, conciliant leurs rivalités, les associant, coopérantes et émules, à la tâche du progrès de tous, de la meilleure vie de l'ensemble.

Ainsi, ces moyens avaient fait leurs preuves et c'était leur mise en œuvre nouvelle, par une autorité une et forte, par un cerveau coordinateur, que le peuple appelait de tous ses vœux.

Voilà les traditions, les légendes, l'esprit politique dont s'était puissamment imprégnée Jeanne au milieu des siens, dans son humble milieu et c'est pour expliquer et la netteté de sa conception et sa précocité.

Nous naissons de notre temps et de notre milieu, dans la chaumière de l'humble ou dans le palais du prince ; nous y sommes constitués d'éléments qui y ont évolué jusqu'à l'heure de notre apparition ; nous apportons leurs besoins généraux et particuliers, fondamentaux et acquis. Ainsi possédons-nous ces besoins et nous possèdent-ils pleinement, commandent-ils notre volonté et nos actes, dès que nous pouvons les coordonner et, dès lors, on comprend qu'ils les commandent avec une unité, une continuité, une opportunité que ne saurait leur communiquer une suggestion extérieure.

Issue d'un milieu seigneurial, Jeanne n'eût perçu son altruisme, son ethnisme que d'une suggestion

primée, sinon extérieure, que d'une suggestion primée par celle des besoins acquis, particuliers, artificiels, de la caste. Appelée, comme une Catherine de La Rochelle ou le petit berger du Gévaudan, à recevoir et interpréter l'inspiration d'un Regnault de Chartres, elle n'eût pas été dans la main de celui-ci un instrument plus heureux, parce que, ici, la suggestion n'eût pas été seulement extérieure ; elle eût été inadéquate à sa manière de sentir.

Il fallait que Jeanne fut du peuple pour qu'elle créât, d'après les besoins, l'idéal populaire, pour qu'elle fit bien son œuvre ; et, si elle fit bien cette œuvre, exclusivement, continûment, c'est qu'elle en fut directement inspirée, que l'impulsion ne lui vint pas d'un Machiavel mystérieux.

Ce Machiavel, il faudrait le supposer, à la fois, et miraculeusement servi par son choix, sa fortuite trouvaille d'un instrument aussi merveilleusement adapté que le fut Jeanne, et aussi, et plus miraculeusement, évoqué que l'héroïne par des événements qui, dans sa sphère différente, eussent dû tout différemment le solliciter.

Le scepticisme y a-t-il réfléchi?

« Elle ne voulait entendre conseil, mais faisait tout à son plaisir! » écrira rageusement Regnault de Chartres qui, s'il ne l'avait pas découverte, avait tenté d'asservir l'étonnante paysanne à sa louche politique. Ainsi l'avait trouvée déjà le frère Richard, son confesseur, quand il avait prétendu devenir son directeur. C'est que Jeanne, évocation d'un besoin général, était de la famille des inventeurs, et que l'invention devait dès lors se présenter chez elle

avec ses caractères normaux : la précocité, l'indivi dualisme, la nécessité.

Nous venons de voir l'invention de Jeanne faite de sentiments populaires, de traditionalisme.

Le traditionalisme, c'est un trait de ce caractère que le peuple nous garde si heureusement. « Le respect héréditaire des règles sur lesquelles l'existence d'une société repose », c'est un des éléments fondamentaux du caractère, nous a dit Gustave Le Bon.

Mais ce respect, devenu par l'hérédité automatique, inconscient, est-il pour arrêter l'évolution ethnique au culte de formes et de formules archaïques? On pourrait le craindre s'il n'était en réalité que le sens profond, intuitif, des conditions de la vie. Or, les conditions de la vie, c'est, avec la conservation des acquisitions du passé, le développement de ces acquisitions, le progrès. Jamais peuple ne s'y est trompé. Jamais son traditionalisme ne l'a empêché de rompre, violemment quelquefois, avec des formes où voulaient le retenir ceux qu'elles avantageaient et si ce traditionalisme a paru le retarder, plus souvent, dans l'acceptation d'impulsions auxquelles il devait plus tard obéir, c'est que ses masses ne peuvent procéder par bonds qui les disloquent; elles doivent aller l'ascension lente des « couches profondes », attendre l'unité de besoins qui fera le progrès légitime, qui ouvrira simultanément ses bénéfices à tous et non à quelques-uns aussitôt tentés aux accaparements, soit à l'avortement du mieux en germe.

Ainsi était bien le traditionalisme au XVe siècle.

Il était loyaliste, certes! Au siècle précédent, il avait condamné la rupture d'Étienne Marcel et des bons marchands de Paris avec l'autorité royale, et l'événement avait montré que les temps n'étaient pas encore venus de l'accord, de la coopération fraternelle sans l'égide d'un pouvoir préposé au refrènement des appétits trop avides, à la balance des droits.

Ce pouvoir conciliateur et coordinateur des bons vouloirs, ne s'imposait-il pas plus expressément, s'il était possible, aujourd'hui que l'étranger et les grands, les pillards de métier et de toute provenance, menaient le partage et la curée du royaume?

Et aux mains de qui, plus légitimement et pour moins de compétitions, ce pouvoir pouvait-il être, sinon à celles de l'héritier des Charlemagne et des saint Louis!

Traditionalisme, loyalisme, cette idée du bon peuple, mais non pas traditionalisme aveugle, loyalisme servile; conscience claire des conditions du salut dans l'occurrence. N'en est-ce pas un éclatant témoignage, cette priorité aussitôt prise par Jeanne dans l'amour et la foi populaire sur le roi à qui elle est pour donner le pouvoir et le prestige, l'équité et la bonté qu'on lui veut? Et Jeanne elle-même ménagera-t-elle les représentations, les sommations respectueuses au roi qu'elle vient, de par Dieu, de par le vœu général, restituer dans sa charge? Tel loyalisme n'est pas fétichisme, ainsi qu'on l'a voulu dire.

Mais le loyalisme populaire fut-il jamais fétichiste? Le monde romain lui-même, qui divinise ses empereurs, divinise-t-il autre chose en eux que le prin-

cipe régulateur des compétitions individuelles, le principe délégué à l'ordre, à l'égale jouissance par tous des bienfaits de la paix, de l'activité équilibrée ?

De bonne heure, la vie révéla aux masses qu'il leur fallait mettre au sommet de la pyramide sociale un représentant dont elles seraient la force, qui comprendrait l'intérêt personnel et social attaché à son étroite communion avec elles, pour le maintien et le rappel dans la solidarité dont elles sont le produit des individualités sollicitées par leur puissance à s'échapper dans un particularisme et un parasitisme néfastes.

C'est ainsi que les foules firent les rois et en gardèrent conscience. Si ceux-ci trahirent souvent leur délégation, emportés par leur individualisme, les foules patientes et dotées par leur solidarisme essentiel de plus d'esprit politique et pratique, restèrent fidèles au contrat ; d'ailleurs, la logique des choses y ramenait le monarque oublieux, dans les crises et, si violé qu'il fut, ce contrat, on ne pouvait imaginer mieux dans la mêlée des égoïsmes. Contrat il y avait, pour unilatéral qu'il restât, et les foules le rappelaient à l'occasion. Ainsi avaient-elles fait en 1356.

Victime des habitudes particularistes ou de la couardise de ses gens de guerre, le roi avait été fait prisonnier. Le peuple vide son escarcelle pour racheter le porte-couronne, mais veut que la leçon lui profite. Qu'il ne s'en remette plus à ses seigneurs de le conduire et de le garder ; ont-ils d'autres soucis que de tirer du peuple et du roi le plus qu'ils peuvent de richesses et d'injustes pouvoirs ! Le roi, s'il est sage, à l'avenir...

... Il n'obliera mie
Mener Jacques Bonhomme en sa grand'compagnie.

Au xve siècle, le vœu se réalise ; Jeanne introduit Jacques Bonhomme aux conseils du roi et l'on sait qu'après elle, il y restera le plus souvent. Cette conquête, qui lentement prépare la gestion du bien public par la représentation directe de ses plus nombreux intéressés, prouve bien que jamais le traditionalisme, le loyalisme des masses ne fut servilisme ; qu'il faut y voir sens prudent des conditions de la vie et du progrès, de l'élaboration de l'avenir par l'évolution du passé. Avant que le naturalisme nous l'ait révélée, l'intuition était en nous de la continuité de la vie.

Si Jeanne devait être du peuple pour être bien possédée de son sens de la vie, il fallait encore qu'elle fut du peuple, on le voit, pour que le vœu du peuple se réalisât par elle, pour qu'elle fut, auprès du roi, le conseiller inspiré du seul bien public que le peuple y voulait.

C'est là le secret de la foi spontanée que les foules lui vouent à son apparition ; elle sera le conseiller souhaité et le conseiller qui prêchera, en lui prêtant autorité céleste, l'évangile de concorde et d'équité, d'indépendance et de dignité, entendu du passé, déjà confessé par lui.

« On ne conduit un peuple qu'en incarnant ses rêves », nous dit le maître Gustave Le Bon. Quelle plus pure et manifeste incarnation de son rêve le peuple de France eût-il pu espérer ! Et il suivit,

dans la vierge issue de son sang, le « Messie » qu'il attendait.

§ 2. — SON IGNORANCE.

Comme son extraction, son sexe servira Jeanne d'Arc.

La physiologie constate l'infériorité mentale de la femme. C'est donc que l'infériorité mentale, une richesse moindre de ces facultés qui gonflent les cerveaux et dilatent les crânes, paye, ici, un ressentiment plus puissant des besoins primordiaux, des conditions vitales de l'espèce.

Nous avons vu notre animalité disputée par l'individualisme originel et le solidarisme spécifique. La richesse cérébrale renforce en nous l'individualisme, en nous dotant mieux pour la vie individuelle; la pauvreté mentale nous sollicite davantage au solidarisme, en nous laissant à notre faiblesse. C'est ainsi que peuvent s'expliquer les vertus spéciales de la femme, son renoncement facile à une individualité propre, son don de soi spontané et entier, son embrassement jaloux et sans réserve de l'individualité de l'époux, de l'enfant, de la collectivité familiale, de la lignée, l'acuité de son sens pratique pour la défense de ces intérêts, leur exaltation, et, par extension, son génie de dévouement à tout ce qui lutte et souffre, à tout ce qui vit.

C'est bien loi de la Nature; partout, la fonction maternelle se prolonge d'une dévotion généralisée, passionnée, merveilleusement ingénieuse, prévoyante

jusqu'à la divination, aux œuvres de la vie menacées de régression ou de mort.

L'homme ne pouvait manquer de remarquer cette dévolution naturelle de la femme à la sauvegarde de la vie. Aussi, dès les premiers âges de ses associations — et c'est un indice de son aptitude à la civilisation, puisque c'est un témoignage de réflexion — il voue au génie féminin un culte reconnaissant. Il crée des collèges de prêtresses du feu — soit de la vie ; — il consulte superstitieusement des prophétesses ; il reconnaît ainsi les dons de bon conseil, la prescience illuminée des expédients sauveurs, l'énergie communicative qu'il a trouvés chez la femme aux heures de péril. Avec le christianisme, c'est encore l'âme féminine et ses vertus auxiliatrices qu'il dresse sur les autels dans la Vierge, mère du Rédempteur.

Mais la femme, épouse et mère s'inféode plus particulièrement à la cause des siens ; il semble naturel de demander l'égide féminine aux vierges, pour causes communes à toute l'espèce, pour le bien public. Vierges seront donc les prophétesses, les sibylles, les prêtresses du feu et vierge sera proclamée la mère de Dieu, protectrice du genre humain.

Le xve siècle est manichéen ; il croit à « l'esprit malin » et à sa lutte éternelle contre l'esprit du bien. L'esprit malin, évidemment, ne saurait élire domicile dans la chasteté lumineuse d'une vierge, faire pacte avec cette âme, toute de pureté et d'amour altruiste. Ainsi pensent les contemporains de Jeanne d'Arc et ainsi doit-elle être, pour qu'on admette sa

mission céleste parmi les hommes, femme et vierge.

Jeanne est femme et vierge. Elle est annoncée par une prophétie de Merlin que répandent à propos les clercs gagnés à la cause française : « Une vierge, dit cette prophétie, sortira du Bois-Chenu, dans les Marches de Lorraine, triomphera des hommes armés de l'Arc et procurera la guérison. » La vierge de Domrémy peut-elle être plus clairement désignée, ainsi que la mission dont elle se réclame : de « bouter hors de toute France » l'Anglais, l'envahisseur armé ; de sauver le royaume « qu'une femme a perdu », l'impudique Isabeau! Et les esprits avides de merveilleux, conscients, qu'une force mystérieuse mène le monde et y veut la défaite du mal, le triomphe du bien, le progrès, croient, aussi bien dans le camp anglais que dans le camp français, en la vierge envoyée.

Si Jeanne n'était pas, n'était plus vierge, elle ne saurait plus être « l'envoyée de Dieu », la dépositaire de la force divine qu'elle dit être! Jeanne, en qui est l'esprit de son temps, n'aura garde de ruiner l'objection à toute occasion. Elle se proclame la Pucelle et se prête à toutes les épreuves auxquelles on veut soumettre son dire : à l'examen des matrones de Poitiers, aux exorcismes qui l'attendent sur son chemin. Elle ne manquera jamais, dans ses missives aux Anglais, aux populations et aux princes qui la consultent, d'énoncer son titre au crédit : la Pucelle! Elle veut autour d'elle une atmosphère de pureté adéquate ; elle chasse « les folles femmes » qui accompagnent le soldat et lorsque, sous Paris, il lui faut raviver la foi

de ses gens que l'accoutumance a rendus moins pratiquants de ses ordonnances, elle va jusqu'à frapper l'une de ces femmes.

Ce sont là témoignages que l'enfant est pénétrée des conditions de succès que les temps imposent à son entreprise. « Ribaude ! » l'appellent les capitaines anglais soucieux d'infirmer son caractère merveilleux qui désarme leurs soldats. Jeanne en pleure et réplique par des prodiges de témérité qui attesteront que la protection et l'inspiration divine sont bien en elle.

Au cours du procès de Rouen, on multiplie les embûches autour d'elle afin de jeter la suspicion sur sa pureté; c'est qu'il faut toujours détruire dans les esprits, avec la croyance en sa virginité, la foi en sa représentation divine.

Sa virginité, ce fut son moyen essentiel d'action et l'on prétend aujourd'hui le lui retirer! Comment ne comprend-on pas que c'est vouloir plus miraculeuse son influence sur amis et ennemis, comme plus invraisemblable son choix et sa tolérance par le politicien qu'on se plaît à imaginer derrière elle! Conçoit-on le revirement qui se fut produit instantanément, si celle que ses soldats surnommaient « l'Angélique » avait donné un moment prise à l'injure d'un soupçon.

Dès les premiers jours, nombreuses et vives sont les hostilités autour de la vierge au parler ferme, qui entend n'en faire « qu'à son plaisir ». Combien la moindre de ses défaillances ne devait-elle pas être guettée ! Il n'apparaît pas qu'on en ait jamais relevé une. Regnault de Chartres lui-même, quand

il travaillera les esprits contre cette gêneuse obstinée de sa politique, n'aura pas une insinuation déshonorante.

Humaine, certes ! Jeanne le fut, mais au-dessus des faiblesses humaines parce que exaltée par une impulsion qui les écartait et qui devait les écarter d'autant plus, alors, qu'elles étaient plus incompatibles avec le succès. Humaine, Jeanne, par l'humanité même de son impulsion qu'il n'est pas plus légitime de nier, ainsi que ses conséquences, qu'il n'est légitime de nier les phénomènes dont l'explication nous échappe encore, ainsi que leurs effets.

Jeanne dût donc à sa qualité de femme et de vierge sa passion de dévouement à la race et la foi mise en elle, en « la sibylle de France », en l' « envoyée de Dieu ». Elle lui doit encore la possibilité d'approcher le roi et de s'instituer près de lui le conseiller du bon peuple.

Jamais, en effet, un « vilain » du sexe mâle n'eut pu forcer comme elle l'accueil de la Cour et s'y maintenir pour y prêcher l'abandon de l'esprit de cautèle, de rapine et d'intrigue qui y florissait, pour y souffler l'énergie, la volonté ferme d'en finir « à court et à bref » avec le régime de l'anarchie, de la licence armée, devenu moyen d'existence normal et source de bénéfices. Un saint Bernard y eût échoué.

Il fallait à la tâche une femme, joignant au prestige d'une inspiration divine possible, les menus dons de son sexe. Jeanne eut, de la femme, le charme, l'art de suspendre, de désarmer l'égoïsme, de présenter attrayants, dans une imprécision de

vision aimable, les sacrifices demandés; enfin elle eût de la femme l'inlassable bonne grâce dans le prosélytisme, le faisant tantôt insinuant, souple, patient, tantôt impérieux, emportant la résistance, irrésistible dans son protéisme et son enveloppement continu.

Et ainsi put-elle conquérir les bonnes volontés hésitantes, communiquer aux plus égoïstes quelque générosité, piquer de quelque pudeur le parasitisme du soldat, du seigneur, du roi, dans le royaume, convaincre les cœurs à quelque souci du bien public.

C'est parce qu'elle est femme et qu'elle incarne magnifiquement les vertus qu'elle réclame, qu'elle peut obtenir de ses soldats mercenaires plus de ténacité dans le combat, les risques dussent-ils dépasser les profits, moins d'âpreté au butin, plus de désintéressement, plus d'humanité, plus de noblesse dans les visées. C'est parce qu'elle est femme, dans tout l'éclat de sa jeunesse en fleur, qu'elle plie « à son plaisir », incline à son idéal chevaleresque, chefs de bandes et seigneurs, leur faisant oublier leur orgueil, leur ombrageuse indépendance, leurs rivalités, leurs intérêts de caste et de métier.

Il n'est pas jusqu'aux indignes conseillers du roi qu'elle ne revire brusquemment dans les moments où il n'en doit pas trop coûter à leurs projets et à leur cupidité. Quant au Dauphin, inerte ou jaloux de sa maigre autorité, ce n'est que de lèvres de femme qu'il pouvait entendre les quelques conseils qu'il obéira de vigueur et d'activité.

Son sexe a donc bien servi Jeanne ; il lui était indispensable pour sentir et communiquer les sug-

gestions de la vie ethnique, leur impulsion moralisatrice. Son ignorance ne lui sera pas d'une aide moins heureuse.

On nous a prévenu: « Le caractère d'un peuple et non son intelligence détermine son évolution dans l'histoire et règle sa destinée ». Le caractère, « on peut affirmer que ce qui le constitue ce sont bien plutôt des états affectifs, une manière propre de sentir, qu'une activité intellectuelle ». Jeanne n'est qu'une incarnation du caractère ethnique. Dans sa tâche ethnique, mieux qu'une activité intellectuelle, spéculative, ne commandant pas la foi, la devront seconder, ces « états affectifs », cette manière propre de sentir qui sont en ses contradicteurs comme en elle, de par le caractère ethnique.

Et c'est bien ainsi qu'il en est. C'est son ignorance qui ne peut engager ni comporter aucune controverse, c'est sa « simplesse et son honnêteté » dans l'affirmation pure de sa manière de sentir, qui courbent devant elle les doctes et les penseurs de son temps.

Les doctes! c'est manie de tous les temps chez eux qu'ils récusent et condamnent tout cas exceptionnel, qui n'est pas « dans leurs livres », comme ils diront à Jeanne. Leur raison, n'est pas préparée à entendre les raisons de ce cas, sa justification, s'il en peut fournir. Ce n'est pas d'un coup que la raison s'éclaire et rompt avec les traditions, la foi où la retiennent ses constructions premières.

Des raisons, une justification, des arguments, de la dialectique, eussent donc fort mal servi Jeanne et ce n'était pas monnaie dont pouvait payer son igno-

rance. Elle se contente d'affirmer « son fait, » son inspiration surhumaine, sa mission de salut et elle les appuie de ces faits : son assurance, son aisance dans sa rusticité, le feu intérieur qui allume d'un tel éclat ses yeux et fait resplendir son visage.

Les docteurs veulent pourtant disputer : « Comment s'expriment les voix inspiratrices? » demandent-ils. « En meilleur langage que le vôtre », répond la paysanne, dans sa sincérité tranquille.

« Le cas n'est pas dans nos livres ! » « Il en est plus dans les livres de Dieu que dans les vôtres », réplique la saine inspirée.

Et ces savants s'inclinent, sentant comme elle. Certainement, des lois de Dieu, de la Nature, ils ne savent guère plus que cette ignorante et pour qu'elle se dresse ainsi devant eux forte, calme, confiante, il faut bien qu'en elle soit une volonté de cause qui leur échappe, une force dont ils ne peuvent saisir l'essence ni l'origine, donc une volonté, une force divine!

« Il faut juger l'idée fixe non en elle-même, mais par ses effets, confesse de nos jours un maître, M. Th. Ribot. Que produit-elle dans l'ordre pratique, esthétique, scientifique, moral, social, religieux ? Elle vaut ce que valent ses fruits. »

C'est ce que comprennent, devant l'idée fixe qui transfigure l'héroïne, les docteurs de Poitiers. Dans l'ordre moral, social, religieux, que peut produire cette idée? Assurément, un peu de ces bons effets de ce mieux qu'elle vise. Et ces hommes simples et sincères laisseront faire, donneront leur agrément. « On peut pieusement et salutairement accepter

l'œuvre et soutenir le fait de la Pucelle ». Ainsi font-ils preuve déjà de cet esprit scientifique auquel nous nous efforçons de nos jours, qui se réserve devant les phénomènes inexpliqués et, modestement, avec le bon sens public, les juge d'après ce que valent leurs fruits, en attendant qu'on puisse remonter de ceux-ci, de leur « comment », à leur « pourquoi ».

Ainsi nous avons vu Jeanne convenir à sa mission par les particularités mêmes qui paraissaient l'y faire peu propre et elle avait conscience de cette convenance : « Personne que moi ne peut recouvrer le royaume » affirmait-elle aux docteurs comme à Robert de Baudricourt. C'est que l'inventeur n'a pas seulement conscience de la nécessité où il est de créer, d'obéir à sa vocation, à sa fonction ; il a conscience aussi de l'individualisme, de l'originalité de son facteur personnel, de l'équilibre exceptionnel, fortuit qu'il présente des facultés spécifiques.

CHAPITRE IV

Vertu communicative de son inspiration.

§ 1. *Puissance de la conviction.* — La conviction fait partie des forces mystérieuses qui régissent le monde. — Les milices et les gens de guerre à Orléans. — L'esprit guerrier et l'esprit militaire. — § 2. *Le prestige personnel et le prestige religieux de Jeanne:* — Le prestige personnel. — Le prestige religieux. — La religion biologique et la religion mythique. — Jeanne est inspirée de la religion biologiqué et emprunte le prestige de son merveilleux à la religion mythique. — Les meneurs de foules ; Jeanne d'Arc est de la catégorie géniale de ces meneurs.

§ 1. — PUISSANCE DE LA CONVICTION.

En arrivant devant Orléans qu'elle allait délivrer, Jeanne disait à ses guides, gens de peu de foi : « Sachez que je vous amène le meilleur secours que jamais reçut ville ni armée ». Et, en effet, Dunois témoignera plus tard, avec l'appui des événements : « Avant que la Pucelle arrivât, deux cents Anglais chassaient aux escarmouches huit cents ou mille de l'armée du roi et depuis sa venue, quatre ou cinq cents Français combattaient toute la puissance

10.

des Anglais et les contraignaient à s'enfermer dans leurs refuges ou bastilles. »

Voilà évaluée quantitativement la vertu communicative de l'inspiration, de la volonté de l'héroïne. Mais d'où la qualité? pourquoi et, comment la puissance de la volonté de l'enfant, et pourquoi et comment cette divination chez l'enfant de l'action qu'elle exercerait sur les esprits.

La divination que Jeanne avait de son pouvoir, elle la devait à sa conviction d'être possédée pour son œuvre de la force surhumaine qui voulait cette œuvre par elle; elle la devait à sa foi religieuse qui lui disait la toute-puissance de cette force toute divine. Sa conviction, sa foi gagneront son entour; c'est effet physiologique, dès longtemps noté par l'observation et qu'explique la solidarité constitutive des êtres de même race ou espèce.

« Les convaincus, nous dit Gustave Le Bon, font partie des forces mystérieuses qui régissent le monde... Ne méconnaissons pas l'importance de leur rôle, mais n'oublions pas non plus que la tâche qu'ils ont accomplie, ils n'ont réussi à l'accomplir que parce qu'ils ont inconsciemment incarné et exprimé l'idéal de leur race et de leurs temps. »

Que Jeanne incarnât et exprimât l'idéal de sa race et de son temps, les aspirations morales, héréditaires, biologiques, de l'espèce, ce n'est pas douteux; nous pensons l'avoir suffisamment établi. Ainsi pouvait-elle propager sa conviction, sa foi, enflammer de sa volonté les volontés sans chaleur propre; encore lui fallait-il posséder les moyens quasi mécaniques de la propagation de son ardeur :

l'autorité, le prestige, et savoir jouer de ces expédients excitateurs : l'exemple, l'affirmation, la répétition.

« On impose ses idées, nous dit Gustave Le Bon, soit par le prestige qu'on possède, soit en s'adressant aux passions. Mais on n'exerce aucune influence en s'adressant uniquement à la raison. Les foules ne se laissent jamais persuader par des démonstrations, mais seulement par des affirmations, et l'autorité de ces affirmations dépend uniquement du prestige de celui qui les énonce. »

Jeanne ne saurait être tentée de persuader par des démonstrations, aussi bien les élites intellectuelles que les foules ; elle procédera par affirmation auprès des unes et des autres, et ses affirmations tiendront leur autorité du prestige personnel que lui communiqueront son sexe, sa virginité, le rayonnement de sa conviction sur sa grâce et sa jeunesse ; du prestige surnaturel, aussi, que la qualité qu'elle se donne et paraît justifier d' « envoyée de Dieu », de dépositaire de la puissance céleste, lui prête auprès de la piété de l'époque. Avant tout, elle sera aidée par la passion patriotique qu'elle incarne.

Mais d'abord que sont les élites et les foules qu'elle a à convaincre? Sans doute, les unes et les autres sont hantées par l'idéal, les aspirations héréditaires, les besoins ethniques et génériques ; mais les intérêts du moment, l'individualisme originel, combattent en elles les influences solidaristes, sont pour les faire sourdes à l'accord dont Jeanne apporte l'évangile ; voire, les opposent, hostiles et inconci-

liables en apparence. C'est bien l'état de choses auquel la Pucelle se heurtera d'abord à Orléans.

La défense de la cité a rapproché les seigneurs, les gens de guerre et les masses populaires représentées par les milices suburbaines, mais le haut intérêt commun, ressenti différemment et à travers des intérêts rivaux et des griefs de caste, n'a pas rapproché les cœurs. Au moment où Jeanne arrive, il y a antagonisme aigu.

Les milices sont là pour défendre le foyer, la patrie locale dans la patrie française. En elles, le civisme est exalté par la menace présente, les ruines déjà subies, les ruines à craindre, et elles professent la haine inexpiable du déprédateur qui n'est pas exclusivement étranger. Ces gens de guerre que le hasard de la location de leurs services, ces seigneurs que leur humeur du jour leur a aujourd'hui associés, hier, étaient dans les rangs de l'Anglais, y seront peut-être demain. Comment sympathiser avec des compagnons de concours ainsi vénal ou incertain! Quelle confiance leur faire!

Les bandes professionnelles, les seigneurs, de leur côté, si, Français, ils servent pour le moment avec allégeance et sincérité, la cause de France, n'y ont pas leurs intérêts irrémédiablement attachés; si elle succombe, ils auront d'autres preneurs de leurs services et de leur fidélité. Enfin, ils n'ont, en tant que gens de métier ou de noblesse, que dédain pour ces cohues mal armées, sans chefs, que leur civisme n'a pas suffi à militariser. Au combat, elles s'élancent ou fuient suivant leurs impressions mobiles; elles y sont une gêne plutôt qu'une aide. Aussi ne se fait-on

pas faute de les abandonner dans les mauvais pas, voire de les y pousser.

Voilà ce que Jeanne trouve quand elle paraît, et, d'abord, elle opère ce miracle d'appeler les cohues miliciennes à quelque discipline, à la militarisation rudimentaire qui suffit à l'époque.

Si elle peut cela, c'est évidemment qu'il y a communion d'âme, communauté de civisme, d'idéal, entre elle et ces foules. Elle ne leur est point suspecte d'intérêts contraires; elle peut leur réclamer l'ordre, leur indiquer l'expédient profitable, les convertir à l'effort soutenu et lucide, les militariser, en un mot, parce que leur patriotisme, jusque-là aveugle et sans guide, les dispose à obéir au patriotisme sûr et divinement inspiré de la fille du peuple.

Nous avons distingué dans une autre étude l'esprit guerrier et l'esprit militaire. L'esprit guerrier, c'est notre combativité native, héréditaire; elle est de la sorte que commande notre essence ethnique, bouillante ou placide, active ou passive. Cette combativité, les milices orléanaises la possèdent, et c'est bien parce que, dans la race, la combativité est ardente et instable, comme l'imagination, que les milices foncent ou fuient aussi inconsidérément.

L'esprit militaire, c'est la combativité — l'esprit guerrier — disciplinée, rendue clairvoyante et avisée par une mise en main préalable et méthodique, armée de formes pour l'effort afin de le faciliter et de le faire plus efficace, prévenue contre les défaillances par la familiarisation de la pensée avec les aspects du danger.

On n'a rien fait, pendant des siècles, pour communiquer cet esprit militaire aux masses populaires, bien que leur civisme s'y fut souvent offert, l'eût réclamé, au cours des crises nationales, et l'on trouve aujourd'hui la collectivité sociale départagée en pratiquants exclusifs de l'esprit militaire : les seigneurs et les bandes, et en pratiquants éventuels de l'esprit guerrier : les milices, les foules, « l'arrière-ban » levé par l'extrémité du péril.

Or — on l'éprouvait une nouvelle fois — de pratiquants éventuels de l'esprit guerrier, on ne pouvait attendre que gestes incoordonnés et animosité violente contre les pratiquants exclusifs de l'esprit militaire auxquels ils devaient s'accoler. Ceux-ci, en effet, devenus professionnels de la force, n'avaient pas manqué bientôt d'oublier que la force n'est légitime que mise au service de ces besoins de la collectivité qui l'ont suggérée ; ils en avaient fait trafic, instrument d'extorsion et d'oppression à l'encontre de la société qui les avait armés; ils avaient vu d'ailleurs, à ses bas mobiles, leur militarisme avilir l'esprit guerrier natif, limiter ses élans à la mesure des profits possibles, plier sa générosité à des marchandages et à des prudences mercantiles.

Si Jeanne n'eût pas su que le mal dont mourait le royaume était ce départagement, surtout, du citoyen et du soldat, elle l'eût appris à Orléans. Elle combat la division fatale; elle veut le soldat, « bon Français », citoyen, et le citoyen, soldat.

Le citoyen-soldat, elle prouve par sa rapide militarisation des milices que c'est affaire de civisme sous l'action d'un civisme chaud et clairvoyant; le

soldat-citoyen, elle montre par l'empire qu'elle prend aussitôt sur les bandes professionnelles, grâce à sa seule vaillance, au seul éclat des vertus militaires que lui communique spontanément son civisme, que c'est affaire de rappel aux saines bases du solidarisme.

Le solidarisme biologique, en effet, est à l'origine des associations de la force; aussi, si égoïste que soit devenu, par déviation, l'objet de ces associations, de leur solidarisme, restent-elles touchées de la grâce solidariste, sensibles aux prouesses du dévouement, à la beauté de son désintéressement; et c'est par là qu'on peut les ramener à la pleine morale altruiste.

C'est ce que fera Jeanne d'Arc. En même temps qu'elle militarise le solidarisme ethnique dans les milices, elle rappelle au même solidarisme, elle moralise le militarisme des gens de guerre, en attendant que la nationalisation des armées, qu'ébauchera Charles VII après elle et par legs évidemment de son inspiration, rétablisse l'indivision du soldat et du citoyen, de l'esprit guerrier et de l'esprit militaire, et par là l'unité sociale dans la force et la moralité.

En moralisant les gens de guerre, en les rappelant au dévouement de leur vie et de leur activité à cause haute, désintéressée, civique, altruiste, en élargissant le champ de leur énergie et en l'ennoblissant, Jeanne devait retremper cette énergie et la faire mieux avisée et perspicace. Le secret de la puissance et de l'ingéniosité de la force est dans

l'application de celle-ci à son objet originel, biologique, moral donc : la défense et le maintien de la vie individuelle ou collective.

Qu'était l'esprit militaire des bandes professionnelles ? une vague discipline consentie pour le moment du coup de force, afin qu'il soit de succès plus facile et productif; une pratique familière du danger, de quelques procédés imaginés propres à déjouer ou vaincre la résistance adverse et à diminuer les risques.

Que se proposait-on? Le butin. L'objet de la guerre en impliquant les formes, nous pouvons déduire de là, sans consulter l'histoire, la tactique et la stratégie de la période.

L'engagement tactique sera une courte passe d'armes. Du côté français, effet du sang ethnique impatient et confiant, on voudra le succès immédiat et on le demandera à un immédiat élan. Du côté anglais, le tempérament autorise quelque temporisation; on attendra le choc en bon poste, on l'amortira par des obstacles, par des coups portés de loin au moyen des armes de jet. L'adversaire désuni, décimé, on fondra sur lui pour achever sa rupture.

Des deux parts, en cas d'échec, on se dérobera sans insister; en cas de succès, on n'insistera pas davantage et l'on vaquera au butin, dût-on s'y faire surprendre par un nouvel intervenant.

La stratégie sera à l'avenant. On engagera ou on éludera la lutte, on en variera le théâtre suivant qu'on sera pressé ou suffisamment pourvu de rapines, suivant les aubaines, les aises de l'existence offertes, ici, ou plus loin. On ne s'embarrassera pas

de lier les entreprises ou de les suivre vivement, de les orienter pour résultats plus décisifs. De résultats décisifs, on n'en veut point; ne fait-on pas métier de guerroyer et ne convient-il pas d'alterner les fatigues et les plaisirs, de lever le butin et d'en jouir?

On conçoit que de telles visées, invariables, communes à tous les bélligérants, réduisent l'art de la guerre à quelques procédés routiniers, diminuent l'initiative et le courage des chefs et des soldats à la proportion des mesquins ou honteux intérêts débattus.

Jeanne ne saurait s'accommoder d'une telle entente de la guerre et d'un tel esprit militaire. C'est pour faire cesser ce régime qu'elle s'est levée, et avec ce régime elle veut en finir « au court et à bref », car « c'est grand'pitié au royaume de France » et grand dam à l'honneur et à la morale des hommes.

Comment pourra-t-elle faire accepter sa réforme, convaincre chefs et soldats à des pratiques qui vont ruiner le métier dont ils vivent, qui est leur apanage? Comment les appellera-t-elle à l'énergie généreuse et poussant l'effort à bout dans le combat; aux plans suivis menant sans répit l'ennemi à ses fins, par des coups répétés là où il a « sa plus grande puissance » et jusqu'à ce qu'il soit abattu?

Nous l'avons dit, chefs et soldats lui seront livrés par l'altruisme infus qu'ils tiennent de leur association pour la force, si égoïstement qu'ils l'aient appliquée; par leur sensibilité — pratiquant le sacrifice de soi — à la noblesse qu'il y a à consentir ce sacrifice magnifiquement, à une idée, et non prudemment,

pour un profit. D'ailleurs, chez la plupart de ces mercenaires, l'âme est française et ainsi prête : par esthétisme, à s'enthousiasmer à la superbe vaillance de l'héroïne; par ethnisme, à s'échauffer à son patriotisme.

Soldats de métier, en somme, comme miliciens, voient s'incarner, s'exprimer en Jeanne leur idéal plus ou moins complexe et ainsi la suivent-ils, les yeux sur la vision qu'elle leur montre, visionnaires comme elle et ne voyant plus aux petits intérêts qui les menaient jusque-là ou les sacrifiant avec joie.

Voilà donc pourquoi Jeanne put accomplir son œuvre : parce que son inspiration était inspiration de tous, et que, exclusive de toute autre chez elle et propre à « se changer en volontés et en actes », elle pouvait, chez les autres, déterminer de même volontés et actes.

La volonté ! c'est un don rare, presque exceptionnel, nous dit le maître psychologue des *Maladies de la volonté;* et ceux chez lesquels elle est incertaine et fuyante, la recherchent, ou la reçoivent quoi qu'ils en aient, des mieux dotés. Et c'est ici que le prestige entre en scène.

§ 2. — LE PRESTIGE PERSONNEL ET LE PRESTIGE RELIGIEUX DE JEANNE.

Jeanne affirmait sa conviction qu'elle sauverait la France, que, seule, elle pouvait la sauver, et cette conviction, elle n'essayait pas d'y gagner les raisons par des raisonnements, des démonstrations, elle

l'imposait en la vivant, par l'autorité du fait, et par l'autorité, aussi, de son prestige immédiat et du prestige religieux qu'elle y ajoutait.

Le prestige personnel, c'est le rayonnement que le convaincu doit à son idée, l'inventeur à sa vocation, à la puissance de l'impulsion qu'il faut qu'il obéisse. Si ce rayonnement illumine visage, avantages physiques, déjà par eux-mêmes captivants, on conçoit qu'il soit d'effet plus irrésistible. C'était le cas de Jeanne.

Son sexe, sa grâce, sa jeunesse ne furent pas étrangers à la facilité et à la faveur avec laquelle on l'accueillit; nous l'avons dit, on s'émerveillait sur son passage du contraste de sa mission et de sa gracilité; on était gagné à aider, d'une adhésion admirative au moins, à cette faiblesse si confiante.

Le visage de l'héroïne, nous disent les chroniqueurs, dans ses traits réguliers, était empreint de douceur et de modestie. Le corps se développait en lignes pleines et harmonieuses. Dès les premiers jours, les gestes aisés de l'enfant, sa grâce souple en toutes circonstances et particulièrement sous le costume de guerre, en selle, la lance ou la bannière en main, étonnent et charment les yeux. Enfin, sur l'ensemble, le candide éclat de sa virginité et la flamme de son inspiration répandaient « une vertu secrète qui écartait les désirs charnels », commandant aux plus grossiers le respect et les égards.

Avec cela, l'humeur était avenante, l'esprit vif, droit et adroit. Les répliques jaillissent prestes, toujours fines ou plaisantes, nettes et justes. La voix

est d'un timbre franchement féminin, sonore et ferme.

Tous ces signes sont ceux d'un parfait équilibre de la santé physique et de la santé psychique et un bon sens avisé, que les événements les plus inopinés ne trouveront jamais en défaut, confirme l'indice.

Pourtant, Jeanne fut visionnaire; elle eût des hallucinations. Elle le crut et il fallait qu'on le crut autour d'elle. C'était conséquence que l'époque voulait de sa mission et le fondement de son prestige religieux.

« Elle fut exempte des infirmités de son sexe », dira dans son zèle son écuyer pour aider à la surhumanisation de celle qu'il sert.

Tares physiologiques! fussent-elles vérifiées, qu'importe! Le génie n'en est pas exempt, nous a-t-on dit, et qu'il payât ainsi l'hypertrophie qu'il est de l'une des fonctions psychiques en nous, de l'un des centres de notre sensibilité, cela ne serait ni étonnant ni restrictif de sa réalité et de sa valeur. « Il vaut ce que valent ses fruits » et nous ne pouvons pas plus en savoir encore, déclare modestement la science.

Tenons-nous-en là, pour le génie de Jeanne. Ses fruits, nous les goûtons aujourd'hui et nous les goûterons toujours mieux à mesure qu'il mûriront, à mesure que nous parviendrons plus pleinement à la coopération fraternelle des hommes et des peuples.

Prestigieuse parce que visionnaire, parce que témoignant ainsi d'attaches merveilleuses, de réfé-

rences divines, Jeanne doit l'être aussi par les dehors qu'impliquent telles attaches, telles références; elle y pourvoit par la dignité constante de son attitude et l'éclat dont elle s'entoure.

Elle revêt de brillants atours de guerre. Ses vêtements, sa bannière sont de tissus précieux et blancs, comme il convenait pour rappeler sa chasteté et la mission angélique qui y était liée. Elle ne veut pour montures de bataille que destriers magnifiques, aux lignes nobles, aux allures brillantes.

Est-ce futile goût de luxe? Regnault de Chartres l'insinuera vilainement! C'est inspiration plus certainement de ce sentiment tout français et humain que le beau est expression du bien, que l'un ne saurait aller sans l'autre; et c'était là un de ces états affectifs des âmes qu'il ne fallait pas froisser, car c'est par l'affectivité qu'on persuade plus que par la logique et les démonstrations.

La bannière, le vêtement éclatant de la Pucelle apparaissant superbement sur le champ de bataille, c'est le rappel du « grand secours » qu'apporte l'envoyée de Dieu, c'est promesse de victoire pour les siens, présage de défaite pour les autres.

« Le soldat est fort et vainqueur, faible et battu, selon qu'il croit l'être », dira Napoléon. Jeanne le sait d'intuition.

Mais elle ne sait pas moins que le prestige personnel est précaire, qu'il est à la merci d'un incident, que le sien est particulièrement fragile. Enfant et paysanne, que serait son autorité sans le prestige divin que reflète son prestige personnel!

Nous avons distingué précédemment la croyance au Principe « auteur et soutien de toute vie », — la religion biologique, — et la croyance au mythe sous lequel l'imagination animiste a représenté ce principe, — la religion mythique. — Celle-ci compose logiquement ou doit composer avec la première, à mesure que s'infirment les constructions de l'imagination sous l'effet des négations de l'expérience et de l'observation, ou, encore, lorsque, brusquement, le « besoin » de vivre et de progresser, sous les suggestions infaillibles du Principe de vie, s'inscrit en faux contre l'une des articulations mythiques. Il en va bien ainsi; rappelons-en quelques témoignages de l'histoire.

Le paganisme avait suffi tant que l'imagination, exclusivement réaliste, avait vu le mieux, le bien, donnés pour fins aux activités par l'impulsion vitale, dans le mieux, le bien des conditions pratiques de l'existence, dans la satisfaction, en un mot, des besoins physiques. La religion mythique n'avait fait que diviniser chacun de ces besoins, essayant de concilier tant bien que mal l'individualisme et le solidarisme biologiques. Ainsi avait-elle été individualiste et sociale, en harmonie, par conséquent, avec les suggestions de la vie, avec la religion biologique.

Mais l'homme se dédouble; l'esprit en lui s'accole, pour la dominer bientôt, à la matière. A côté des besoins physiques, s'installent des besoins psychiques, idéaux. Le mieux, le bien se compliquent; il leur faut satisfaire à la fois la matière et l'esprit. L'imagination diffluente s'envole et se perd à la

poursuite exclusive des satisfactions de l'esprit, de la réalisation impossible du bien purement idéal.

Ce bien, le Christianisme le représente, justement, un, universel, absolu, et — dans sa spiritualité — exclusif, abstrait, répudiant la matière, ses intérêts, ses joies les plus légitimes. En ceci, l'inspiration est moins heureuse et heurte la leçon de la vie.

La leçon de la vie, c'est le respect, nous l'avons dit, de sa complexité, de sa réalité, la conciliation de l'individualisme et du solidarisme, de la matière et de l'esprit, éléments constitutifs également irrépudiables. Et la morale « se fait » de l'équilibre, de l'harmonieuse combinaison où associer ces éléments, de leur accord, peu à peu élaboré par l'observation, l'expérience, leurs tâtonnements.

Le mysticisme, l'ascétisme auxquels conviait le Christianisme, le dogmatisme dans lequel il allait s'enfermer, oppressif, tortionnaire, pour mortification de cet esprit de la chair, de cette raison soufflée de la matière, qu'il voulait abstraire en l'Esprit pur divinisé, étaient dénonciation du dualisme humain, révolte, en somme, contre la vie, que la vie devait écarter, impassible, ou relever, violente, suivant la résistance rencontrée.

Sanctus répond invariablement aux magistrats qui, avant de l'envoyer au martyre, l'interrogent sur sa patrie, sa cité, sa condition libre ou servile : « Je suis chrétien ! » indiquant ainsi que le titre de chrétien remplaçait pour lui la patrie, la famille, tout en un mot. C'est le rejet de l'individualisme et du solidarisme d'inspiration biologique, la proclamation d'inspiration humaine, toute spéculative, d'un

unitarisme, d'un universalisme reportés abusivement du Principe de vie à ses créations complexes. La vie ne pouvait que désavouer la spéculation erronée et dangereuse.

Elle le fait, violemment d'abord, par l'intermédiaire de la société romaine menacée et particulièrement consciente que la condition de la durée et du progrès est dans le maintien des activités à leur spécialisation naturelle et dans leur convergençe, non dans leur confusion. Elle le fait insensiblement, ensuite, en émoussant sous l'action du temps et de la mentalité plastique l'intransigeance première de la prétention subversive.

Le Christianisme doit s'accommoder des patries terrestres, des différenciations humaines, individuelles et collectives; il met son mythisme au service de ces différenciations, des régimes, des princes qui sont pour assurer la cohésion, l'orientation convergente. Et, dès lors, la séduction qu'exerce la morale chrétienne, parce qu'elle est moins chimérique, parce qu'elle reste la loi biologique de l'accord dans les relations des êtres différenciés, laissés au solidarisme et à l'individualisme nécessaire, peut triompher des dernières résistances.

En même temps que son universalisme transigeait de la sorte avec les sociétés, le Christianisme voyait transiger de même son unitarisme avec l'individualisme privé et son irréalisme avec l'animisme héréditaire.

Les idoles que saint Martin avait détruites et qui représentaient des puissances médiatrices auprès du Principe de la vie, revivent dans les saints et saintes,

les anges et les archanges admis au patronage de la fragilité individuelle. Et ce ne sont pas les seules constructions imaginatives dont l'Église autorise la figuration sous espèces réelles; elle se fait armes de peintures terrifiantes de la colère et des châtiments effectifs que son Dieu, humanisé ainsi lui-même, réserve à la désobéissance à ses lois.

Mais ces lois ne sont plus seulement celles de la Morale; elles les priment ou les violent même. C'est qu'elles tendent à fonder, sur cette matière avec laquelle il a fallu compter, sur ce solidarisme et cet individualisme qu'il a fallu reconnaître, voire avec leur aide, l'absolutisme du mythe, l'Eglise, sa domination une, universelle, la désocialisation des esprits, puisque celle des corps n'a pu être réalisée.

Comme les créations de la matière, les constructions de l'esprit veulent vivre et lorsque le milieu, ses conditions sont défavorables, elles s'y adaptent, s'en accommodent pour tenter d'en triompher, du moins de les tourner. Ainsi l'universalisme et l'unitarisme du christianisme, dons de la diffluence sémitique, ici, dépaysée. Ils s'humanisent, s'adaptent, pour continuer de vivre, s'accommodent d'expédients humains et en font la puissance de l'Eglise. Ce ne sera pas leur dernier avatar; ne se sont-ils pas laïcisés dans « l'intellectualisme » de nos jours? Mais jamais en dépit de leur spéciosité, du prestige de leurs apôtres, ils ne pourront donner le change au sens intime des conditions de la vie, au *bon sens* qui est aux masses populaires.

En 1140, les bonnes gens de Reims s'insurgent contre l'exploitation seigneuriale et l'arbitraire de

leur évêque. Ils demandent une charte. Saint Bernard accourt. Il prêche, au nom de Dieu, la résignation méritoire à des conditions d'existence mortificatrices et traditionnelles, soit la stagnation, la renonciation au mieux pratique et moral, au progrès dans l'assiette du pacte social et dans le respect de la dignité humaine, individuelle et collective. La thèse est bien d'un ascète et d'un mystique héritier et émule des ascètes et mystiques des premiers âges du Christianisme ; aussi a-t-elle moins de chance que jamais d'être accueillie par des âmes simples et hantées plus que jamais des suggestions biologiques. En effet, les paysans rémois restent sourds à la voix du saint. Sans doute, ils se seraient croisés encore, avec la chrétienté, au « Dieu le veut » de l'apôtre, s'il les avait appelés à la défense du tombeau du Christ, cette dépendance naturelle de la patrie chrétienne, parce que la patrie, si abusivement qu'on l'élargisse, est conception d'origine biologique; mais ils ne pouvaient admettre que le Dieu de la vie, qu'ils adoraient dans le Dieu chrétien, condamnât le droit à l'évolution, le droit au progrès dont il avait mis le besoin en eux, la vie, en un mot, dans son développement et ses fins manifestes. Et les bonnes gens renvoient le saint comme un interprète infidèle, ici, de leur Dieu intime. La religion mythique a tort et n'est pas obéie, parce que, inconciliable avec la religion biologique, inadaptée à ses stipulations fondamentales.

La même aventure eût pu se produire au XVe siècle.

Il n'est pas téméraire de supposer que saint Bernard, s'il eût vécu, eût été tenté de reprendre

les affirmations de Sanctus et de déclarer qu'il n'était de patrie que la patrie céleste, que les Français devaient donc se résigner à souscrire au traité de Troyes, à accepter la fin de la patrie française dans le démembrement du royaume. Gerson s'inscrivit contre la conception, mais combien de seigneurs de l'Église ne lui furent-ils pas sympathiques !

De nos jours, des écrivains, l' « intellectualisme », ont regretté qu'elle n'eût pas prévalu. L'universalisme et l'unitarisme dont ils se réclament sont frères de l'universalisme et de l'unitarisme chrétiens. Comme ceux-ci, ils sont construction de l'imagination diffluente; méconnaissant l'individualisme auquel nous retient la matière, notre essence physique, si heureusement, ils rêvent sans plus de chances de succès son absorption totale dans un solidarisme, un altruisme qui ne sauraient être que confusion et néant sans le particularisme qu'implique tout altruisme pour s'en constituer autrement que de façon spéculative. L'*autre* emporte le *moi*; la sympathie, la synergie, l'amour, emportent les différenciations qu'ils effacent.

Mais, eût-il été demandé au nom de la foi mythique et par un saint Bernard, ou au nom d'une spéculation intellectuelle, le désistement de l'ethnisme français n'était pas chose qu'on put obtenir plus facilement au XVe siècle qu'on n'avait obtenu, au XIIe, le désistement du sens progressiste, à Reims ou ailleurs. L'évocation même de Jeanne d'Arc en témoigne, et il n'est pas douteux que la pieuse héroïne n'eût elle-même déclaré le schisme, si l'Église

l'eût conviée à cette impiété à la nature de la renonciation à la vie française.

Mais, l'Église composa. Si elle ne se prononça pas, si nombre de ses membres fut hostile à la cause patriotique, par intérêt ou par universalisme dogmatique, elle permit à Jeanne de se réclamer du Dieu mythique. Gerson formula l'adhésion de ceux des docteurs qui, plus ou moins consciemment, ne laissaient point en eux le chrétien exclure le Français; les moines mendiants, soit que, gens du peuple, le Français parlât irrésistiblement dans leur intimité, soit que l'intérêt de leur ordre leur conseillât de s'assurer un surcroît d'influence en participant à la direction d'un mouvement qui emportait les masses populaires, apportèrent leur pleine coopération.

L'universalisme, l'unitarisme chrétien s'effaçaient devant le topisme et le particularisme biologique, le dogmatisme mythique devant le vrai naturel de ressentiment direct, la religion de représentation devant la religion de fait.

Ainsi, le mythe doit bien le céder, le cède bien à la réalité du Dieu, du Principe qu'il s'efforce de représenter, d'animer; et le mythe chrétien n'échappe pas à la loi toute logique, si puissamment qu'il soit défendu par l'infatuation, l'exaltation de l'imagination dont il procède. Jeanne peut se parer des prestiges du mythe; mais ces prestiges, elle les rapporte au Dieu réel, au Principe dont les âmes sont véritablement hantées, non à l'idole vague du mythe, toute spiritualité, contemptrice des contingences humaines. Elle emprunte, en un mot, ses

moyens excitateurs, son merveilleux, à la religion mythique; elle sert vraiment la religion biologique, et, seule, celle-ci peut la revendiquer comme son inspirée, comme son « envoyée ».

Il est manifeste, d'ailleurs, que c'est parce qu'elle adapte le merveilleux chrétien, — le merveilleux que réclame l'homme du xv[e] siècle, resté comme l'homme primitif, « un pur imaginatif » — à l'idéal patriotique, à la suggestion tenue du Dieu biologique, qu'elle est crue et suivie. On nous l'a dit : nos sentiments, notre affectivité sont sur trame de besoins, de réalité, de logique ; les mythes, « humanisation de la nature », n'ont d'empire que s'ils ne se départent pas de cet objet de leur intervention.

On croit Jeanne, Jeanne est sincère, lorsqu'elle dit entendre des voix célestes lui indiquant « le plaisir de Dieu », parce que ce plaisir est le salut du royaume, la restitution de la race dans son droit d'être distinctement, librement et de s'asseoir toujours plus solidement dans l'ordre, la dignité et la prospérité. Le Dieu qui a fait la race, la vie, peut-il vouloir autrement et, lui qui a pu créer, comment ne pourrait-il maintenir, sauver son œuvre, susciter moyens humains à la tâche!

Ces moyens humains, quels peuvent-ils être? Un « Messie » choisi entre les hommes et tel que son éclat, ses dons, ses vertus, sa volonté, leur puissance, leur constance attestent une appropriation évidemment merveilleuse à la délégation divine!

Jeanne sera ce Messie; elle en a pour gages personnels l'impulsion qui l'emporte et son sentiment

qu'elle convient « seule » à la mission, que, seule, vierge, fille du peuple, possédée de la haute mission, elle en a la possibilité. Mais il lui faut à ces « signes » intérieurs, joindre des signes extérieurs, qui parlent mieux aux foules.

Elle trouve merveilleusement dans un sanctuaire vénéré une épée mieux faite que celle que Robert de Beaudricourt lui a donnée pour marquer son investiture céleste. Des prophéties annoncent sa venue; enfin, elle remplit le premier point du « plaisir de Dieu »; elle délivre Orléans.

Les chrétiens « bons Français », ne sauraient plus douter. Ils accourent sous la bannière de la Pucelle, « Messie de la France ». « Le soldat oubliait son avidité et ses passions; il venait sans « folle femme », sans pillage, sans marché pour sa solde, vivant de ce qu'on lui donnait, content de tout pourvu qu'il suivît la Pucelle. Le gentilhomme mettait bas son orgueil; trop pauvre pour avoir destrier et armure, il arrivait sur un petit roussin, équipé en archer ou en coutillier. »

C'est qu'il s'agit maintenant de réaliser le deuxième point du plaisir de Dieu, de sacrer le roi à Reims, comme aux temps de l'indépendance et de l'intégrité du royaume, pour retour à ces temps. Et « ce n'était qu'un cri dans le peuple et dans l'armée : à Reims! à Reims! et l'armée se fut débandée plutôt que de se laisser conduire à une autre entreprise ».

Voilà bien pour témoigner que si c'est aux inventions du mythe chrétien que Jeanne emprunte le

prestige religieux dont elle renforce irrésistiblement son prestige personnel, ces inventions ne la servent que parce qu'elle se recommande du dieu biologique et non du dieu mythique. Et c'est encore ce dieu biologique, sa morale d'accord, de reconnaissance et de respect des individualismes et des solidarismes originels et nécessaires, voix de l'inconscient dont est faite toute conscience humaine, qui communique à la vierge sa puissance inhibitrice sur ses adversaires.

« Beaucoup d'Anglais, dit la chronique, affirmeront sous les serments les plus saints que lorsqu'ils entendaient retentir le nom de la Pucelle ou qu'ils apercevaient son étendard, ils perdaient soudain force et courage et ne pouvaient plus bander leur arc ni frapper l'ennemi. »

C'est qu'en effet ce ne pouvait être que « plaisir du vrai Dieu », de celui dont se réclamait la miraculeuse déléguée, que l'Anglais fut « bouté hors de toute France » et restituât, « veuille ou non veuille », toutes les bonnes villes violées.

Cause de déprédation et de violence est cause contraire au mieux, au bien, aux fins montrées par les « voix » de la vie; c'est cause mauvaise et condamnée et la suggestion est corroborée par l'expérience. La conscience est formée de l'une et de l'autre, de la suggestion et de l'expérience; elle peut, cependant, sommeiller, se leurrer; mais si on la réveille, si on éclaire son erreur, la foi dans la cause suspecte et son succès s'évanouit; on perd force et courage. C'est parce qu'elle incarne la cause bonne, la cause juste, le plaisir de Dieu, certaine-

ment, que l'apparition de Jeanne devant lui, la clameur qui lui apporte son nom, paralysent le partisan anglais en lui pronostiquant la défaite.

Basé ainsi sur la religion biologique, sur le sens ethnique et le sens moral naturels, qui pouvaient seuls lui communiquer puissance et durée, le prestige de Jeanne ne dédaigne aucune des pompes et manifestations mythiques qui doivent ajouter à son empire. Ainsi la vierge s'entoure-t-elle, tout d'abord, d'une affluence de clercs.

C'est précédée d'une foule de gens d'église chantant le *Veni, Creator!* qu'elle se met en marche sur Orléans. Elle prie et communie devant son armée; elle a fait broder sur son étendard les chiffres enlacés de Jésus et de Marie, objets d'une dévotion toute récente et qui est dans toute sa première ferveur.

Comment pouvait-elle concevoir, comment aurait-on accepté qu'elle se présentât autrement pour son œuvre de salut et d'évangélisation? La morale et la religion mythique, si de dangereuses transactions, un grossier animisme, maladroitement caressé et exploité, préparaient désormais leur scission, restaient encore étroitement solidaires. Or, le salut du royaume, comme de toute société, était inséparable de sa remoralisation et pour remoraliser Jeanne ne pouvait s'adresser qu'aux moyens mystiques qu'on en connaissait. Du moins, inspirée de la pure morale biologique, ne prêchera-t-elle que par sa pratique personnelle de celle-ci et de celles des manifestations religieuses qui en consacrent la douceur et la

beauté. Aussi, tandis que les moines y ont échoué par leurs horrifiques peintures des châtiments célestes, obtient-elle des licencieux pillards qui l'entourent qu'ils assistent à la messe, accord momentané des âmes et des pensées, et qu'ils réforment leurs mœurs.

Si elle touche ainsi de la grâce, et dès le premier contact, ces endurcis du mal, c'est bien qu'il y a innéité du sens moral — et, en effet, ce sens, on le relève jusque chez la brute, retentissement évident de la solidarité, de l'accord, de la morale physiologiques — et c'est pourquoi, mieux qu'à l'obligation et à la peur, nous sommes sensibles à l'exemple, à un simple appel du beau, du bien, de la morale. Nous sommes moralisables « par amour », non « par puissance », d'un mot de la langue de Jeanne.

Le sens moral, sous sa forme esthétique, nous l'avons déjà vu ramenant à une vaillance désintéressée et sans restriction des hommes qui ne la pratiquent point ainsi d'habitude, cela sous le seul effet, de l'exemple, de l'incitation au beau. Si, pourtant, la haute incitation ne suffit pas, Jeanne recourt en dernier ressort, à la crédulité primitive en des aides merveilleuses et à l'affirmation.

Au siège de Saint-Pierre-le-Moutier, nous la verrons montrer aux siens, dont l'élan se refuse, des phalanges célestes accourant : « J'ai encore avec moi cinquante mille de mes gens ! » Et sur les remparts assiégés la résistance cesse, tandis que se ruent irrésistiblement les rangs, qui tout à l'heure hésitaient.

Le plus souvent, elle peut se contenter d'aller à

la brèche et d'assurer : « Voyez! Tout est vôtre et y entrez! » Ainsi a-t-elle affirmé : « Moi, seule, puis sauver le royaume! » au début de son exode.

« On impose ses idées soit par le prestige qu'on possède, soit en s'adressant aux passions », nous a-t-on dit au commencement de ce chapitre. Nous avons vérifié maintenant l'observation.

L'autorité de sa parole et de son exemple, Jeanne la dut manifestement à la passion patriotique, à la « grande attente » à laquelle elle répond, enfin à son prestige personnel et à son prestige religieux, si étroitement associés. Son prestige religieux, nous avons vu sa source et ses moyens. Ses moyens sont moyens du temps, du culte formel de l'époque; sa source est le culte foncier, éternel, du principe dont nous tenons avec la vie ses incitations, ses besoins, ses passions générales.

Nous ne pensons pas qu'on puisse le contester : Jeanne est une évocation biologique qui emprunta les formes de sa manifestation au génie chrétien, mais qui en reste aussi indépendante qu'un phénomène peut l'être, de la mentalité et de la langue par lesquelles il arrive à notre connaissance.

Jeanne « s'adresse aux passions » et leur doit son immédiate emprise sur les esprits; est-elle donc un « meneur de foules » et d'ordre inférieur comme quelques écrivains l'avancent ?

Nous verrons les faits répondre; mais de l'unanimité des passions, du caractère biologique des besoins dont l'héroïne est l'interprète et auxquels elle

répond plutôt qu'elle ne s'adresse, nous pouvons dès maintenant inférer que ce n'est pas dans la catégorie des meneurs de foules « de l'espèce la plus commune » qu'elle s'inscrit; c'est dans celle des meneurs de foules de l'espèce la plus élevée, dans celle des inventeurs de la morale, de ces « véritables grands hommes qui pressentent les besoins qui vont naître, les événements que le passé a préparés, et montrent le chemin où il faut s'engager ».

En effet, nous dit le Dr Gustave Le Bon à qui nous empruntons cette définition du véritable grand homme : « On peut établir une division assez tranchée dans la classe des meneurs. Les uns sont des hommes énergiques, à volonté forte, mais momentanée ; les autres, beaucoup plus rares que les précédents, sont des hommes possédant une volonté à la foi forte et durable. Les premiers sont violents, braves, hardis. Ils sont utiles surtout pour diriger un coup de main, entraîner les masses malgré le danger et transformer en héros les recrues de la veille. Tels, par exemple, Ney, Murat... Mais si l'énergie de ces meneurs est puissante, elle est momentanée et ne survit guère à l'excitant qui l'a fait naître... Ce sont des meneurs qui ne peuvent exercer leur fonction qu'à la condition d'être menés eux-mêmes et excités sans cesse, d'avoir toujours au-dessus d'eux un homme ou une idée, de suivre une ligne de conduite bien tracée.

« La seconde catégorie des meneurs, celle des hommes à volonté durable, a, malgré des formes moins brillantes, une influence beaucoup plus considérable. En elle on trouve les vrais fondateurs de

religions ou de grandes œuvres... Qu'ils soient intelligents ou bornés, il n'importe, le monde sera toujours à eux. La volonté persistante qu'ils possèdent est une faculté infiniment rare et infiniment forte qui fait tout plier. »

D'où leur vient-elle, avec son caractère de « précocité » et de « fatalité » ? De ce qu'ils « synthétisent tous les efforts d'une race » ; de ce qu'ils « incarnent et expriment l'idéal de leur race et de leur temps. — On ne conduit un peuple qu'en incarnant ses rêves » — de ce qu'ils sont nés pour la création qui les suscite.

Peut-on classer Jeanne d'Arc ailleurs que dans cette catégorie des meneurs à volonté durable, synthèse d'une race, précocement, irrésistiblement, fatalement conduits, à l'exclusion de toute autre impulsion, de tout autre intérêt, par l'idéal incarné, les besoins génériques exprimés? Certes! elle présente les traits brillants des meneurs à volonté intermittente, soudainement héroïsés par la circonstance. Mieux que les Ney et les Murat, elle aura le don de transformer en héros à son exemple, d'entraîner malgré le danger, des foules non militarisées ou tièdes et hésitantes. Mais elle peut cela parce qu'elle peut le plus! parce qu'elle a la vision, comme les fondateurs de religions, les inventeurs de la morale, les véritables grands hommes du « chemin où il faut s'engager », des fins préparées par le passé, voulues par les besoins évoluants; parce qu'il lui faut créer et, pour créer, adapter les hommes, les idées, les circonstances à la vue, aux conditions personnellement perçues de la création à réaliser,

non s'adapter aux circonstances, aux idées, aux hommes, à une pensée qui, d'ailleurs, ici, n'apparaît pas à côté ou au-dessus de la sienne.

Jeanne est la volonté, la passion, qu'attendent les volontés incoordonnées, les passions diffuses de son temps pour les ordonner, les faire voyantes et concertées; ainsi fait-elle et ainsi est-elle de la catégorie des meneurs géniaux qui, doués à cet effet d'un sens plus vif et plus lucide du passé, introduisent l'avenir — notre époque en témoigne — et, pour l'œuvre, inventent, forgent les moyens adéquats — l'étude, où nous arrivons, de la vie active de l'héroïne l'établira.

Aussi bien est-ce la conclusion qui s'impose à ce chapitre.

Pour que Jeanne ait pu communiquer, avec la puissance que nous avons vu évaluée par Dunois, sa volonté, sa passion, il fallait bien qu'elle fût de la race de ces « grands actifs », de ces « possédés d'une idée » dont nous ont parlé MM. Ribot et Boutroux, de la race de ces « hallucinés », de ces « convaincus » dont le Dr Gustave Le Bon nous a dit qu'ils font « partie des forces mystérieuses qui régissent le monde ». Aussi avons-nous pu noter que, comme ces grands actifs et ces convaincus, Jeanne impose sa conviction, communique sa volonté, leur donne autorité par le prestige, le prestige qu'émane sa personne, illuminée de son idée, parée pour ne point trahir la pureté et la hauteur de cette idée, le prestige surtout qui émane de la Puissance inspiratrice de l'idée, Puissance présente avec l'idée aux âmes de tous et que tentent d'exprimer et de

rendre accessible aux sens et aux esprits les pompes et le merveilleux mythiques appelés à l'aide.

Faut-il s'étonner que l'enfant, la paysanne, ait su comment imposer sa conviction, jouer du prestige et de ces « moyens d'action des meneurs : l'affirmation, la répétition, la contagion » ?

Nous allons la voir faire mieux encore : adapter la guerre et son art à ce qu'elle en veut obtenir.

Ce sont nouveaux témoignages qui classent l'héroïne au nombre de ces âmes où toute l'expérience des morts, toute la conscience de soi où est parvenu l'être, toute l'énergie, toute l'ingéniosité de la race avide de vie et de progrès, sont exceptionnellement exaltées, et constituent ces « possibilités de caractère », de facultés spontanées, qu'expliquent seuls les phénomènes similaires de la physiologie.

CHAPITRE V

Sa Valeur militaire.

§ 1. *Jeanne d'Arc et son adaptation de la guerre.* — Le bon sens et la volonté dans l'art de la guerre. — « L'art de la guerre est un art simple » pour les grands capitaines, parce qu'ils sont de grands volontaires. — L'unité de l'objet visé fait les grandes volontés. — La guerre au xve siècle ; la guerre que conçoit Jeanne d'Arc. — Incompatibilité de la tactique et de la stratégie des guerres d'intérêt national qu'inaugure Jeanne d'Arc et de la tactique et de la stratégie des guerres d'intérêt privé jusque-là en honneur. — Le génie militaire. — Le génie militaire de Jeanne et celui de Napoléon. — La politique des guerres nationales. — § 2. *Faits de guerre.* — *La délivrance d'Orléans.* — *a*) La marche sur Orléans. — Le plan de la Pucelle et la doctrine moderne — *b*) Prise de la bastille Saint-Loup. — *c*) Prise de la bastille des Augustins. — *d*) Prise des Tournelles ; délivrance d'Orléans. — *La campagne de la Loire.* — *La marche sur Reims.* — *La marche vers Paris.* — *Derniers faits d'armes ; Compiègne.* — Le génie de Jeanne reste toujours égal à lui-même, parce que reste toujours insatisfait le besoin d'ordre général qui est à ses origines.

§ I. — JEANNE D'ARC ET SON ADAPTATION DE LA GUERRE

« L'art de la guerre est un art simple et tout d'exécution ; tout y est bon sens, rien n'y est idéologie », devait nous dire Napoléon.

Le bon sens, c'est la faculté maîtresse de Jeanne

d'Arc : « elle ne démentait jamais ni la hauteur de ses pensées et la lucidité de ses intuitions dans tout ce qui tenait aux choses générales, ni son bon sens naïf et simple dans les choses vulgaires de la vie. » Elle n'avait pas bagage d'idéologie, de préjugés, de routines qui la gênât, non plus que d'intérêts autres que l'intérêt haut, précis, clairement perçu qui la suscitait.

Cet intérêt, uniquement et passionnément épousé, c'était l'unité de but grâce à laquelle, en elle, « tout conspire, consent, converge », qui nouait, si parfaite et forte, la coordination de sa volonté.

Ainsi armée de bons sens et de volonté, elle ne pouvait concevoir la guerre que comme Clausewitz devait nous la définir : « La guerre est un acte de la force par lequel nous cherchons à contraindre l'adversaire à se soumettre à notre volonté. »

Il semble que le professionnel Allemand ne nous ait doté là que d'un truisme! sans doute, mais d'un truisme que même après Napoléon, même aux disciples de Napoléon, il fallait affirmer, que son auteur lui-même, dans son traité didactique, oubliera parfois, que de nos jours, qu'éternellement on viole et violera.

C'est que vouloir n'est pas chose commune, faculté de tous, et la guerre n'est un art simple que pour qui a la faculté de vouloir. La volonté en effet, ne semble pas seulement commander les actes, elle commande aussi la lucidité, la simplicité de leur application, le jugement.

« Les éléments essentiels du génie, nous a-t-on dit, sont le jugement et la volonté »; on aurait pu

dire : la volonté seule, la volonté qui fait bien juger des circonstances et des moyens à mettre en œuvre pour la satisfaction du besoin qu'elle a pour moteur, la volonté qui, dès lors nous fait voir simple, nous fait appliquer la guerre simplement à son objet : la soumission de la volonté, des contingences adverses. Que la volonté fasse défaut et la netteté du but s'effaçant, tout se complique ; on spécule, on s'adresse à des constructions imaginatives, à des formes qui étreindront des formes et dont la géométrie marquera bien le vide ; on réglera des parades, des tournois, une chorégraphie plus ou moins sanglante, on évoluera ; on ne combattra pas.

Le truisme de Clausewitz n'est donc pas d'énonciation si inutile. Si, en faisant condition de la volonté à qui prétend mener la guerre, il ne saurait investir personne de la faculté fatidique, il nous prévient que seul le volontaire peut être homme de guerre et cela dans la mesure de la volonté qu'il apporte.

Voilà qui n'est pas d'avertissement à dédaigner et nous explique, avec la simplicité de l'art des grands capitaines, la complication qui guette cet art, le doctrinarisme, le formalisme qui s'efforcent de le fixer en procédés, en un art de praticien, dès qu'il n'est plus d'artiste pour le manier, s'inspirer du besoin général, qui est le principe des grandes volontés.

Jeanne est animée d'une grande volonté, dont le besoin moteur s'est établi en elle souverainement ; elle voudra la guerre pour le triomphe de cette volonté ; elle répondra à la condition marquée par Clausewitz pour l'homme de guerre ; elle appliquera

la guerre à son seul objet et, ainsi, l'art lui sera simple, son art sera simple. C'est bien ce que nous allons voir.

Nous avons dit comment on comprenait la guerre au xv° siècle. On proposait à l'acte de la force de petits objets, tout intéressés, avec une volonté naturellement à la mesure de ces objets, et pouvant donc s'accommoder de réserves, d'ajournements, d'atermoiements, de désistements. Telle volonté ne saurait commander une ingéniosité bien puissante.

Des beaux temps féodeaux, de l'esthétisme et de la générosité ethnique, de la moralité innée, on a hérité des formes de lutte loyales et magnanimes. La chevalerie combat, à égalité de moyens, au grand jour, ne voulant la victoire que de la supériorité de la vaillance et du dédain témoigné de la mort.

A la professionnalisation, par la suite, du métier des armes, à son industrialisation pour salaire et butin, on a dû le mercantilisme du courage qui choisit sa cause, son heure, son lieu, règle sa dépense, accepte ou décline les risques suivant les profits à prévoir. C'est pourquoi l'élan chevaleresque d'antan, droit à l'host, sans feinte, sans aide artificielle, sans décompte de l'ennemi, des difficultés matérielles, s'est mitigé, autant que le tempérament du combattant le permet, de temporisation, de ruse, de concours auxiliaires, d'une prudente supputation des chances. On continue à s'appeler « au champ convenable, à brief jour, pour procéder par journée de bataille », sauf à différer, à éluder le rendez-vous, ou à se montrer au champ choisi en telles

dispositions et attitudes qu'on doive s'en tenir à de puériles escarmouches.

Tel est l'art de la guerre au xve siècle ; il est adapté à l'objet et à la volonté qui président à son exploitation. Il est tout de procédés, de routines, de faux-fuyants où se dérobent et sommeillent des volontés peu sûres ou bridées par les intérêts compliqués des égoïsmes à concilier. En dépit des moyens rudimentaires dont il dispose, il n'a rien de l'art simple, tout de bon sens, tout d'exécution qui va être l'art de Jeanne ; il en est tout le contraire.

Que se propose l'héroïne ? Elle le dit clairement, au premier jour : « en finir au court et à bref ». Telle est sa volonté ; et quel objet poursuit-elle ? Elle le donne pour « plaisir de Dieu ! » Elle le croit et le sent plaisir de Dieu : « bouter l'Anglais hors de toute France ! » rendre au royaume, avec son intégrité et son indépendance, l'ordre, l'équité, la paix qu'il connût « aux temps des grands rois Charlemaigne et saint Louis » ; enfin, appeler l'humanité à l'accord, à la fraternelle coopération de ses peuples.

Objet si haut, tenu de telle inspiration, exclut les transactions, les sollicitations divergentes de la volonté ; mais est-il de nature à être épousé pleinement et facilement par les volontés de second plan qui, divisées dans leurs mobiles, attendent le branle d'une grande volonté ? Sans doute ! et ainsi en fut-il toujours.

Vivre sa vie individuelle et libre, pour un peuple,

goûter mieux la vie dans l'ordre et la dignité, ouvrer le mieux de l'espèce sont besoins spécifiques à fleur de chair et d'âme chez tous ; tous y entendent. On a souvent admiré que la puissance des idées l'emporte sur celle des intérêts ; c'est que les idées sont sur fond de besoins génériques, héréditaires ; les intérêts, sur fond de besoins individuels, transitoires.

Mais est-il indispensable pour mener la guerre qu'il y ait unité de l'objet mis en cause, convergence de la volonté directrice et des volontés collaboratrices? Cela va de soi. La coordination des gestes nécessaire à l'exécution de l'acte de force implique la coordination des volontés. C'est parce que l'unité de l'objet de la lutte n'est pas possible entre les chefs de guerre du XV[e] siècle et leurs bandes, voire entre les mercenaires de leurs bandes, que le combat est sans unité lui-même, sans ténacité, d'énergie indécise et variable de l'un à l'autre. Il n'y a pas convergence rigoureuse des volontés, parce que, seuls, les objets lointains, et hauts et grands, par suite, situés et constitués de façon que tous puissent les voir et les concevoir, sont propres à assurer la convergence.

C'est dire qu'il faut cause d'intérêt général, cause commune, communément perçue et ressentie, aux actes qu'on veut étroitement coordonnés, communément voulus ; c'est dire qu'il faut cause biologique, d'intérêt vital, national, humain, aux guerres où l'on se propose d'unir, à une égale et suprême tension des énergies, son principe : une universelle et uniforme tension des volontés. C'est parce que

les grandes volontés ont toujours pour moteur un besoin général, qu'elles communiquent leur flamme et s'inféodent fortement les volontés subordonnées.

Vital, national, humain, est l'intérêt que Jeanne met en cause, et il apparaît clairement qu'elle est pour le servir exclusivement « avec simplesse et honnêteté » ; aussi est-elle entendue de tous, « bons Français » et gens d'armes ; aussi opère-t-elle ce premier miracle : la coordination d'efforts et de volontés avant elle contraires et inconciliables.

Mais guerre pour cause vitale, nationale, humaine, ne peut s'accommoder de la manière en cours, de chicanes éternelles et sans portée ; elle ne peut que se proposer d'en finir au court et à bref avec le mal minant la vie nationale, humaine. Jeanne inventera-t-elle donc une manière nouvelle? Certes ! elle va inaugurer la méthode des guerres « affaires de nation » et non plus affaires de princes ou d'appétits anarchiques.

Les inspirations militaires de Jeanne d'Arc, nous dit pourtant un critique éminent, lui furent galamment prêtées par les gens de métier, ses compagnons d'armes.

Les faits témoigneront à l'encontre de la thèse, mais dès maintenant nous voyons la raison qui la fait insoutenable. La guerre est un acte qui, comme tous les actes, est commandé dans ses formes par son objet. — Héréditairement, les seigneurs, les chefs de bandes qui seront les collaborateurs de Jeanne, ont une conception de l'objet de la guerre

diamétralement opposée à celle qu'énonce et manifeste l'héroïne.

National est pour elle cet objet et elle s'efforce à créer instruments et procédés adéquats. Elle s'adresse de préférence pour constituer ses armées à l'élément national, aux bons Français ; ceux-ci, déjà compréhensifs de la cause, seront compréhensifs des procédés qui y conviennent. Ces procédés seront d'invention simple et de compréhension facile. Il s'agit de faire vite et décisivement ; on frappera avec énergie, ténacité, rapidité, et avec suite, et là où l'ennemi « a sa plus grande puissance ». C'est toute la stratégie et la tactique des guerres de Nation, c'est la stratégie et la tactique de Napoléon, qui en reçut l'inspiration de la nationalisation des causes et des instruments de la guerre de son temps.

Mais ce ne peut être stratégie et tactique des professionnels du xv[e] siècle. Ils se laisseront entraîner à appliquer cette stratégie et cette tactique ; ils ne peuvent les imaginer, les souffler. Elles rompent avec leurs traditions, leurs routines ; elles doivent ruiner leur métier ; s'ils ne le perçoivent pas clairement, d'abord, Regnault de Chartres ne leur permettra pas de l'ignorer longtemps.

Napoléon, s'il eût eu Frédéric parmi ses lieutenants, eût-il pu être suspecté de tenir ses inspirations de ce génie de la guerre géométrique, à acteurs mercenaires? Il est moins possible encore que Jeanne ait été l'inspirée d'un Dunois, d'un La Hire, maîtres peut-être en la petite escrime de leur siècle, mais d'autant plus incapables d'une largeur, d'une ingéniosité, d'une nouveauté des vues qui pouvaient seules

découler de l'extension, de la diversité, de la nouveauté de la scène où le nationalisme se dégageant enfin portait la guerre.

Il sembla, pourtant, sur le tard, que Jeanne avait été comprise et allait faire école. Charles VII, enfin éveillé de sa torpeur et mis en goût de récupérer son royaume, recourut pour achever l'œuvre à la manière décidée et pressante de l'héroïne. C'est que la guerre, de cause nationale devenue cause royale, ne perdait guère, pour l'époque, de la généralisation de son objet et imposait la manière, comme l'instrument, des guerres d'objet général. Les bandes se fondirent en une armée royale, de maître unique, d'objet unique : l'exécution de la volonté royale, moyen unique désormais de gagner gages et butin. L'unité de l'instrument, du mobile, de la volonté conceptrice, entraîna pour l'acte, orientation plus directe au but, impulsion plus suivie, plus ferme.

C'était effet, sans doute, de l'état de choses et de l'état d'esprit que Jeanne avait introduits, mais effet plus mécanique que réfléchi. Ainsi se continue souvent l'œuvre des inventeurs dont l'illumination nous apporte le progrès : par adaptation automatique du milieu à la création idéale ou matérielle apportée.

Mais si Jeanne ne pouvait trouver qu'imitateurs inconscients parmi les adaptateurs du monde nouveau qui se formait de sa vision, comment aurait-elle rencontré des initiateurs dans son entourage immédiat de seigneurs et de professionnels particulièrement fermés à sa conception ? Non! l'inventeur ne peut recevoir que de la hantise pressante de son invention, l'inspiration de la mise en œuvre de celle-ci.

Nous avons longuement constaté chez Jeanne d'Arc tous les caractères de l'inventeur génial. Eût-elle donc, parce que les moyens de la réalisation de son invention devaient être presque exclusivement demandés à la guerre, le génie de la guerre? Pourquoi non, si le génie est bien, sous l'excitation d'un « besoin vital ou de luxe », ainsi que l'écrit M. Th. Ribot, « l'hypertrophie d'une aptitude spéciale », l'hypertrophie de l'aptitude qui devra procurer la satisfaction du besoin!

Une enfant de dix-sept ans, une paysanne ne sachant « ni A ni B » et témoignant d'un génie qui paraît devoir être l'apanage exclusif du sexe de la force, qu'on dit fait d'études spécialisées, d'une connaissance profonde des hommes, certes! c'est invraisemblable. Mais le vrai ne s'est jamais dégagé que de l'invraisemblable, l'aperception exacte d'un phénomène, des fables où l'imagination s'efforça d'abord de lui donner la vraisemblance que comportaient la raison, l'intellectualité de l'époque, si despotiques, si tenaces dans le maintien et la défense de leur étiage éphémère.

Nier le génie militaire chez Jeanne d'Arc simplement parce que l'état actuel de nos acquisitions, le niveau de notre raison et de notre intelligence ne nous permettent pas de le déduire de ce que nous saisissons, c'est nier ce que l'horizon nous cache jusqu'à ce que nous l'ayons atteint. Ce n'est pas plus scientifique et c'est d'une superbe plus ridicule que la docilité crédule avec laquelle la foi accepte le merveilleux dont l'imagination habille l'inhabituel, l'invraisemblable. Le merveilleux, qu'est-ce, en somme,

que l'explication provisoire qui sàisit notre criticisme, notre besoin de connaître, alors que la négation prétend le dessaisir! Et, l'explication définitive trouvée, la cause qu'elle nous découvre ne justifie-t-elle pas toujours, dans sa simplicité et son essence, le merveilleux initial?

Telle la cause du génie de Jeanne, simple et merveilleux phénomène physiologique, stupéfiante manifestation de la Puissance que partout relève la biologie à l'ordination et à l'impulsion de la vie.

Mais le génie militaire, exclut-il plus que les autres formes du génie, la précocité? Non! nous répond l'histoire, attestant du même coup qu'il n'est pas « une longue patience », si des études spécialisées, une connaissance approfondie des hommes peuvent lui être une aide dans l'adaptation des moyens à l'éventualité.

Exclut-il, du moins, la mentalité féminine? Pas davantage!

Si nous lui appliquons la définition que nous a donné le maître Th. Ribot du génie en général, le génie militaire est hypertrophie de l'esprit de combativité que nous tenons du besoin, « vital », par excellence, de durer et de progresser, par nous et les nôtres.

Nous avons rappelé précédemment que la fonction maternelle implique une sensibilité particulière au grand besoin. De là, dans notre espèce, des héroïnes guerrières et une ingéniosité, chez la femme, dans le dévouement, la protection de la lignée ou de l'espèce, qui suppléera avantageusement

à la puissance musculaire qui fait défaut au sexe et conseillera, le plus souvent avec bonheur, la force moins clairvoyante de l'homme. C'est donc à la forme militaire du génie que la mentalité féminine paraît le plus apte, en somme, mais à cette forme spontanée que suscite le péril immédiat, non à cette forme préméditée qui répond à des appétits de proie ou de prouesse et à laquelle le sexe fort doit ses grands capitaines.

En d'autres termes, le besoin moteur du génie de la guerre, est le besoin de la vie et du progrès; mais, tandis qu'il est exploité par l'homme pour œuvres d'agression et de rapine, le plus généralement, il ne sera guère ressenti par la femme que pour œuvres de conservation et de protection. S'il y a eu plus d'hommes de guerre de génie que de guerrières géniales, c'est que jusqu'à ce jour, l'esprit d'agression a prévalu sur l'esprit de conservation, la loi de la concurrence sur la loi de l'accord; c'est, par suite, qu'il s'est développé chez l'homme plus de possibilités, plus de facteurs personnels préparés pour l'hypertrophie combative; c'est, enfin, que la fonction maternelle, principe de l'hypertrophie combative chez la femme, doit être elle-même hypertrophiée, exceptionnellement exaltée, pour ouvrir l'âme féminine au dévouement généralisé, étendu de la lignée, à la race, à l'humanité.

Le génie militaire peut donc être de manifestation rare chez la femme; la femme n'en possède pas moins ses éléments, plus expressément que ceux d'aucun autre génie, et ces éléments, tenus plus étroitement et plus purement du besoin de la vie

dans ce qu'il a de plus légitime et de plus moral, constitueront à l'occasion un génie d'inspiration plus sûre et plus constante que le génie, plus affecté d'égoïsme, des âmes masculines.

Voilà comment s'explique que, sous les sollicitations de l'occasion, le besoin de sauver la race, de servir l'espèce, ait évoqué dans l'âme de Jeanne d'Arc, le génie militaire nécessaire; voilà comment s'explique, dût le scepticisme en sourire, que ce génie militaire de l'enfant, de la paysanne ignorante, fut, dans l'adaptation et l'utilisation des moyens à sa disposition, d'invention plus sûre, plus simple, moins sujette à erreur, que celui de Napoléon, pour ne citer que le plus complet des génies masculins de la guerre.

Nous ne cédons pas, en rapprochant les génies de Jeanne d'Arc, et de Napoléon, à l'envie de l'outrance et du paradoxe. Nous l'avons fait pressentir; les génies de Jeanne et de Napoléon sont comparables parce que l'une et l'autre eurent à conduire, guerres nationalisées dans leur objet et leurs instruments.

Son instrument pour guerre nationale, Jeanne doit l'inventer. Il faut à œuvre nationale, artisans nationaux. Elle réunit l'armée de Gien qui, dans sa foi patriotique, son ardeur civique, est le prototype des armées de citoyens. Il n'y a pas là mince mérite, quoi qu'on soit tenté de croire d'abord.

Combien ne devait-il pas paraître plus expéditif, plus sûr et plus simple de ne faire appel qu'aux bandes professionnelles, toutes militarisées ou du moins de leur donner dans la composition de l'armée toute la place qu'autorisaient leur nombre et les

finances. C'est le contraire que fait Jeanne; elle excluerait plutôt les bandes.

Jeanne imagina ou créa donc l'instrument convenable à la guerre qu'il lui fallait faire et en cela, déjà, son génie résolut victorieusement une difficulté avec laquelle n'eut pas à compter le génie de Napoléon. Napoléon, en effet, reçut comme entrée de jeu, nous l'avons dit, la nationalisation à laquelle la France avait été conduite, de la guerre et des armées. Il n'eût pas à montrer d'intérêt national, l'objet qu'il proposait aux efforts : la défaite de la volonté ennemie prétendant attenter à la liberté et à la vie de la Nation. Cela allait de soi plus clairement que du temps de Jeanne. Il ne manqua pas, pourtant, de le rappeler, de le répéter comme l'héroïne. Il avait compris, il avait pu observer que là était la force morale, supérieure à la force numérique et mécanique de l'adversaire. Il avait reconnu la nécessité, pour le chef de guerre, de faire commune dans sa généralité, vitale dans son intérêt, la cause à débattre.

Le génie de Jeanne avait conçu cela spontanément, parce qu'il était directement et véritablement inspiré d'une cause générale; et cette généralité évidente, sans compromissions égoïstes, de la cause, ne lui assurera pas seulement l'adhésion entière et constante des volontés subordonnées, elle le guidera, sans qu'il puisse hésiter ou errer dans le choix des expédients propres à procurer le succès.

Napoléon n'a fait que s'adapter, au contraire, à une cause, à des sentiments qu'il trouve en possession des esprits. L'adaptation lui vaut de premiers triom-

phes. Il devient, comme Jeanne d'Arc, le Messie de la cause nationale. Il joue le personnage, il ne l'est pas; il masque longtemps ainsi sa personnalité puissante, intéressée, jusqu'à ce que le pays adopte celle-ci, ayant pris l'habitude d'incarner sa cause dans le héros prestigieux. La cause du pays, d'ailleurs, n'a pas été sans se compliquer d'égoïsme au contact de l'égoïsme de son représentant. Elle n'a plus pour seul objet l'indépendance de la race; elle vise la prépotence de ses idées par la prépotence de sa puissance militaire. Finalement, elle passe au service avoué de l'ambition de gloire et de pouvoir de son grand homme.

Lorsque l'objet de la guerre se complique, perd de sa netteté, de sa moralité, avons-nous dit, la volonté directrice se disperse, s'obnubile, diversement sollicitée, tour à tour ou simultanément. L'orientation de l'effort, la coordination, l'énergie des volontés subordonnées s'en ressentent aussitôt.

Bonaparte mène, d'abord, comme Jeanne d'Arc, guerre nationale commandant rupture rapide et définitive de la volonté adverse. Comme l'héroïne, il procède par coups inopinés, au fort de l'ennemi, aux points et avec la force, la ténacité, la suite, qui feront le résultat décisif. C'est là art simple, ne relevant d'aucune école que de celle du bon sens, du jugement clair qui découlent d'une volonté une, à but unique.

L'Empereur, s'il continue bien à viser, par la suite, l'anéantissement immédiat de l'adversaire, le demande à un art plus formaliste, moins exempt d'idéologie. Sa volonté n'a plus l'unité, l'ingéniosité

spontanée des volontés mues par un besoin vital; un besoin de luxe: faire grand, majestueusement, prévaut en elle. La décision est réclamée à l'effet de masses imposantes, géométriquement disposées, de manœuvres qui impliqueraient, de la part des volontés et des énergies subordonnées, une collaboration pleinement compréhensive, librement et passionnément appliquée, alors que ces volontés et énergies se sont automatisées et énervées dans l'acceptation servile et aveugle de l'impériale impulsion, despotique et ennuagée.

C'est le châtiment des génies qui débauchent au service d'intérêts personnels, le besoin général qu'ils ont pour principe, qu'ils s'obscurcissent et avortent. La règle est générale; le génie de Napoléon ne devait pas y échapper. Celui de Jeanne, incapable de trahison envers le besoin vital moteur, ne pouvait que garder toute la lucidité, toute l'ingéniosité qu'il recevait du pur besoin exclusivement obéi.

Si l'on ne juge pas du génie d'après l'importance des moyens mis en œuvre, si on ne doit le reconnaître qu'à la nouveauté, l'originalité de ces moyens, le génie de Jeanne est aussi indéniable que celui de Napoléon et il est d'unité, de fixité, d'infaillibilité supérieures. Ce n'est pas présomption, les faits en témoigneront.

« La guerre est l'outil dont se sert la politique pour arriver à ses fins », nous dit l'auteur de *la Nation armée*. Nous en avons conclu ailleurs qu'à guerre nationale, à fins nationales, à risques nationaux, s'imposait politique inspiratrice nationale,

expression des besoins nationaux, communément ressentis, explicitement et clairement énoncés. Cette énonciation claire des mobiles et des fins de la guerre, cette mise en lumière pour tous de l'intérêt national en cause, c'est la condition de l'unité des des efforts, de l'égale tension des volontés, de la force morale. Les politiques ténébreuses, dont les arcanes et la cautèle pouvaient être moyens puissants, aux temps des guerres d'intérêt privé, ne sont plus, aux temps des guerres « affaires de nation », qu'armes émoussées et dangereuses.

Le génie de Jeanne n'avait pas manqué de le comprendre. L'héroïne expose, à toute occasion, hautement, expressément, fermement, loyalement, les fins qu'elle veut à la guerre et qu'avec elle veulent toutes les âmes françaises. C'est toute sa politique, toute son habileté, et l'excellence de cette politique s'atteste sans retard; énonciation de stipulations toutes morales, rappel de droits naturels, elle trouve aussitôt en tous l'adhésion de la moralité innée et galvanise l'ardeur française en paralysant le courage anglais.

Napoléon, inspiré de même par des circonstances analogues, usera aussi des adresses au pays et à l'ennemi, les multipliera; mais il n'y pourra dissimuler la moindre pureté, la moindre moralité de son inspiration.

Nous ne citerons des manifestes de Jeanne que sa lettre au roi d'Angleterre, au moment où elle va faire acte de guerre pour la première fois, au moment où commence « sa » guerre. Quel désaveu éclatant n'est-ce pas de la politique jusque-là en

honneur! Quel noble modèle n'y devons-nous pas voir des instruments diplomatiques — pour parler le langage de la carrière — qui conviennent à la politique des guerres affaires de nation dont l'ère est enfin ouverte.

« Entendez, dicte l'enfant géniale, les nouvelles de Dieu et de la Pucelle. Faites raison au Roi du Ciel : rendez à la Pucelle qui est envoyée de par Dieu, le Roi du Ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez violées en France... Elle est toute prête à faire la paix, si vous lui voulez faire raison, à condition que vous renonciez à la France et que vous l'indemnisiez... Roi d'Angleterre, si ainsi ne le faites, je suis chef de guerre et en quelque lieu que j'atteindrai vos gens en France, je les en ferai aller, veuillent ou non veuillent. Et si ne veulent obéir, je les ferai tous occire. Je suis ci-envoyée pour vous bouter hors de toute France. Et s'ils veulent obéir, je les prendrai à merci... Vous ne tiendrez point le royaume de France de Dieu; ainsi le tiendra le roi Charles, vrai héritier; car Dieu, le Roi du Ciel, le veut et lui est révélé par la Pucelle; lequel entrera à Paris à bonne compagnie... Et croyez fermement que le Roi du Ciel enverra plus de forces à la Pucelle que vous ne lui sauriez mener... et aux horions verra-t-on qui aura le meilleur droit du Dieu du Ciel ou de vous... Vous, duc de Bedford, la Pucelle vous prie et vous requiert que vous ne vous fassiez mie détruire. Si vous lui faites raison, encore pourrez-vous venir en sa compagnie d'où que les Français feront les plus beaux faits que oncques fut fait pour la chrétienté. »

Commenter, ce serait affaiblir le ferme et conciliant manifeste. Il dit la guerre inexpiable à qui viole les lois et les droits biologiques, la paix et la coopération fraternelle à qui les respecte; mais il n'est pas sans tenir compte des mœurs qui, habitudes d'âme, si erronées que l'âme les découvre en un moment de lucidité plus grande, ne se réforment pas en un jour. La France et l'Angleterre pacifiées, que feront les seigneurs, friands de prouesses et d'apanages, et particulièrement le duc de Bedford qui, représentant d'un roi enfant, a autorité et situation royales? Il faut l'allécher à situation équivalente à se tailler au dépens des infidèles. C'est ce que fait Jeanne, et si, en le faisant, elle paraît restreindre l'humanité à la chrétienté, on voit son excuse : elle est de son temps et, au moins, aux hommes de ce temps, pour les gagner, elle doit parler leur langue.

Concluons. A un art tout de bon sens et d'exécution, à l'art de la guerre, Jeanne est désignée par l'unité d'objet, l'idée fixe qui tend sa volonté et lui communique l'acuité intellectuelle et l'énergie active nécessaires. Si elle doit son idée fixe à son sexe, ce sexe ne doit pas lui être un obstacle. Et, en effet, elle fait preuve de génie pour et dans la réalisation de l'idée maîtresse : en créant originalement les instruments et procédés d'exécution; en témoignant d'une puissance et d'une sûreté, dans l'application de ces instruments et procédés, qui ne sont que de rencontre exceptionnelle. C'est ce que vont nous démontrer les faits.

§ 2. — FAITS DE GUERRE

La délivrance d'Orléans (*29 avril-8 mai 1429*). — *a*) *La marche sur Orléans.* — La vieille cité est investie de longue date. Patiemment, selon les mœurs du temps, les Anglais ont développé leurs travaux. Ils tiennent, au 29 avril 1429, les deux rives de la Loire. Sur la rive « par devers Beauce », ils ont « leur plus grande puissance » installée dans de nombreuses et solides bastilles. Sur la rive de Sologne, ils occupent deux faubourgs abandonnés par les Orléanais, et, depuis le mois d'octobre 1428, ils sont maîtres du fort des Tournelles, sur l'arche méridionale du pont même de la ville.

Cependant, les relations de la cité avec l'extérieur ne sont pas rigoureusement coupées. Les Orléanais ont pu recevoir, du 24 au 28 avril, six cents soldats de métier qui ont annoncé l'arrivée prochaine du Grand Secours, de la Pucelle miraculeuse et de son armée. Cette nouvelle, les faits merveilleux déjà connus par lesquels s'est attestée dès le premier moment la délégation divine de l'envoyée de Dieu, enfin le désir ardent de la délivrance exalté par l'espoir, ont déterminé chez les bonnes gens d'Orléans un grand enthousiasme. Cet enthousiasme qui se prodigue en manifestations bruyantes, les miracles attribués à la vierge qui s'approche, ses sommations impérieuses, leurs justes prétentions ont, au contraire, produit chez les Anglais quelque anxiété. « L'attente de cet ennemi surhumain répandait parmi eux une vague terreur », assurent les chroniques.

Jeanne a réuni à Blois la petite armée que lui a, enfin, concédé l'apathie du Dauphin. Elle la met en marche; le 29 avril 1429, on arrive devant la place assiégée.

La Pucelle avait dit à ses guides : « Allons où est la plus grande puissance des Anglais ». L'idée audacieuse est bien d'elle ; ce n'est, certes, par suggestion du sire de Gaucourt qu'on lui a accolé pour le commandement effectif de l'expédition. Le prudent capitaine témoigne, en effet, qu'il est d'un avis tout opposé. Il achemine l'armée par la rive de Sologne où il sait les Anglais en petite puissance, et il le fait avec une lenteur qui eût pu rendre inutile la précaution. Il est, par excellence, le type des chefs de guerre du temps.

Jeanne s'est laissée tromper et le scepticisme de nos jours s'en gausse. Avait-elle donc fait difficulté d'avouer devant les docteurs de Poitiers qu'elle ne savait ni A ni B et que le Dieu qui l'envoyait ne l'avait pas relevée de cette ignorance, estimant comme elle, sans doute, qu'il suffisait ici de volonté et de bon sens !

Quand, sous les murs d'Orléans, la supercherie lui apparaît, la vierge se courrouce. Ç'avait donc bien été chez elle projet réfléchi d'aborder l'ennemi où était sa force principale et, le frappant à la tête, d'en finir d'un coup avec lui. « Sachez que je vous amène le meilleur secours que jamais reçût ville ni armée », réplique-t-elle au capitaine qui lui objecte la témérité du plan. Ce meilleur secours, c'était évidemment sa conception neuve et ardente de la guerre; elle le prouvera.

En attendant, il lui faut subir le plan où l'a fourvoyée son singulier adjoint. Longuement, le Grand Secours défile devant les trois postes anglais; ils se tiennent cois, « frappés d'une terreur superstitieuse ». On pousse jusqu'à Chécy, en amont d'Orléans. Une flottille doit y venir prendre l'armée et l'introduire par le fleuve dans la cité; ainsi s'ajouteront de nouvelles bouches à celles qu'affame l'assiégeant, de nouveaux combattants inutiles à ceux qu'on lui permet d'emmurer si placidement.

Mais les vents sont contraires. La flottille n'est pas au rendez-vous : « Vous m'avez cru décevoir, observe tristement la Pucelle, vous vous êtes déçu vous-même. Le conseil de Dieu, notre sire, est plus sûr que le vôtre ! »

Pourtant, les vents ont changé ; la flottille aborde, mais on n'y peut trouver place que pour les provisions qu'on apporte. Jeanne ramènera-t-elle son armée à Blois pour revenir par devers Beauce, comme elle l'avait voulu? Elle décide que l'armée redescendra seule sur Blois ; du moins, lui laissera-t-elle son chapelain. Pour elle, elle ne trompera pas l'attente des assiégés; elle ne permettra pas à l'ennemi de croire et de répandre qu'elle recule ; elle monte sur la flottille avec une escorte de deux cents lances qui marquera qu'elle est secours de guerre et non un pieux fétiche comme d'aucuns paraissent penser.

La nuit est venue ; elle fait son entrée dans Orléans à la lueur des torches, montée sur un cheval blanc, précédée de sa bannière. Elle est reçue aux acclamations du bon peuple, « hommes, femmes et

petits enfants qui faisaient telle joie comme s'ils vissent Dieu descendu entre eux ».

Ainsi s'affirme, au premier jour, le malentendu qui séparera toujours la Pucelle de ses collaborateurs militaires. Les gens de guerre la reçoivent, elle en a aussitôt conscience, comme un pieux fétiche, avons-nous dit, comme une relique vivante devant attacher les faveurs divines à leurs armes ; ils ne voient pas en elle une inspiration qu'ils devront obéir. C'est, pourtant, cela surtout que Jeanne prétend être.

Déjà, les docteurs de Poitiers, témoignant bien du fétichisme de la piété de l'époque, lui ont opposé qu'à l'appui de la volonté toute puissante du Dieu dont elle se dit l'envoyée, point ne doit être besoin de gens d'armes. Sa réponse a montré que sa piété est d'autre sorte : « Les gens d'armes batailleront ; Dieu donnera la victoire ». C'est dire : « Il n'est pas de grâce divine servant en complaisante ou en complice les desseins des hommes ; il n'est que des inspirations, émanant de la Sagesse, auteur et soutien de toute vie, pour conduire et corriger ces desseins, appliquer les activités à leurs fins vraies et saines ». Elle est une de ces inspirations providentielles ; qu'on l'écoute donc, qu'on obéisse à son impulsion et point de dialectique ou d'aveugle suffisance.

Mais la suffisance et la fausse critique sont vices répandus à toute époque, et combien de Gaucourt, butés dans leur présomption et leur esprit de vaine chicane, rencontrera l'inspirée, pour un Gerson, un

Dunois, un d'Alençon, qui, modestement, accepteront et soutiendront les lumières inexplicables dont elle fait preuve!

On a assuré que le projet de marcher directement de Blois au fort des Anglais était pure folie, que Gaucourt, en le déjouant, avait agi en capitaine des plus heureusement avisés? Les maîtres contemporains en l'art de la guerre nous disent pourtant, avec Clausewitz et d'après la leçon napoléonienne : « L'objectif, en toute opération, c'est la principale armée ennemie ». Il n'est pas de moyen plus sûr et plus expéditif de soumettre l'adversaire à notre volonté que de le frapper au siège capital de la sienne ; et si le moyen s'impose impérieusement, c'est alors que l'opération se propose de déterminer l'adversaire à lever un siège assis.

En effet, n'est-ce pas jouer son jeu — et particulièrement au XVe siècle — que de jeter dans la place qu'il emmure — c'est toute la tactique obsidionale, à l'époque — par petits paquets ou par masses, des bandes qu'il redoute, surtout tenant la campagne, menaçant ses derrières, ses convois? C'est bien pourquoi nos Anglais de 1429 laissent si complaisamment renforcer leurs prisonniers d'Orléans. Ils se sont tenus cois le 29 avril, et le résultat a été que cette Pucelle miraculeuse qui fait surgir des armées de la France épuisée, est encagée et hors d'état, croient-ils, de leur nuire grandement, désormais. Elle n'a pu entrer dans la place avec toute son armée! Sans doute le regrettent-ils plus qu'elle. Aussi, le 4 mai, quand cette armée se présentera de nouveau, la laisseront-ils traverser sans coup férir

leurs lignes les plus fortes. Ce n'est pas pour Orléans, c'est pour les assiégeants que son entrée dans l'enceinte investie est délivrance! Ce n'est pas pour la cause française, c'est pour la cause anglaise que Gaucourt a été bien avisé en manœuvrant si bien que la Pucelle et son armée, si péniblement rassemblée, sont maintenant enfermées!

Mais Jeanne, mise à même d'aborder l'assiégeant par la Beauce, par la région qui le met en relation avec Paris dont il tire subsistances et renforts, eût-elle été heureuse? Elle eût combattu; elle n'eût pas permis « l'abstention de guerre » qui ouvre Orléans, le 4 mai, à son armée revenant sans chef; tout le donne à penser, et son courroux, le 29 avril, sur la rive de Sologne, et toute sa conduite dans l'avenir. Elle eût combattu; les défenseurs d'Orléans, sans aucun doute, fussent sortis en masse au devant d'elle; le succès pouvait être hautement espéré. On peut même penser que cet adversaire qui lèvera si délibérément le siège dès le 8 mai, après des échecs sans grande portée, qui, ainsi, accusera la précarité de ses ressources et le souci de ne rien risquer de celles qu'il possède encore, se fut dérobé aussitôt. Et de quel effet n'eût-ce pas été, cette délivrance d'Orléans à la seule apparition du « Messie de la France »!

Téméraire, le plan de la Pucelle ne l'était que pour des hommes de guerre qu'une longue routine, une volonté sans puissance, parce que de visées égoïstes et bornées, disposaient aux petits coups, timidement risqués. Aujourd'hui, ce plan se ren-

contre avec les doctrines d'un art rénové, déniaisé par les hauts intérêts qu'il a été appelé à servir.

Nous avions avancé que Jeanne fut un précurseur de ces doctrines, en voici une première preuve. Est-ce miracle? C'est modeste phénomène que, dès longtemps l'observation a énoncé ainsi : A mêmes causes, mêmes effets, à cause nationale, tactique de guerre nationale et mêmes inspirations de mêmes besoins !

b) *Prise de la bastille Saint-Loup.* — Le lendemain de son entrée à Orléans, Jeanne veut sans retard utiliser l'enthousiasme qui l'a accueillie. On lui a abandonné les milices que nul ne se soucie de mener au combat ; elle prétend les aguerrir, mettre en évidence le parti qu'on peut tirer de leur ardent patriotisme, en les conduisant à quelque entreprise qui affaiblira l'ennemi avant le retour de l'armée de Blois. Le sire de Gaucourt, qui a pris le commandement de la place, en décide autrement.

Le 1er mai, même interdiction de combattre. Jeanne, puisqu'on lui lie les bras, agira, du moins, moralement. Elle adresse une sommation aux Anglais.

Le 2 mai, il faut encore ronger le frein. Le 3, on ne peut lui interdire, on encourage peut-être, une bravade qui n'engage que sa personne. Elle veut se présenter à l'adversaire dans son assurance céleste. Elle fait à grand fracas une reconnaissance des ouvrages de l'assiégeant. Elle est suivie d'une grande foule qui ne doute pas plus qu'elle que l'ennemi ne bougera pas. Il en est ainsi ; les Anglais ne sortent pas de leurs redoutes; « on eût dit qu'ils

eussent les mains liées »; leur tactique n'est-elle pas de ne donner que contre un adversaire qui s'est usé au préalable devant les obstacles passifs qu'on lui a opposé !

Le 4 mai, l'armée de Blois est en vue. Le conseil se prononce encore pour l'inaction. Jeanne peut, toutefois, se porter avec quelques troupes à la rencontre des arrivants. Les Anglais, bien qu'ils aient accumulé les travaux et fait affluer les renforts de ce côté, restent derrière leurs remparts; la jonction se fait au milieu de leurs lignes.

On affecte souvent de ne voir dans Jeanne qu'une affolée d'action. Cependant, le 29 avril, elle s'est contenue en passant devant les ouvrages de la rive de Sologne. C'est qu'elle a jugé que de ce côté il n'y avait que risques à courir. Le 4 mai, elle se contient encore, bien qu'il dût lui en coûter davantage. Mais elle ne contreviendra pas aux décisions de la volonté directrice, bien qu'elle les désavoue; puis, c'est toutes forces réunies, tous efforts concertés, qu'il convient de s'engager ici. Elle ramène son monde sans coup férir.

Rentrée à son logis, elle prend quelque repos. Tout à coup des clameurs lui parviennent. Elle revêt ses armes à la hâte.

A son insu, le conseïl a décidé une attaque de la bastille Saint-Loup. Un coup de-main de ce côté, sans le secours des milices et celui de la Pucelle que l'on considère comme aussi encombrant, paraît devoir réussir, car les Anglais ont dégarni leurs ouvrages d'amont pour renforcer leurs lignes d'aval, vers Blois, et la bastille Saint-Loup est le plus reculé

des ouvrages dégarnis. On compte qu'il ne pourra être soutenu en temps utile.

Le calcul est judicieux, mais l'ascendant moral est resté du côté anglais, puisqu'aucun fait d'armes de la Pucelle n'est venu encore l'ébranler, et l'événement le rappelle. La faible garnison de la bastille tient bon contre l'attaque des bandes françaises et celles-ci, suivant la coutume, leur premier effort repoussé, se laissent ramener vivement par leurs adversaires. Ce sont les clameurs des fuyards qui ont tiré Jeanne de son repos.

Elle est bientôt sur les lieux et, à son aspect, saisis de honte, et se rappelant l'appoint céleste qu'elle est venu leur apporter, ces professionnels du courage reviennent de leur panique. Ils « tournèrent visage », dit la chronique, et la Pucelle les ramène sur ses pas au devant de la poursuite. D'ailleurs Dunois accourt avec une grosse bataille.

Mais, de toutes leurs autres bastilles, les Anglais envoient des secours; alors « tout homme issit hors Orléans pour aller enclore les Anglais ». Ceux-ci reculent devant la marée qui menace de les submerger.

Il n'en faut pas moins trois heures d'efforts obstinément renouvelés pour enlever la bastille Saint-Loup. Elle est rasée et la vaillance de Jeanne est l'ouvrière incontestée du succès. Désormais, Dunois lui est conquis par l'admiration, ainsi que le brave La Hire, et l'ascendant moral passe des Anglais aux Français.

« Avant que la Pucelle arrivât, dira Dunois, deux cents Anglais chassaient aux escarmouches huit

cents ou mille de l'armée du roi et depuis sa venue, quatre ou cinq cents Français combattaient toute la puissance des Anglais et les contraignaient à s'enfermer dans leurs refuges ou bastilles. »

Que faut-il retenir de cette période initiale du séjour de Jeanne à Orléans? Sa connaissance des hommes qui, pour être intuitive, prime celle des routiers qui l'entourent. Elle sait, comme le dira Napoléon, que le soldat est fort et vainqueur, faible et battu, selon qu'il croit l'être, et elle s'ingénie à lui donner la foi dans sa force en affirmant cette force, en l'entretenant par l'activité, le défi familier du danger, le triomphe habituel de la réaction combative sur l'influence dépressive de l'instinct de la conservation. C'est pourquoi elle proteste contre le régime de l'inaction, rompu de loin en loin par quelque brève entreprise, où Gaucourt, suivant une routine qui ne peut surprendre de la part de soudoyers, maintient ses bandes. Elle récuse ce régime autant qu'elle le peut pour les milices qu'on lui laisse et, en cela, se montre-t-elle meneur de foules de bas étage ou conducteur d'hommes de haute allure!

Elle combat et, aussitôt, Dunois, La Hire, lui sont gagnés. Est-ce l'ascendant du meneur de foules qui agit sur eux? Est-ce la vaillance, seule, de l'enfant qui les capte? C'est le caractère de cette vaillance qui les frappe et leur apparaît comme quelque chose de nouveau.

Certes! ils sont vaillants eux-mêmes, vaillants parmi les vaillants de leur temps; mais leur vaillance

n'a pas cette haleine, cette inlassable ténacité! Ils font prouesses, mais pour leur compte, pour ainsi dire, et leur adversaire direct vaincu ou contenu, ils se tiennent pour satisfaits. Ce n'est pas la façon de la Pucelle; elle n'a pas de champion personnel dans la bataille, c'est toute la troupe ennemie qu'il lui faut défaire et jusqu'à merci ; et elle n'a point de repos, elle ne recule qu'il n'en soit ainsi. Qui lui fait cette vaillance? Évidemment, l'impersonnalité, la généralité du but qui la sollicite, l'insolite, la surhumaine hauteur de l'impulsion, de la volonté qui l'animent. C'est là ce que sentent ces demi-héros; l'héroïsme de cette paysanne est manifestement d'essence supérieure.

Mais cet héroïsme est de vertu communicative; il enflamme les plus pusillanimes autour de lui de sa générosité, d'un esprit jusque-là inconnu de sacrifice; et s'il ne change pas la tactique dans ses formes, il la renouvelle dans ses résultats en obtenant de l'élan, de l'effort, moyens imprescriptibles de la rupture de la volonté adverse, une puissance, une constance qui les font irrésistibles! Comment des hommes de guerre n'admireraient-ils pas cette exaltation des propriétés de leur art et ne voueraient-ils pas à celle qui l'apporte vénération et confiance?

c) *Prise de la bastille des Augustins.* — Le 5 mai, Orléans fête pieusement la solennité de l'Ascension et rend grâces à Dieu du succès de la veille. Pour le 6, le conseil, plus que jamais épris de petits coups de main, projette l'attaque d'une nouvelle bastille,

la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, plus isolée encore que ne l'était la bastille Saint-Loup, et sise, symétriquement sur la rive de Sologne.

On voit le danger de l'opération ; on en voit plus mal l'intérêt. Il faut porter les troupes de l'expédition sur la rive solognote ; il faudra les y reprendre pour les ramener à Orléans et l'expérience du 29 avril a témoigné que la voie du fleuve est chanceuse. Si, à l'aller, la flottille peut débarquer sans encombre le corps expéditionnaire, est-on assuré qu'au retour il lui sera loisible de le recueillir aussi heureusement? D'ailleurs, dans quelle mesure la chute d'une bastille, plus écartée encore que ne l'était la bastille Saint-Loup de la direction vitale pour le corps assiégeant, pouvait-elle importer à la délivrance définitive de la place?

L'insistance que Jeanne apportera plus tard à obtenir que ses collaborateurs « n'en fasse et use que par son conseil », nous est un gage qu'on ne la consulta point.

Pouvait-elle, du moins désavouer l'opération en refusant d'y participer? Ce n'était pas habileté qui convint à son caractère et à sa « charge ». Sa charge était d'être où était le péril pour le conjurer, dût-elle y succomber ; elle se soumit en soldat discipliné, comme elle le faisait depuis son arrivée, à une direction qu'elle n'avait pu revendiquer impérativement encore, qu'on ne lui eût point accordée, qu'elle ne pouvait conquérir que par l'éclat de ses exploits.

Les troupes de l'expédition sont débarquées prudemment, extérieurement à la zone investie sur la

rive de Sologne, en amont de Saint-Jean-le-Blanc. Mais avant qu'elles n'arrivent devant la bastille, ses occupants l'ont évacuée, livrant tout aux flammes et se repliant sur la bastille des Augustins. Cet ouvrage tient, à proximité du pont d'Orléans, le carrefour des routes qui y aboutissent. Il s'appuie sur le boulevard des Tournelles qui ferme l'entrée du pont et couvre le fort des Tournelles, sur l'arche qui le supporte.

Suivra-t-on l'ennemi vers un si imposant ensemble de défenses? Rentrera-t-on à Orléans sans coup férir? La Pucelle fera-t-elle blanc de son épée? C'est son prestige atteint ; c'est le courage anglais raffermi ! Elle décide la poursuite. Mais avant qu'on l'ait atteint, le corps en retraite a gagné la bastille des Augustins. Moins que jamais on ne peut maintenant décliner la lutte. Jeanne est à l'avant-garde, elle prend ses dispositions pour l'attaque et plante son étendard sur le fossé de l'ouvrage.

A ce moment, « il survint un cri » que les Anglais de la rive de Beauce accouraient « en grande puissance » et menaçaient la flottille, seul moyen de retour à Orléans. Une panique emporte tout le monde vers le fleuve.

Les Anglais sortent aussitôt des Augustins et des Tournelles ; ils s'élancent avec de grandes clameurs. Un désastre est imminent. Mais Jeanne a rallié quelques braves gens. A leur tête, elle se porte au devant des assaillants et « couche sa lance ». « En nom Dieu! » crie-t-elle. La Hire a le temps d'accourir avec sa compagnie. Alors, ce sont les Anglais, déconcertés devant ce retour offensif inaccoutumé, qui hésitent et reculent. La panique change de

camp. « Ils prirent la fuite laide et honteuse » et réintègrent leurs remparts. Jeanne est sur leurs talons devant la bastille des Augustins. Sans désemparer, elle donne l'assaut ; la forteresse est emportée d'un élan.

Mais c'est là une riche proie. De tous temps, amis du confort, les Anglais ont accumulé dans leur logis et taudis des provisions abondantes et des objets précieux. Jeanne voit ses gens prêts à se débander au pillage, tandis que du boulevard des Tournelles une sortie peut surgir et surprendre les pillards « trop attentifs » à leur besogne. Elle arrête le mouvement, fait évacuer et incendier la place ; tout ce qu'elle contient de vivres et de richesses est livré au feu.

Qu'elle ait été obéie, « ce ne fut pas son moindre miracle », constate la chronique ; c'est du moins témoignage que désormais son empire est assis, aussi bien sur les gens de métier que sur les miliciens ; son influence exaltatrice et moralisatrice a conquis ces âmes simples.

Cependant le jour est tombé. On ne peut songer à emporter avant la nuit close le boulevard et le fort des Tournelles. Jeanne ajourne l'entreprise au lendemain. Maintenant, sûre du moral de son monde et de l'inaction des Anglais jusqu'au jour, elle laisse quelques troupes en observation et, blessée au pied par une chausse-trape, elle ramène le reste de ses gens à Orléans par la flottille.

A Orléans, Gaucourt accueille fort mal le projet de poursuivre le lendemain le succès de la journée. C'est mener les choses plus rondement que ne le

comportent les traditions ; il décide abstinence de guerre pour le 7. Le conseil a prononcé hors de la présence de Jeanne ; mais elle y a maintenant des amis ; elle est prévenue dans la nuit. Elle fait savoir à Gaucourt : « Vous avez été en votre conseil et j'ai été au mien. Le conseil de Messire (Dieu) s'accomplira ; celui des hommes périra. Nous combattrons demain ! » Ici, le soldat discipliné le cède en elle au « chef de guerre », ainsi qu'elle s'est dénommée dans sa lettre au roi d'Angleterre. Le chef de guerre juge que ce serait trahison au bon sens et à la cause nationale que de ne pas parfaire sans délai la victoire commencée, de ne pas recueillir le fruit du succès acquis.

d) *Prise des Tournelles.* — Le 7 mai, à la pointe du jour, la Pucelle est à cheval. Elle se présente avec les gens des milices à la porte qui doit la conduire à la flottille. Elle y trouve le sire de Gaucourt qui fait bonne garde et s'oppose à ce que nul ne sorte. Jeanne ordonne aux miliciens de passer outre et d'ouvrir. « Le meneur de foules » est obéi, mais on voit l'idée qui l'inspire ; elle n'est certes point de suggestion basse ou éphémère ! La porte est ouverte et avec une telle ardeur que la Pucelle doit protéger son contradicteur, ce qui n'est plus d'un meneur de foules.

Elle passe la Loire. Alors Dunois et La Hire, qui, déférant aux ordres du conseil, sont restés dans la place, n'y peuvent tenir. Ils ne laisseront point la merveilleuse héroïne succomber ou vaincre sans eux ; ils franchissent le fleuve à leur tour entraînant

les autres capitaines. Il est impossible, avons-nous dit, que gens de guerre, que n'aveuglent pas la présomption ou la routine, soient insensibles à la manière qui retrempe et vivifie leur art, que le bon sens perçoit saine et juste.

Aux Tournelles, les Anglais se sont renforcés pendant la nuit. Ils ont appelé à eux la garnison du faubourg Saint-Privé, le poste d'aval sur la rive de Sologne. Ainsi concentrés, aux ordres d'un chef réputé, Glansdale, ils disputeront âprement le succès.

Jeanne, tandis que de la ville on canonne le fort, organise l'attaque du boulevard. Pendant trois heures la lutte est indécise. Enfin la Pucelle croit le moment venu; elle s'élance dans le fossé, applique une échelle au rempart et s'y élève. Un coup d'arquebuse la renverse; il faut l'emporter. Le trait a pénétré dans les chairs au-dessus du sein. Tandis qu'on la panse, elle voit fléchir l'ardeur de ses gens. Alors, elle se met en prière et, tout à coup, montrant la flamme de son étendard qui, poussé par le vent, lèche l'escarpe ennemie, elle court au fossé : « Voyez! tout est vôtre et y entrez! » On la suit; le rempart est escaladé « comme à l'aide de degrés ».

Les Anglais reculent vers le pont-levis qui unit le boulevard au fort. A ce moment, le fort lui-même est abordé du côté de la ville; une passerelle a été jetée sur l'arche rompue; gens de la ville et soldats de Jeanne y pénètrent à la fois. Orléans est délivré du côté de la Sologne! Bientôt le pont est rétabli et c'est par sa chaussée que Jeanne fait son entrée triomphale dans sa bonne ville.

Le lendemain, 8 mai, la délivrance devait s'achever.

Tandis que les cloches appelaient les fidèles aux églises pour y rendre grâces au Ciel et entendre les offices du saint dimanche, les forces anglaises de la rive de Beauce se réunissaient, déployées en deux batailles en avant de leurs retranchements. Elles faisaient le simulacre d'offrir le combat; c'était annoncer leur intention de lever le siège. On presse Jeanne de relever le défi; elle prie et répond: « Pour l'amour et l'honneur du saint dimanche, s'ils veulent partir, laissez-les aller; leur partement me suffit. »

Bientôt les colonnes anglaises s'éloignaient, abandonnant leurs malades et leur grosse artillerie.

Si les opérations des 6 et 7 mai délivrent Orléans, ce n'est pas qu'elles aient porté des coups bien sensibles à l'ennemi, ni en point décisif; c'est que l'ennemi est à court d'argent et d'hommes, et que la prudence lui conseille, s'il veut garder pied, du moins, dans la vallée de la Loire, en attendant des jours moins obérés, de consacrer à l'œuvre les ressources qui lui restent et de ne pas les sacrifier à la conquête d'une proie qui, tombât-elle en son pouvoir, ne ferait que lui rendre la tâche plus difficile. Aussi, leur démonstration faite, le 8, les forces du corps de siège se répartissent-elles entre les châteaux de la région, fort démunis par leur concentration.

Les opérations des 6 et 7 mai étaient dangereuses et pouvaient être improductives, nous l'avons dit.

Elles ne sont pas de l'inspiration de Jeanne, qu'on ne consultait pas, dont on dédaignait l'avis quand elle l'avait pu donner; elles accusent trop les errements des professionnels de la guerre au xv[e] siècle, leurs vues courtes et égoïstes, pour qu'on puisse s'y tromper : elles sont conception de Gaucourt et de ses capitaines.

Jeanne ne peut que compromettre son prestige à y participer, si son énergie, la flamme de sa vaillance et de sa volonté restent impuissantes à en corriger les vices, la lamentable impéritie. Elle ne doute pas de triompher de la périlleuse épreuve; elle y parvient, en effet, et elle nous démontre ainsi qu'il n'est pas de plan, si défectueux soit-il, qui ne puisse être conduit à des résultats satisfaisants, voire improbables, par une exécution qui en rachète les défauts. C'est là une chose que Napoléon professera plus tard et que Jeanne a sentie avant lui.

L'exécution par laquelle l'héroïne force le succès, le 6 et le 7 — « l'art de la guerre est tout d'exécution ! » — témoigne, sur une plus grande échelle, de cette volonté de vaincre, complètement, décisivement, qui, le 4, a gagné Dunois et La Hire. Même opiniâtreté que trouvent intangible, parce que trempée d'une passion haute, l'imprévu, les circonstances contraires, les revers momentanés, les dommages personnels, la douleur physique, le temps enfin.

Le temps, ce dissolvant certain des énergies vulgaires, Jeanne ne peut le laisser entamer des volontés qu'elle a exaltées. « On combattra demain ! »

au plus tôt, pour parfaire l'œuvre qu'il n'a pas été permis d'achever aujourd'hui. Le mot peut surprendre à juste titre le sire de Gaucourt; il sonne la révolution de la tactique et de la stratégie héréditaires. Au régime des entreprises décousues, sans lendemain, des passes d'armes d'une heure pour trophées aussi éphémères, il va substituer celui des opérations suivies, des luttes qui n'auront d'autre conclusion que la soumission durable, définitive, de l'adversaire. C'est bien la révolution, d'ailleurs, pour laquelle la Pucelle a été envoyée, la révolution qui doit donner à la guerre sa solution logique, biologique : la pacification, pour aussi longtemps qu'aura pu être désarmé, ramené à la coopération, à l'accord, l'individualisme rebellé. L'objet de la guerre, nous l'avions dit, commande sa tactique. La tactique de Jeanne est commandée par l'objet qu'elle lui propose : la paix au plus tôt.

Pourtant, si avide qu'elle soit d'en finir, Jeanne, le 8 mai, laisse la plus grande puissance des Anglais se retirer, sans essayer de la réduire, sinon de l'anéantir. C'est que le politique, qui doit être en tout véritable chef de guerre et qui est en elle, considère l'importance du succès acquis : la délivrance d'Orléans ! et l'imprudence qu'il y aurait à le compromettre aux chances d'une bataille. Vaincre, sans doute, c'est encore sérieusement affaiblir, matériellement et moralement, l'adversaire; mais ne pas vaincre ou ne vaincre qu'à demi, c'est, avec Orléans peut-être, perdre l'exaltation, les armées, qui vont être le prix du triomphe tenu. « Leur partement me suffit ! » dit Jeanne après avoir médité ; ce n'est pas là le fait

de l'énergumène de la violence qu'on a voulu montrer en elle, tout au moins.

Meneur de foules vulgaire, chef de fronde, l'a-t-elle été davantage ? Elle a fanatisé les milices et le bon peuple, du 29 avril au 8 mai, mais non pour balayer la direction d'un Gaucourt qui tant devait lui peser, pour la faire obéir, au contraire, dans son obstruction imbécile d'une ardeur qu'elle eût dû utiliser. Le conflit du 7, son objet le justifie : il faut achever de vaincre, non pour la satisfaction d'un intérêt de parti, mais pour le triomphe de la cause nationale.

A l'armée de Gien, il n'en ira pas autrement vis-à-vis du roi. Souvent, le « loyalisme » de la serve fidèle sera à l'épreuve ; il devra désavouer — car il est loyalisme à la nation plus qu'au roi ! — les projets du suzerain, mais jamais on ne verra la Pucelle tentée de tourner contre une autorité qui contrecarre, voire trahit si ineptement son œuvre du salut social, sa bonne armée toute sienne, toute française plus que royale.

En résumé, la phase orléanaise, dans la carrière militaire de Jeanne, c'est la phase annonciatrice de la nouvelle ère que l'inspirée de la vie ethnique et spécifique ouvre à la guerre et des méthodes comme de l'esprit qui y conviennent.

La campagne de la Loire (*10-18 juin 1429*). — Dès le lendemain de la délivrance d'Orléans, toute souffrante qu'elle fût de sa blessure, Jeanne court à Loches. Elle somme le Dauphin de ne pas aller à l'encontre de la volonté de Dieu qui vient de se

manifester de façon si éclatante, de marcher sur Reims sans délai avec une armée, d'y recevoir le sacre et de consacrer du même coup la restauration du royaume de France. Le succès veut curée chaude de ses résultats politiques ou militaires ; elle en a révélation de son bon sens.

Mais rien n'est prêt. L'armée nécessaire, il faut la réunir. Jeanne arrache le ban qui la convoque ; ce sera pour la mi-juin, à Gien. D'ici là, l'héroïne occupera, harcellera les Anglais. Elle poursuivra l'œuvre de leur démoralisation et de leur destruction ; elle élargira à toute la vallée de la Loire la délivrance d'Orléans.

Le 10 juin, elle est de retour dans la bonne place ; elle y amène douze cents lances, sous le commandement du duc d'Alençon. Le prince du sang n'a pas cru déchoir en souscrivant à la condition que Jeanne a maintenant pu poser pour ses collaborateurs : « de faire et d'user entièrement par le conseil de la Pucelle ». Il sera fidèle à son engagement.

Jeanne a convoqué, en outre, les milices qu'elle a conduites à la victoire ; elles ont répondu avec enthousiasme à son appel, et, en arrivant à Orléans, l'héroïne peut les joindre à sa cavalerie. Quelques bandes professionnelles viennent grossir encore la petite armée, et, dès le 11 juin, on entre en campagne. Quel contraste n'est-ce pas avec les lenteurs d'antan !

Jargeau est aux mains des Anglais. C'est en amont d'Orléans une menace pour les communications avec Gien. Jeanne voit là son premier objectif.

L'avant-garde, sans grand ordre sans doute, se présente devant la petite place. Une brusque sortie l'accueille; elle fléchit. Jeanne reforme aussitôt les rangs et pousse à l'assaillant. Celui-ci s'empresse de regagner ses remparts. Le siège est assis, et le duc d'Alençon s'émerveille du coup d'œil de sa conseillère dans le choix du point d'attaque et l'installation de l'artillerie. Il arrive même que ce coup d'œil lui sauve la vie : un boulet va le frapper; Jeanne a vu sa destination; le prince peut s'effacer à temps.

En trois jours, les dispositions sont prises et suffisantes. Jeanne décide l'assaut. Elle le conduit, la bannière en main. Une pierre la renverse; elle se relève et s'élance : « Sus! sus! ils sont tous nôtres! »

« La ville et son pont fortifié furent gagnés de vive force, et presque tous les Anglais furent passés par les armes. »

C'est que les milices se montrent particulièrement âpres au massacre. La coutume est bien de faire « main basse » sur les vaincus, et on n'y manque pas si ce sont « gens de petit et moyen état », mais on admet à rançon les personnages en situation de racheter leur vie. Les miliciens, gens du commun et soldats désintéressés de la cause nationale, ne s'arrangent pas de cet accommodement. Comment accepteraient-ils que rang et fortune puissent donner loisir de faire impunément la guerre et de revenir, le prix du sang soldé, dévaster à nouveau le pays! Et, très logiquement, c'est surtout aux gens de grand état qu'ils en ont. Ils viennent, jusque entre

les mains des seigneurs qui les ont pris à rançon, mettre à mort les prisonniers de marque. Jeanne s'interpose; état n'est crime, ni pour les petits, ni pour les grands; elle les veut tous saufs, s'ils ont posé les armes; elle y risquera sa vie. Ici, c'est à grand'peine qu'elle arrache à la mort le comte de Suffolk, qui commandait la forteresse, après avoir commandé le siège d'Orléans.

La nuit même, l'armée est ramenée à Orléans. Au lever du jour, Jeanne l'achemine, en aval, par la rive gauche, vers le pont de Meung.

Le pont est emporté d'un assaut, la Loire franchie, et on passe outre au siège du château. La Pucelle court à Beaugency, où s'est retirée une fraction importante de l'ancien corps de siège d'Orléans.

Quand on arrive, le gros anglais a pu se dérober; on ne sait où le joindre; il faut se résigner à assiéger la citadelle, où il a laissé garnison. En trois jours, on a raison de celle-ci, et à ce moment (nuit du 17 juin), on apprend que le corps échappé, puissamment renforcé, se montre devant Meung et attaque le détachement laissé à la garde du pont.

La Pucelle met aussitôt son monde en marche. Elle a reçu, de son côté, un renfort : le connétable de Richemont, l'ancien conseiller du roi, évincé par les favoris actuels, en dépit de sa disgrâce, a « supplié en toute humilité la Pucelle de le recevoir au service de la couronne ». On le représente à Jeanne comme un « bon Français »; ainsi le voit-elle agir présentement; elle passe outre aux instructions qu'elle a reçues à son endroit et l'accueille.

L'appoint important de lances et d'archers qu'a

amené le connétable donne la supériorité numérique à l'armée royale. Aussi les Anglais se dérobent-ils de nouveau. Quand on arrive devant Meung, renonçant à leur attaque du pont, ils ont emmené leur garnison du château et sont déjà loin. La Pucelle ordonne qu'on les suive en hâte.

Alors, à sa grande indignation, elle voit ses capitaines hésiter et se prononcer contre la poursuite. Ils représentent qu'on s'expose à trouver l'ennemi en rase campagne ; or, là, l'Anglais est invincible. On peut le forcer dans ses places, parce qu'il n'en peut facilement sortir pour charger l'assaillant en désordre; mais il n'en va pas de même en plaine. Il s'y place en bon poste, se rempare d'épieux mobiles et attend le choc. Quand il a vu l'adversaire décimé par les traits dont il l'a couvert et déconfit par la gêne du terrain et des épieux, il lève ceux-ci et il s'élance, intact et frais, comme une vague irrésistible.

« Il suffit donc, réplique Jeanne, de l'atteindre avant qu'il soit en son poste et s'il l'a pu prendre, pourtant, de lui refuser l'attaque sur ses épieux et de l'assaillir par ailleurs. »

« En nom Dieu ! ordonne-t-elle à La Hire et à Xaintrailles, chevauchez hardiment contre eux. Quand ils seraient pendus aux nues, nous les aurons, quasi sans pertes ! » Il s'agit, pour l'heure, précise-t-elle : « d'empêcher, sur toutes choses, que les Anglais ne s'établissent en lieu fort et ne se forment en bataille à l'abri de leurs palissades mobiles ». La Hire et Xaintrailles ont compris ; il font diligence avec leurs quinze cents lances. Pour Jeanne, elle suit au plus

près avec les six à sept mille hommes de la grosse bataille.

Les Anglais ne s'attendaient pas à telle hâte. Quand ils voient arriver la cavalerie royale, ils entrent en conseil. Le terrain sur lequel on se trouve paraît peu propice à quelques-uns. A cinq cents mètres plus loin ils montrent une position favorable, appuyée d'une part, à un bois, de l'autre, à l'église fortifiée de Patay. Pourtant, on a déjà planté les palissades ; on les lève et l'on gagne l'emplacement désigné.

On plante de nouveau les épieux, mais, avant qu'on y ait pourvu entièrement, La Hire et Xaintrailles sont là ; ils font grand train. Alors, du côté des Anglais, les cavaliers encore en selle, tournèrent bride sans coup férir et « s'enfuirent à pleine course pour sauver leur vie » ; les autres essayent de résister dans le bois et dans le village ; il sont la proie de la grosse bataille accourue sur les traces de son avant-garde. « Il resta bien trois mille morts sur place, » malgré les efforts de la Pucelle pour sauver ceux qui avaient rendus leurs armes. Du côté des Français. Jeanne avait parlé prophétiquement : on avait vaincu « quasi sans pertes ».

La campagne de la Loire était terminée ; elle avait duré huit jours.

On en a fait et usé entièrement par le conseil de la Pucelle, ici. Jargeau réduit, la menace écartée, pour les derrières, de sa garnison entreprenante et commandée par Suffolk, on a couru au principal rassemblement, à la plus grande puissance de l'ennemi. On ne s'est pas arrêté aux places ; on s'est con-

tenté de masquer le château de Meung; on eût négligé de même Beaugency si on avait su où prendre l'objectif capital: l'armée à détruire. Dès que cet objectif s'accuse, on y marche sans désemparer et par telle décision de la volonté, tel jaloux souci de disputer à la volonté adverse tout répit, toute initiative, on domine celle-ci avant de la rompre, on la paralyse dans sa lucidité et ses moyens, on la livre hésitante et désemparée aux coups dont la menace la harcelle.

Voilà manière napoléonienne, manière de grand volontaire! Jeanne la pratique de sa seule inspiration — nous l'avons vue lutter contre les préventions de tout son entourage — elle la pratique d'emblée, femme, ignorante, à dix-sept ans! Les grandes volontés sont affaire d'irritabilité, nous a dit un maître, de sensibilité spéciale à un besoin; le sexe, le savoir, l'âge n'y sont que pour autant qu'ils ajoutent ou enlèvent à cette sensibilité.

La marche sur Reims (29 juin - 17 juillet 1429). — Le 24 juin, l'armée du sacre est réunie à Gien. Le Dauphin lui-même est au rendez-vous. Mais voici que son entourage s'avise qu'il y a « entre Gien et Reims, trop de cités, trop de châteaux, trop de places fortes bien garnies d'Anglais et de Bourguignons », que mieux vaut rester sur la Loire et « parachever de nettoyer le fleuve ».

On imagine la révolte de la Pucelle! Aura-t-elle rassemblé une si belle armée, pour si mince besogne? « Par dépit, elle se délogea et alla loger aux champs ». Mais « le cri de l'armée était trop fort! » elle menace

de se débander, si on ne la mène à Reims. Il faut céder ou le paraître.

Le 29 juin, la Pucelle reçoit congé de faire à son plaisir. Elle ordonne le mouvement et prend par Auxerre. La vieille cité tient pour les Bourguignons; elle refuse d'ouvrir ses portes et négocie. Les conditions de Jeanne sont soumission entière ou l'assaut. Mais La Trémoille reçoit deux mille écus d'or des bourgeois retors; il fait accorder à la place « abstinence de guerre »; elle devra seulement envoyer hors de ses murs, les vivres nécessaires à l'armée. La Pucelle se répand en remontrances; elle en doit passer par là.

Plus loin, il était à craindre que l'exemple portât ses fruits; pourtant, Saint-Florentin ouvre ses portes. Mais Troyes ferme les siennes. La cité champenoise est, cependant, bien disposée pour la cause française; elle a dans ses murs le frère Richard qui va devenir le chapelain de Jeanne et prêche pour son œuvre, autant que la prudence le lui permet. Mais le gouverneur et la garnison tiennent pour les Anglais.

On parlemente. Après cinq jours de pourparlers, le roi réunit son conseil; on n'a garde d'y appeler la Pucelle. La Trémoille propose de revenir sur Gien. Il l'emporte, quand on frappe rudement à la porte. C'est Jeanne, qui se présente ; on l'introduit. « Noble Dauphin, dit-elle d'un ton ferme et assuré, ordonnez à votre gent d'assiéger la ville et ne tenez plus de longs conseils; car, en nom Dieu, avant trois jours, je vous introduirai dans la ville de Troyes, par amour ou par puissance ». La Pucelle demande trois jours;

c'est un répit pour ces irrésolus ; le conseil donne son consentement.

Avant la chute du jour, Jeanne a planté son étendard sur le fossé. Toute la nuit, « elle fit si merveilleuse diligence », que, à l'aube, les fascines sont réunies, les taudis pour l'artillerie sont édifiés ; on peut donner l'assaut.

Au soleil levant, la Pucelle brandit son étendard ; ses gens s'avancent en bel ordre. A cette vue, dans Troyes, le peuple s'ameute, il crie qu'il veut traiter, « veuillent ou non veuillent les seigneurs, chevaliers et écuyers ». Ceux-ci n'osent résister et quittent la place. Le lendemain, 10 juillet, le Dauphin faisait son entrée dans la cité aux acclamations de la foule, « par amour », comme Jeanne l'avait prévu.

De Troyes à Châlons, ce ne sont qu'ovations. Jeanne avait bien jugé des sentiments du bon peuple champenois. Le 16 juillet on est devant Reims.

Le gouverneur tient pour les Bourguignons, mais il doit fuir devant le soulèvement de la population ; une députation apporte au roi les clefs de la ville. Le 17 juillet, Charles VIII, recevait le sacre. « Ores est exécuté le plaisir de Dieu ! » disait la Pucelle en ployant le genou devant lui.

Sa mission était-elle terminée ? D'aucuns le pensèrent qui la supportaient impatiemment ; elle-même, sentant leur haine, hésita un temps. Mais elle n'aurait remis au roi son royaume, que lorsqu'elle l'aurait mis dans Paris, sa capitale, où logeait la cour anglaise. Ainsi avaient dit ses voix, tout d'abord ; ainsi elle décida malgré sa rancœur et ses appréhensions.

Aussi bien, ce qu'elle poursuivait, ce n'était pas seulement la restauration du royaume, c'était aussi la restauration du régime de paix et d'équité que le peuple attendait d'un roi légitime, héritier de saint Louis et de Charlemagne. Et dans cette partie de sa tâche, la plus délicate, parce qu'il lui fallait vaincre non plus les bras des hommes, mais leur aveuglement et leurs passions, elle n'avait rien obtenu des grands.

Dès avant le sacre, elle avait convié le duc de Bourgogne à se rendre à la solennité en vassal féal; s'adressant aussi à sa piété, elle lui avait « fait assavoir que tous ceux qui guerraient au saint royaume de France, guerraient contre le roi Jhésus et ne gagneront plus bataille contre les loyaux Français ». Le duc n'avait pas répondu à son appel. Après le sacre, elle renouvelle ses instances « suppliant à mains jointes ». Elle n'est pas plus heureuse.

Du côté du roi, elle n'avait pas mieux réussi dans son œuvre de concorde. Elle ne peut le réconcilier avec le connétable de Richemont, un des rares gentilshommes en qui le sentiment nationaliste prime les rancunes, les intérêts, et le bon Français repoussé ira continuer sa guerre isolément contre les ennemis de la couronne.

La marche sur Reims avait été conception, surtout, du génie politique de la Pucelle; le succès de cette marche ne dut rien qu'à ce génie qui avait si justement prévu qu'il serait fait, ici, plus par amour que par puissance. Néanmoins, Jeanne nous a montré, à Auxerre, devant Troyes, comment elle entend l'action « par amour »; sans faiblesse, sans capitulation du droit, de l'intérêt public et de l'intérêt

militaire, de la dignité royale, devant l'intrigue ou la rébellion.

Marche vers Paris (21 Juillet-24 Août 1429). — Fidèle à sa méthode de faire vite, de pousser à l'ennemi « encore qu'il est ébahi », Jeanne voulait, dès le lendemain du sacre, qu'on prît sur Paris « droitement » et, avec elle, comme elle avait crié : à Reims! l'armée criait maintenant : à Paris! Malgré ses supplications, le roi s'attarde à Reims jusqu'au 21 et quand, enfin, il cède, c'est pour indiquer Soissons pour objectif à la marche. Du moins, les acclamations des populations, au roi comme à elle-même, sont-elles pour consoler Jeanne de sa déception. Laon, Soissons apportent au loin leurs clefs; il est évident, partout, que le sacre a levé toutes les hésitations et communiqué au loyalisme des bons Français la flamme qu'il attendait.

A Soissons, le roi s'attarde encore; l'armée ronge son frein pendant six jours, bien que de la Brie affluent les émissaires promettant l'expulsion des garnisons bourguignonnes à l'approche des forces royales.

Au départ de Soissons, nouveau crochet; on prend par Château-Thierry. La petite place ouvre ses portes le 29 juillet, mais la marche ne se redresse pas. On suit sur Provins. De Provins, 2 août, on continue sur Bray. Il devient évident que c'est vers la Loire qu'on ramène l'armée. Mais à Bray, un gros de Bourguignons tient le pont sur la Seine. Le roi et ses conseillers qu'enrage le mécompte, ordonnent qu'on s'ouvre passage. L'armée s'y refuse, avec la

Pucelle et tous ses compagnons d'armes d'Orléans et de Patay. Le roi cède ; on tourne vers Paris à l'enthousiasme de tous. Mais La Trémoille et Regnault de Chartres veillent ; ils ont négocié avec le duc de Bourgogne et s'empressent de signer une trêve de quinze jours. La Brie est fermée ; il faut rebrousser chemin sur Château-Thierry. De là on se dirigera, par Crépy-en-Valois, vers l'Ile-de-France, où sont les Anglais.

A Crépy, un insolent défi du duc de Bedford vient toucher le roi. Bedford, à qui tous ces délais ont permis de réunir des forces importantes, se plaint d'avoir suivi l'armée royale de lieu en lieu sans l'avoir pu joindre. Il la « somme de prendre au pays de Brie ou en l'Ile-de-France, place au champ convenable, à brief jour, pour procéder par journée de bataille ». Charles VII fait mine de relever le gant ; on s'achemine vers l'Ile-de-France.

A Mitry, entre Clayes et Dammartin, on trouve les Anglais puissamment postés. On escarmouche ; les Anglais n'ont garde de quitter leurs remparts. Finalement, des deux parts, on se replie. L'armée royale rétrograde sur Crépy.

Pourtant, à force d'instances, Jeanne obtient qu'on lui donne un petit corps de sept mille hommes. Elle veut devancer Bedford à Senlis. Mais on ne peut regagner le temps perdu et surprendre les Anglais non remparés comme à Patay. On les joint vers Montépilloy fortement installés. Comme le jour décline, Jeanne prend gîte avec les siens sur la hauteur qui couronne le bourg.

La position de Bedford n'est accessible d'aucun

côté. Le front couvert de tranchées et remparé de palissades et de chariots, appuie ses flancs à des fossés et à des halliers impénétrables. Sur les derrières, un étang profond formé par la Nonnette.

Le 15 août, au soleil levant, Jeanne a rangé son monde sur la colline où elle a passé la nuit. Elle n'espère pas que l'Anglais vienne l'assaillir en si beau poste. Elle répartit ses forces en une avant-garde, qui s'efforcera de tenter l'ennemi à fondre sur elle, et une réserve plus forte qui sera engagée suivant l'événement. Elle descend dans la plaine.

Des escarmouches, une série de combats singuliers se livrent suivant la coutume et sans plus d'effet. La Pucelle pousse son avant-garde jusqu'aux tranchées de l'adversaire. Elle n'a aucun moyen, ici, de faire brèche aux défenses accumulées, de préparer une voie à l'assaut. Elle arrête ses gens et, plantant son étendard sur le fossé, elle rappelle à Bedford son défi si pressant. Elle le lui renvoie, le conviant à la journée de bataille demandée, en mêmes conditions que sont les Français.

La provocation n'émeut point le prudent capitaine. Jeanne la reprend en la faisant plus acceptable : « Si les Anglais, propose-t-elle, voulaient saillir de leur place, nos gens se reculeraient et les laisseraient mettre en leur ordonnance », voire, se reculerait aussi la grosse bataille de la réserve. Les Anglais estiment qu'ils n'ont point à renoncer à leur tactique traditionnelle et que c'est aux Français à rester fidèles à la leur; ils attendent l'assaut. Sans échelles, sans artillerie, où que ce soit, l'assaut est impossible, et le jour tombe; Jeanne ramène son monde à Mon-

tépilloy. Elle avisera pendant la nuit à expédients plus efficaces.

Dans la nuit, Bedford décampe; malgré sa supériorité numérique, il se replie sur le gros de ses forces resté vers Mitry. On ne peut le suivre de ce côté avec sept mille hommes; la Pucelle se contentera d'occuper Senlis qu'on lui abandonne.

Après Senlis, c'est Beauvais qui se rend « au roi et à la Pucelle », puis, Compiègne, qui plus explicitement déclare faire sa soumission « Au Messie de la France ». Néanmoins, Charles VII s'y installe et s'y complait et là, loin de son but contourné, se termine vraiment la marche sur Paris. Nous verrons que si l'armée de Gien finit pourtant par atteindre l'objectif pour lequel elle avait été réunie, ce fut par une fugue qui vint enfin la soustraire à la direction qu'elle subissait.

On peut imaginer les tortures morales de Jeanne au cours de cette campagne. Elle les exprima souvent: elle les avait pressenties. Dès son passage à Châlons, avant Reims, elle avait dit tristement aux bonnes gens de Domrémy venues pour la féliciter : « Je ne crains que la trahison ». Ç'avait été trahison de tous les jours, les lenteurs du roi, ses faux-fuyants, les négociations criminelles de La Trémoille et de Regnault de Chartres, l'écart jaloux, enfin, où on l'avait tenue de tout commandement. On n'en usait, ici, qu'à l'encontre de son conseil. Aussi se demanda-t-elle souvent s'il lui fallait « maintenant partir, abandonner les armes et retourner près des siens qui tant se réjouiraient ». Elle demeura

retenue par la « fatalité » de sa mission, pleurant fréquemment de l'amertume de la tâche, mais toujours forte et cherchant remède, avec constance et douceur, aux traverses et aux malveillances qui se multipliaient.

Cette patience devant l'hostilité des hommes et des circonstances, sans que fléchit sa lucidité, sans que sa raison se montrât moins calme et moins sûre, ce n'est pas un des moindre traits par lesquels s'atteste son génie militaire ou politique. Le chef de guerre, tout particulièrement, en effet, ne doit-il pas rester imperturbable dans la bonne comme dans la mauvaise fortune et d'une égalité d'âme qui laisse son jugement libre de toute irritabilité, de toute exaltation ou dépression influençant sa vision des circonstances, des moyens et des fins topiques? C'est surtout à Montépilloy que Jeanne témoigna de cette précieuse maîtrise de soi. On vient de lui concéder un modeste commandement; elle doit être tentée à faire grand avec. Un succès doit lui donner tout crédit à nouveau, la venger du dédain où l'on tient son conseil. Ces considérations à côté, égoïstes, la trouvent insensible; elle envisage la réalité nue; cette réalité est telle qu'il n'est pas de vaillance qui puisse en triompher. C'est là qu'on l'attend; elle n'essaiera pas de miracle. Sa raison aiguë n'est pas dupe de la puissance que la crédulité prête à sa délégation divine; elle sent qu'elle n'est puissante, qu'elle n'est divine que par la volonté passionnée mise en elle par le besoin qui la suscite. Or, la volonté, si passionnée soit-elle, doit compter avec la frêle enveloppe qui la contient, avec l'humanité des

moyens qu'elle commande; elle peut tendre la force jusqu'à ses limites physiques, par delà, semble-t-il quelquefois; elle ne peut passer outre à la constitution physique de celle-ci. Jeanne sait cela de par son bon sens; elle s'interdit l'impossible, le surhumain, en dépit de tout ce qui concourt à l'y pousser.

Nous ne retiendrons pas autre chose de cette période de la carrière de l'héroïne, période à la fois triomphale et humiliée, car, si on ne la tient pas pour prophète auprès du roi, toute l'Europe acclame en elle « la Sibylle de France » et la consulte. L'idolâtrie des foules la poursuit, qu'elle repousse et morigène doucement, tandis que lui reste encore entière et ardente la fidélité de sa bonne armée de Gien. Quel étrange « meneur » est-elle donc qu'elle résiste à l'entraînement d'adhésions impatientes, de dévouements prêts à tout, qu'elle ne veut pas entendre au mécontentement unanime, à ses justes griefs contre une autorité qu'elle vient d'investir, qui compromet, qui trahit la cause nationale!

Le siège de Paris (*23 août-13 septembre 1429*). — Le Roi se complaît à Compiègne; il n'en veut plus sortir. Le 23 août, Jeanne n'y tient plus. « Mon beau sire, dit-elle au duc d'Alençon, faites appareiller vos gens et ceux des autres capitaines. Par mon Martin, je veux aller voir Paris de plus près ».

Elle est obéie; l'armée se dérobe à l'autorité royale; le 26, elle est à Saint-Denis, qui s'est aussitôt livré. Sans délai, la Pucelle « escarmouche » sous les murs de Paris, « cherchant l'endroit le plus convenable pour donner l'assaut ». Mais en dépit, à

cause même de sa popularité qui éclipse celle du Roi, elle ne veut rien faire sans le Roi. Son tact, sa claire conscience de la nature des sentiments qu'elle incarne et des conditions de leur saine et durable satisfaction, son génie politique, en un mot, la préviennent que c'est du Roi que doivent se recommander tous ses actes pour être pleinement secondés, que c'est au Roi que doivent remonter leur mérite et leur gloire, afin qu'apparaisse environné de prestige, légitimé par sa bienfaisance, le pouvoir restauré.

Elle multiplie les appels à son indolent pupille, qui se prélasse toujours à Compiègne. Enfin, le 7 septembre, Charles VII fait son entrée à Saint-Denis et y prend logis. Aux acclamations de l'armée, Jeanne annonce l'assaut pour le lendemain. Le camp est approché à La Chapelle, et, le 8, vers midi, le signal est donné.

La Pucelle a choisi pour point d'attaque la porte Saint-Honoré. A proximité, derrière la butte Saint-Roch, on peut masquer la réserve. Comme de coutume, l'héroïne s'est attribuée la conduite de l'assaut.

En peu d'instants, le boulevard qui protège la porte Saint-Honoré est emporté et incendié. Restent deux fossés à franchir. Le premier est à sec ; Jeanne s'y jette et s'y installe. Le second est à eau profonde. Prudemment, la Pucelle le sonde de sa lance. Il faut des fascines. L'approvisionnement réuni est bientôt épuisé, car, trahison, disent certains chroniqueurs, ou négligence, le sire de Rais, qui a été délégué à la reconnaissance des lieux et aux préparatifs, s'est mépris sur l'importance de l'obstacle.

C'est mécompte grave; mais Jeanne a des raisons particulières de montrer aujourd'hui plus de ténacité que jamais. « Aux fascines! » crie-t-elle; et elle envoie son monde en quête de bois. Pour elle, elle reste sur la berge du fossé infranchissable; il faut protéger les travaux déjà faits. Les traits pleuvent autour d'elle. Elle semble invulnérable. Pourtant, à la nuit tombante, elle est atteinte à la cuisse. Aussitôt, on veut l'emporter; elle s'y refuse. « Le Roi! le Roi! crie-t-elle; que le Roi se montre! » Le Roi est demeuré à Saint-Denis et n'en bouge. Vers onze heures de nuit, malgré ses protestations, on emmène l'héroïne, et l'armée est reconduite à La Chapelle.

Jeanne ne veut point désespérer; le jour venu, elle fait mander le duc d'Alençon. Elle l'invite à réunir ses gens; elle les ramènera à l'attaque. Tandis que les capitaines s'assemblent, des transfuges arrivent de Paris. Parmi eux se trouve le premier baron de l'Ile-de-France, le sire de Montmorency. Ils appuient le projet de la Pucelle. Déjà l'armée s'ébranle, quand accourent deux princes du sang qui ont été tournés contre la Pucelle; ils apportent le veto du Roi à toute nouvelle entreprise et l'ordre à l'armée de rétrograder sur Saint-Denis.

Il faut obéir. Mais Jeanne complote pour le lendemain une expédition secrète. A Saint-Denis, le duc d'Alençon a fait établir un pont de bois sur la Seine. On franchira le fleuve et on ira assaillir Paris par la rive gauche. « Le mot est donné à tous les gens de bon vouloir ». Le 10 septembre, « de bien matin », le duc d'Alençon et les meilleurs de l'armée sont au

rendez-vous. On trouve le pont rompu. Le Roi l'a fait dépecer toute la nuit.

Suivent trois jours de longs conseils. Enfin le duc de Bourbon passe du parti du duc d'Alençon, qui soutient « le vouloir de Jeanne », au parti des conseillers du Roi. Le « vouloir » de ceux-ci l'emporte : c'est l'abstention et le retour sur la Loire.

« Au partement du Roi, la Pucelle ne put trouver aucun remède. » Le 13 septembre, l'armée est mise en marche; on la ramène à Gien en hâte. Elle y est licenciée le 21 septembre. La délivrance de Paris et du royaume était ajournée à six années.

Pourquoi Jeanne, si pieuse, a-t-elle choisi pour donner l'assaut à Paris le 8 septembre, jour de la nativité de Notre-Dame? Pourquoi a-t-elle tant pressé le Roi d'arriver pour cette date? Pourquoi a-t-elle attendu l'heure de midi pour commencer l'attaque, elle qui aime les opérations matinales? Pourquoi, la nuit close, blessée, s'est-elle obstinée dans le fatal fossé? Pourquoi le lendemain, puis le surlendemain, a-t-elle voulu reprendre l'affaire? C'est qu'il y avait concert entre elle et les « bons Français » de la place. Les transfuges du 9 en témoignent et aussi l'histoire.

Il était entendu que les Parisiens seraient ameutés le 8, à la sortie de l'office du matin. On comptait les trouver ainsi tout naturellement réunis et prêts à courir aux armes. En effet, le signal de l'émeute est donné à l'heure dite; mais les conjurés avaient tablé sans la psychologie parisienne. La foule endimanchée, fort peu capable de renoncer à un repos

et à des liesses escomptés, se dérobe et s'enferme dans ses logis; les émeutiers sont abandonnés à un massacre sans pitié.

Tout s'explique, dès lors ; et le jour et le moment de l'attaque du rempart, et la déconvenue de la Pucelle, qui ne voit point faiblir ou cesser la résistance de la garnison anglaise, et son espoir persistant de recevoir, enfin, l'aide différée, et son cri : « Que le Roi se montre! » L'apparition du Roi n'est-elle pas pour enflammer définitivement un zèle lent à s'échauffer!

Le lendemain — Jeanne le devine et les déclarations du sire de Montmorency le confirment — les conditions psychiques dans Paris seront plus favorables; il faut reprendre l'entreprise. Et le surlendemain de même;et il n'est pas défendu d'espérer qu'avec une petite troupe se présentant inopinément devant une partie du rempart laissée plus exclusivement à la garde de contingents parisiens, on ne pénètre dans la place sans coup férir, comme le fera six ans plus tard, le 13 avril 1437, le connétable de Richemont.

L'échec du 8 septembre, dans ces conditions, est-il imputable à une défaillance ou à une éclipse du génie, politique ou militaire, de la Pucelle? Des historiens l'ont pensé, s'en remettant à cette parole de la prisonnière de Rouen « qu'elle s'en rapporta plus souvent à eux (ses collaborateurs) du fait de la guerre », dans les derniers temps de sa carrière.

Elle s'en est remis, en effet, à de Rais de la préparation de l'assaut du 8, et mieux eût valu, sans doute, que, comme à Troyes, elle y procédât elle-même.

Mais ses négociations avec le Roi, pour le faire venir; avec les conjurés parisiens, pour concerter la sédition, ne prirent-elles pas tous ses loisirs? Nous pensons qu'il faut voir dans le mot de Rouen, non un aveu de moindre activité personnelle, non une dénonciation de l'insuffisance ou de la malveillance de l'entourage, mais l'expression d'une amertume qui ne sait comment incriminer une de ces trahisons des circonstances qu'il n'est donné à aucun génie de conjurer. Jamais, en effet, plus que devant Paris et dans les campagnes qui vont suivre, Jeanne ne démontra plus de lucidité dans l'adaptation des moyens aux éventualités, plus d'ingéniosité et de fécondité dans l'invention.

Nous connaissons la poliorcétique du xv[e] siècle. Nous l'avons vu pratiquée par les Anglais sous les murs d'Orléans. Nous la retrouverons appliquée aussi fidèlement par le duc de Bourgogne sous les murs de Compiègne. On s'installe fortement sur les principales voies d'accès de la place; on enclôt celle-ci de forteresses, et, assuré des facilités qu'on lui supprime, des ressources en hommes et en vivres qu'on lui coupe plus ou moins intégralement, on attend patiemment que les rôles se renversent, que les assiégés deviennent assiégeants pour éviter la famine, pour s'ouvrir l'horizon fermé.

La méthode est lente. Elle n'est pas pour agréer à Jeanne. Au lieu de disperser son armée sur le pourtour de Paris, ou les parties de ce pourtour par lesquelles plus particulièrement parviennent les ravitaillements, elle garde celle-ci concentrée. Comme

elle le ferait devant un ennemi aux champs, elle cherche le point faible et y frappera de toute sa puissance. Par ce choix du point d'attaque qu'elle se réserve, elle domine déjà la volonté à soumettre; elle lui impose l'appel de sa plus grande puissance en un endroit à deviner et qui ne sera point commode à son emploi; et cette plus grande puissance ne sera pas toute la puissance, car encore faudra-t-il garder des points qui, pour n'être point menacés manifestement, peuvent être assaillis néanmoins.

Ainsi Jeanne recherche-t-elle toujours cette condition capitale du succès : être le plus fort au point où l'on veut le succès. Ce sera manière et formule napoléoniennes ! C'est bien pour nous autoriser à dire que le génie militaire de Jeanne dans l'adaptation des moyens aux éventualités n'est pas inférieur devant Paris à ce que nous l'avons vu être à Orléans ou à Patay. Il poursuit ses innovations, et avec quelle ingéniosité et fécondité! les intrigues avec la population parisienne, le projet de surprise du 10 nous le disent.

Les derniers faits d'armes; Compiègne (21 septembre 1429-23 mai 1430). — Sa bonne armée de Gien dissoute, Jeanne devint la prisonnière des conseillers du roi ; ils la retiennent pour l'empêcher d'agir ; elle reste pour épier l'occasion de reprendre son œuvre. On la comble, d'ailleurs, d'adulations et d'honneurs pour lui rendre l'inaction moins pesante.

Ingénûment un jour, le duc d'Alençon la réclame. Revenu dans ses domaines, « il s'occupe d'assembler gens pour entrer en pays de Normandie et, pour ce

faire, requiert et fait requerre le roi qu'il lui plût lui bailler la Pucelle. Par le moyen d'elle, plusieurs se mettraient en sa compagnie qui ne se bougeraient si elle ne faisait chemin. Le bon duc pense bien, aussi, qu'à continuer de faire et user entièrement par le conseil de la Pucelle », il ajoutera d'éclatants succès à ceux que la méthode lui a déjà valus. Mais c'est bien ce que ne veulent pas les favoris, que leurs intrigues engraissent, et le roi, que la popularité de Jeanne offusque. « Messire Regnault de Chartres, le sire de La Trémoille, le sire de Gaucourt qui lors gouvernait le corps du roi et le fait de la guerre, ne voulurent oncques consentir, ne faire, ne souffrir que la Pucelle et le duc d'Alençon fussent ensemble ».

Mais Jeanne menaçait de s'échapper. On lui offre une expédition contre Saint-Pierre-le-Moutier. Il y a, dans la place, une forte garnison bourguignonne aux ordres d'un capitaine fameux. Le site est des plus puissants par lui-même, au confluent de la Loire et de l'Allier, et on ne réunit pour l'assaillir qu'une faible troupe mal encadrée et peu pourvue. La Pucelle refusera-t-elle ? Il lui faut aller son œuvre si difficile que la fasse, si funeste que la souhaite la malveillance des hommes.

Elle conduit sa troupe à l'attaque de la forteresse. Rapidement, elle a tout disposé ; elle s'avance pour l'assaut. A ce moment ses gens hésitent et, vigoureusement accueillis, se replient prudemment. La Pucelle reste seule sur le glacis. Calme, elle relève son heaume, découvrant son visage et, se tournant vers les siens qui lui crient : « Retirez-vous ! vous êtes toute seule ! » elle répond : « J'ai encore avec

moi cinquante mille de mes gens. Je ne partirai d'ici que je n'ai pris la ville. Aux fagots, aux claies tout le monde! Qu'on fasse un pont sur le fossé ».

Jetés de sa voix claire et assurée, ses ordres sont obéis. Sa vision d'un renfort céleste a enhardi les siens et troublé les assiégés. Elle donne l'assaut. La ville tombe en son pouvoir. (Fin octobre 1429.)

Le calcul des conseillers a été déjoué. L'invraisemblable triomphe de la vierge a un retentissement considérable. Elle réclame alors qu'on la laisse aller. Elle veut rentrer dans l'Ile-de-France. On lui refuse toute troupe pour opérer de ce côté décisif, mais on lui propose une autre aventure sans portée. Elle accepte encore ce calice; après une nouvelle victoire peut-être lui laissera-t-on, devra-t-on lui laisser, sous la pression de l'enthousiasme public, licence d'en user à son plaisir!

Cette fois, on a plus soigneusement combiné l'échec. La Charité, qu'on lui demande d'enlever aux Bourguignons, est une place réputée imprenable et son chef est un capitaine qui n'a jamais connu la défaite. La saison est des plus défavorables, on « n'assemble que bien peu de gens » et on les met aux ordres de deux parents des favoris, hommes d'aussi peu de talent que d'autorité. Jeanne ne désespère pas de l'assistance divine, de ces mouvements des âmes qui font qu'à la guerre « les choses même improbables peuvent advenir ». Elle installe le siège.

Mais l'hiver est rude et les soldats ne sont ni payés ni nourris. Quelques coups de mains restent infructueux. Ses collaborateurs pour la défaite en prennent

prétexte pour ordonner la levée du siège, et ils abandonnent bénévolement à l'ennemi une bonne partie de leur artillerie (décembre 1429). Les conseillers royaux tiennent l'insuccès qu'ils ont organisé. Ils peuvent, pendant trois nouveaux mois, condamner la Pucelle à ronger son frein. Ils le lui dorent. On la persécute de prévenances; on lui délivre pour elle et les siens des lettres de noblesse. Mais le printemps a raffermi les chemins ; Jeanne s'échappe.

Elle a pu réunir en secret une poignée de bonnes gens ; « sans le su du roi, ne prendre congé », elle court se mettre à leur tête et rentre enfin dans cette Ile-de-France où est la fin de la guerre. Elle se rend à Lagny-sur-Marne « parce que ceux de la place faisaient bonne guerre aux Anglais de Paris et ailleurs ».

A son arrivée, on lui signale la bande de Franquet d'Arras, hardi brigand qui met la région à feu et à sang. Elle se met aussitôt à sa recherche. Bientôt elle l'a joint ; mais il a la supériorité numérique. Jeanne l'attaque audacieusement; elle évite pourtant de s'engager à fond ; elle s'attache à lui, l'immobilise. Pendant ce temps, elle appelle les petites garnisons voisines ; elles accourent et, enfin, la bande est enveloppée et écrasée. Son chef tombe aux mains de la Pucelle.

Elle va traiter de son échange contre un bon Français quand le bailly de Senlis intervient. Il représente que, tout d'abord, on se joue de Jeanne. Le bon Français qu'on propose en échange est dûment mort et enterré; ensuite, ce serait « faire grande

injure à justice que de délivrer un tel meurtrier, larron et traître » que ce Franquet. La Pucelle s'incline. La justice, n'est-ce pas une de ces saintes et indispensables choses qu'elle est venue restaurer! Elle livre son prisonnier; le bailly l'envoie au bourreau.

Ce n'était pas l'usage qu'on en agit ainsi avec les chefs de bandes, de quelques forfaits qu'ils se fussent couverts. Regnault de Chartres ne manquera pas d'exploiter le grief pour dessiller les yeux des capitaines qui, depuis Orléans, sont les dévots de la Pucelle : c'est à leur métier, sinon à leur vie, qu'elle en a !

Cependant, le duc de Bourgogne, avec une armée, menace Compiègne. Jeanne se rend dans la bonne ville où une armée se réunit aux ordres d'un de ces princes qui, devant Paris, se sont tournés contre elle. Et Regnault de Chartres est là poursuivant ses éternelles intrigues avec l'ennemi. La Pucelle n'a pas à augurer grande fortune pour ses avis.

Le duc de Bourgogne, suivant les errements du temps, avant de s'en prendre à Compiègne, réduit successivement les places moins importantes qui environnent la ville et dont il aurait à craindre des entreprises contre ses lignes de ravitaillement. Pour le moment, il est devant Choisy, sur la rive gauche de l'Aisne.

Jeanne s'efforce d'abord d'obtenir que, suivant sa manière, on marche droit au duc, vers Choisy. On ne veut pas l'entendre. Elle imagine alors, que, pour sauver la petite place, il suffira peut-être

d'opérer contre les communications de l'assaillant. Le duc de Bourgogne, fort amoureux de ses aises et prélassements, ne manquera pas de s'émouvoir.

C'est de l'Artois que les Bourguignons tirent leurs ressources; ils n'ont, pour le moment, de relations proches avec cette base de leurs opérations que par Pont-l'Évêque, sur l'Oise, à six lieues au nord de Compiègne.

La Pucelle obtient deux mille hommes; elle tentera un coup de main contre Pont-l'Évêque. Dans une marche de nuit bien ordonnée, couverte par l'Oise, dont elle remonte la rive droite, tandis que l'armée bourguignonne est sur la rive gauche, dans la vallée de l'Aisne, elle franchit les six lieues qui la séparent du bourg. A l'aube, elle arrive devant l'ouvrage qui protège le pont; elle donne aussitôt l'assaut. L'ouvrage est emporté; mais dans un dernier réduit une poignée d'hommes résistent encore et la garnison de Noyons, toute voisine, se montre. Jeanne ne peut accepter une nouvelle lutte contre un ennemi frais et supérieur en nombre; elle se replie. Elle le fait en une telle attitude que l'adversaire n'ose attaquer. Ce n'en est pas moins un échec qui réjouit ses ennemis. La fortune semble gagnée à la défection que Regnault de Chartres organise autour de l'héroïne.

Revenue à Compiègne, comme le siège de Choisy se prolonge, Jeanne propose une nouvelle manœuvre. Sans combat, puisqu'on ne veut pas combattre, on peut faire lâcher prise au duc de Bourgogne : que, passant par Soissons qui est au roi, toute l'armée se porte entre l'Aisne et l'Oise. C'est la repro-

duction de la manœuvre de Pont-l'Évêque, mais par l'Est, et avec toute une armée, cette fois, une armée s'appuyant sur la forte place de Soissons !

Le projet paraît goûté : l'armée s'ébranle vers Soissons. Mais Soissons ferme ses portes quand on se présente. La ville est bien au roi, mais le gouverneur n'en refuse pas moins le passage de l'Aisne. Il est du complot ourdi par Regnault de Chartres.

La Pucelle voit qu'elle est jouée et demande qu'on ramène l'armée à Compiègne. On lui répond en prononçant la dissolution. Jeanne s'adresse aux capitaines ; puisqu'ils sont libres, qu'ils restent avec elle. Ils se récusent et ramènent leurs bandes vers la Loire. Les machinations de Regnault de Chartres ont porté leurs fruits. Tristement, Jeanne revient seule à Compiègne.

Mais Choisy a capitulé. L'armée bourguignonne a passé l'Oise en amont de Compiègne et descend lentement par la rive droite vers la ville. Pour secourir ses bons amis de Compiègne, la Pucelle court en l'Ile-de-France à la recherche de ces bons Français qui y ont combattu avec elle. Elle réunit trois cents hommes. Ce n'est pas assez pour marcher au duc et le défier à journée de bataille ; ce n'est pas assez non plus pour instituer une guerre de partisans sur les derrières d'un ennemi que garde maintenant une série de petites places ; Jeanne rentre à Compiègne qu'elle réconfortera de sa présence et tentera de délivrer, comme Orléans, par d'heureuses entreprises.

Le jour même où elle rejoignait sa chère cité, le duc Bourgogne en terminait l'investissement sur la

rive droite. La ville est sur la rive gauche, elle ne communique avec la rive droite que par son pont; le duc se contente de couper les routes qui accèdent au pont.

Sur celle de Noyons, il a fait fortement installer le bourg de Clairoix ; sur la route de Montdidier, le bourg de Margny; sur la route de Beauvais, le bourg de Venette. En arrière de Margny, au centre, le duc asseoit son quartier général avec une forte réserve.

Ces dispositions connues, Jeanne arrête aussitôt son parti. Elle poussera avec sa poignée d'hommes là où l'ennemi a sa plus grande puissance, au centre sur Margny et la réserve. C'est là qu'est le triomphe immédiat et décisif. De Clairoix, de Venette, l'ennemi peut fermer la route de Compiègne derrière elle. Elle fera vite et elle compte que, ébahies, sans ordres, les troupes des deux postes hésiteront, seront lentes à quitter leurs abris, comme à l'ordinaire. D'ailleurs, la route qui vient de Venette défile devant le boulevard qui couvre l'entrée du pont de Compiègne, et ce boulevard sera fortement garni d'artillerie et d'archers. La route de Clairoix est vue, de son côté, par les remparts de la ville, par delà la rivière et il a été réuni bon nombre de bateaux qui amèneront des renforts et recueilleront la sortie, en cas de péril. Enfin, le coup de main sera retardé jusqu'à cinq heures dans la soirée; la nuit couvrira la retraite, l'opération terminée. Toutes ces dispositions ont été bien convenues et débattues avec le sire de Flavy, gouverneur de Compiègne, un hardi capitaine, qui s'il n'a pas été

des collaborateurs de la Pucelle à Orléans ou à Patay, est favorablement connu.

« Un plan de campagne doit avoir prévu tout ce que l'ennemi peut faire, et contenir en lui-même les moyens de le déjouer », dira Napoléon. Il n'apparaît pas que le plan de Jeanne contrevienne à ces conditions.

A cinq heures du soir, Jeanne s'élance à la tête de son monde. Margny est surpris, sa garnison culbutée; reste la réserve. Elle a vivement pris les armes; trois fois, la Pucelle la refoule. Mais les gens de Clairoix ont fait aussi diligence. Contre tant d'adversaires, Jeanne ne peut continuer la lutte, Elle entame une fière retraite. « Demeurant derrière comme chef et la plus vaillante du troupeau » elle ne recule qu'à pas comptés. Déjà on est à proximité du boulevard et des remparts de Compiègne; si les gens de la place sont aussi décidés que se sont montrés alertes ceux de l'ennemi, ils vont donner mainforte; il n'en est rien.

A ce moment, les Anglais qui viennent de Venette se montrent. A leur vue, ceux des rangs de la troupe de la Pucelle qui se trouvent les plus rapprochés du boulevard, y courent. L'artillerie, les archers du boulevard ne peuvent plus faire usage de leurs armes et, avec les fuyards, les Anglais vont entrer dans la place. Flavy fait lever les ponts.

Du moins, il va envoyer les bateaux; il les retient.

Cependant Jeanne continue à combattre, maintenant sur le glacis. Tout à coup, elle est saisie par derrière et violemment tirée à terre. Flavy ne tente rien; Compiègne laisse emmener captive celle en

qui, un an auparavant, elle avait salué le « Messie de la France ! »

Dans les flammes apothéotiques du bûcher de Rouen allait se dissoudre l'incarnation la plus pure et la plus probante qui ait jamais été donné de l'âme d'une race.

Avons-nous vu, au cours de ces derniers événements que le génie de la Pucelle ait subi une éclipse, s'en soit remis aux inspirations de l'entourage ? Ce génie nous est apparu, au contraire, plus trempé que jamais d'énergie et de ténacité, de volonté, plus que jamais souple, ingénieux, fécond dans l'adaptation des moyens aux circonstances, plus que jamais personnel et faisant de soi.

A Saint-Pierre-le-Moutier, à la Charité, comme devant la bastille Saint-Loup, il ne faut qu'audace, domination de la volonté adverse par la manifestation d'une volonté de puissance et d'essence supérieures. Plus qu'à la bastille Saint-Loup, Jeanne est audacieuse et de volonté dominatrice.

Devant Franquet d'Arras, elle inaugure une tactique qui sera celle de Napoléon, le plus souvent, et lui vaudra ses plus grands succès. Elle immobilise, elle fixe un ennemi supérieur en nombre jusqu'à ce qu'elle puisse l'écraser, énervé, décimé, avec le concours de troupes accourues.

Pour délivrer Choisy, elle imagine, puisqu'elle ne peut frapper, elle imagine des coups et manœuvres indirects, ce qui deviendra, deux siècles plus tard, la guerre d'évolution, la guerre des Turenne, Montécuculli, Frédéric le Grand.

Évoluer, c'est du moins, ne pas accepter; c'est gêner la volonté de l'adversaire. Sans doute ! c'est un pis-aller; le bon sens génial de l'enfant ne s'y méprend pas. Certes, elle préfère l'action directe, décisive, économique; elle l'a prouvé sur la Loire, devant Paris; elle le prouve encore à Compiègne!

La sortie de Compiègne, c'est, en effet, le coup droit, foudroyant, qui, s'il porte, doit terrasser en une fois l'ennemi. Il échoue; mais il suffit que Jeanne l'ait conçu, tenté pour qu'on puisse la classer parmi les précurseurs, fort au-dessus des petits capitaines de son temps, de leurs petites habiletés et de leurs petites audaces. Le fatal coup de main fut-il imparfaitement préparé? Nous avons répondu négativement avec les chroniques de l'époque.

Mais ce que ces chroniques font ressortir, c'est que l'inertie de Guillaume de Flavy, le 23 mai, alors qu'il devait se montrer si énergique, par la suite, et avec ses seules ressources, capable de faire lever le siège, ne peut s'expliquer que par une défaillance ou une trahison.

A la trahison, beaucoup des contemporains ont conclu et elle n'était pas pour les étonner; c'était mœurs courantes. On pouvait voir dans celle-ci l'effet des intrigues de Regnault de Chartres ou de la simple malveillance d'un gouverneur, habile, peu scrupuleux, envers une collaboratrice gênante.

De nos jours, l'histoire, avec Quicherat, répugne à admettre la trahison; il reste la défaillance; on ne peut la nier. On ne laisse pas aux mains de l'ennemi un trophée de haut prix — à ne voir qu'un trophée dans la personne de la Pucelle, de l'héroïne

de Patay ! — sans risquer un effort pour le lui disputer. Ainsi en allait-il, même au XVe siècle ! Et l'effort, ici, au seuil de la place, dans la confusion où était l'ennemi, ne devait être ni dangereux ni considérable.

Mais il importe peu ! Il nous suffit d'avoir montré qu'au cours des derniers faits d'armes de l'héroïne et même à Compiègne, le génie de Jeanne resta égal à lui-même. Et comment ne l'eût-il pas été, procédant d'une même inspiration, d'une même passion, plutôt exaspérée qu'affaiblie, de ce même besoin de la vie ethnique, toujours insatisfait, qui était à ses origines !

Concluons, Jeanne eut du génie et, de ses origines, ce génie tint, comme sa précocité et sa fatalité, son individualisme, son originalité.

CHAPITRE VI

Principe de ses vertus

Le génie enveloppe toujours un coefficient social; ce coefficient dans le génie de Jeanne d'Arc. — La mentalité. L'instinct de la conservation ; l'instinct de la combativité. Les religions, inspirations de l'instinct de la conservation. Les religions et l'instinct de la combativité suivant les mentalités. — La mentalité du Celte; à l'Allia; en Gaule. La vaillance gauloise; la religion, la moralité, la crédulité gauloise. Les besoins de moralité et le christianisme. Les *mélanges* de peuples des IVe et Ve siècles; l'âme gauloise persiste. Jeanne d'Arc est la synthèse de l'âme française, synthèse elle-même de l'âme humaine.

« Le créateur génial est-il le plus haut degré de la personnalité ou une synthèse des masses, la résultante de lui-même ou des autres, l'expression d'une activité individuelle ou d'une activité collective ? Bref, son caractère représentatif doit-il être cherché en lui ou hors de lui ? » « Il me paraît bien difficile, se répond M. Th. Ribot, d'admettre que le génie créateur ne soit que la résultante de son milieu... Puisque cette influence agit sur beaucoup d'autres, il faut bien que chez les hommes supérieurs il y ait un facteur personnel ». Toutefois, « si individuelle que soit la création, elle enveloppe toujours un coefficient social. En ce sens, nulle invention n'est per-

sonnelle au sens rigoureux ; il lui reste toujours un peu de cette collaboration anonyme dont l'activité mythique, nous l'avons vu, est la plus haute expression ».

Nous avons démêlé dans Jeanne d'Arc les signes, extérieurs, en quelque sorte, d'une inspirée de génie ; les paroles que nous venons de citer nous rappellent qu'il est des signes intimes, des principes, du génie. Il nous reste à les montrer dans notre héroïne ; il nous faut indiquer le coefficient social qu'enveloppa le génie de la Pucelle, la collaboration anonyme dont ce génie fut l'expression. En d'autres termes, il nous faut découvrir l'âme de la race dans l'âme de Jeanne.

L'âme de la race, où la prendre ? M. Gustave Le Bon nous répond : « Invisible dans son essence, cette âme est très visible dans ses effets puisqu'elle régit en réalité toute l'évolution d'un peuple ». Nous demanderons donc à une rapide évocation de l'évolution gauloise de nous découvrir l'âme de la race et les traits de cette âme, caractéristiques, distinctifs, nous devrons les voir constituant ceux de l'âme représentative, cela quasi exclusivement, puisque le facteur personnel chez Jeanne nous est apparu comme un simple foyer réflecteur et exaltateur.

Il nous faut rappeler d'abord que la mentalité est l'élément caractéristique, l'âme originale des races.

La mentalité, nous l'avons définie : la façon de percevoir et de vouloir, soit : la façon d'imaginer, d'inventer pour la satisfaction d'un besoin général ou particulier, et la façon de sentir, de réagir sous l'excitation de ce besoin.

Le premier des besoins généraux et particuliers est le besoin de vivre et de durer. Sous l'excitation du danger, qu'imaginer d'abord? Se dérober; c'est l'instinct de la conservation. Qu'imaginer ensuite? Combattre, détruire tout ce qui peut être menace, et tout peut être menace. C'est l'instinct de la combativité poussant jusqu'à la férocité, d'autant qu'aura été plus étendu le mouvement de retrait du premier moment, de l'instinct de la conservation.

L'amplitude du mouvement de retrait, puis de la réaction combative, mesure évidemment l'irritabilité au besoin de vivre et de durer, soit la volonté de le satisfaire, la Volonté, à son mode initial.

L'activité mythique que le maître Ribot vient de nous signaler comme la plus haute expression de la collaboration anonyme, de la collaboration de la race dans l'invention, est activité qui se rattache à l'instinct de la conservation. C'est pourquoi, comme l'instinct de la conservation, l'activité mythique — l'invention, la croyance appelant des interventions surnaturelles à la protection du bien si précaire de la vie et leur vouant un culte — se retrouve en tout individu, chez tous les peuples, quelle que soit la mentalité.

On a reproché au christianisme, aux religions posant fermement une toute-puissance divine, d'amollir les courages, de détendre la combativité; la raison première en apparaît ici : les religions sont suggestions de l'instinct de la conservation, pour remédier à sa passivité; plus elles sanctionnent cette passivité, plus elles l'encouragent.

Mais l'instinct de la combativité, la réaction com-

bative, intervient; les constatations de son efficacité habituelle, de ses triomphes sur le danger, l'exaltent à l'emploi de la force. En même temps l'instinct de la conservation l'invite à la férocité, à la manie destructrice et la religion, servante de cet instinct, met la force sur ses autels, donne sa sanction à la férocité, imagine les sacrifices sanglants qui placeront celle-ci sous références divines, l'introduiront dans les mœurs. C'est moyen de stimuler les courages, de donner le pas à l'instinct combatif, décidément de meilleur conseil que l'instinct défectif.

Autant que les religions seront pour servir les intérêts positifs, le besoin de la vie dans ses expressions physiques, il en sera ainsi; elles n'imagineront rien qui ne tende à satisfaire ces intérêts, ce besoin; elles témoigneront de la mentalité primitive, toute pratique dont elles découlent.

Quand interviendront les intérêts spirituels, le besoin de la vie dans ses manifestations idéales, sous l'influence des aspirations à servir : le pur idéalisme, l'accord, l'amour, le droit, le juste, les religions devront imaginer des divinités dénonciatrices de la férocité, de la combativité, de l'effort et, ainsi, apparaîtront-elles ramener, ramèneront-elles l'homme à l'obéissance du seul instinct de la conservation, à la résignation, à la passivité. C'est que la mentalité diffluente dont elles découlent, la mentalité du second stade de l'évolution humaine, les a portées à ne rien concéder à la mentalité pratique du premier stade, aux besoins physiques, positifs de la vie, à côté de ses besoins spirituels et idéaux.

La mentalité plastique, réalisatrice du mieux phy-

sique comme du mieux idéal s'efforcera ensuite à la conciliation de la force et du droit, à la subordination de la combativité à l'accord, à la répudiation de la férocité, à l'avènement de l'humanité, de la pacification, mais sans capitulation, sans amoindrissement de l'irritabilité au besoin de vivre et de progresser, des *Volontés*. C'est pourquoi, si attachés qu'ils soient encore aux religions héritées, mal adaptées, les hommes de la mentalité plastique les désobéissent, s'insurgent quand elles trahissent un des besoins, positif ou idéal, promoteurs du progrès : l'énergie, le vouloir du mieux, la paix.

En somme, l'imagination, dès ses origines et chez tous les êtres, a perçu l'obligation de la coopération à la vie reçue, par l'effort, la volonté ; et, chez l'être pensant, elle a élaboré des sanctions préconisant, organisant pour un jeu automatique, l'effort, la volonté. Une mentalité intermédiaire a pu s'y tromper, pourtant, ayant tendu à dématérialiser l'être. Ses religions ont suspendu le progrès, organisé l'inertie, la stupeur, pour avoir exclusivement proposé au culte la paix dans l'irréel, sans l'énergie, le vouloir du mieux qui la fondent dans le réel.

Nous avons dit que les mentalités distinguent les races, nous voyons désormais comment : en les appelant à broder plus ou moins heureusement le thème commun : éluder, affronter le danger pour vivre. Suivant qu'elles traiteront le thème, elles développeront leur civilisation, la feront active ou passive, arrêtée dans le rêve ou joignant au mieux positif le mieux spirituel. Mais ce sont les religions qui brodent le thème. Cela nous promet pour la

mentalité associant dans ses aspirations le mieux positif et le mieux spirituel, la religion de leurs moyens, de l'énergie et de la paix, la religion de la vie.

C'est de cette mentalité, de cette âme qu'est dotée la race dont Jeanne d'Arc est fille.

Mais la mentalité celtique n'est devenue plastique que par évolution des mentalités antérieures; elle présente les traits de ces mentalités, si elle les combine et les concilie. C'est pourquoi le Celte est féroce à ses origines et le restera longuement; c'est trait de la mentalité initiale.

Alors qu'il est déjà depuis longtemps fixé sur la douce terre de Gaule, il étonne la cruauté froide du Romain par son goût pour les trophées sanglants, par sa religion aux atroces sacrifices.

Dans les luttes qui arment en permanence les cités contre les cités, voire les citoyens contre leurs concitoyens, les vaincus sont décapités, les têtes arborées au poitrail des chevaux ou clouées au seuil des habitations. Les druides multiplient les supplices humains et dans la législation le sang veut le sang, et l'on en traite comme de vin. Au solstice d'été, c'est en holocaustes qu'on offre aux divinités de l'énergie la chair des victimes. On la prélève sur les étrangers, les rebelles, les prisonniers, les esclaves, voire les citoyens. Les Romains, avares d'hommes plus que sensibles, feront reporter le tribut sur des animaux; un mannequin à forme humaine gardera son caractère à l'offrande et jusque sous Louis XIV des magistrats sanctionneront de leur présence officielle le feu de joie sauvage.

Dans la pratique des querelles privées ou publiques, sur les champs de bataille, de longtemps, de même, on ne connaîtra pas l'humanité, en dépit de l'évangile de paix et d'amour reçu du Christ et des statuts chevaleresques. Nous avons vu qu'il est toujours coutume au xve siècle, de faire main basse sur les combattants de peu. En s'interposant, Jeanne d'Arc sera fille de l'idéalisme de la race; mais elle révèlera en elle la mentalité première, quand elle s'écriera, interrogée sur ses sentiments à l'égard des Bourguignons, qu'elle eût souhaité « qu'il n'y en eût point qui n'eussent la tête coupée ».

Nous avons dit que l'amplitude de la contraction défensive, puis, de la réaction combative mesure l'irritabilité au besoin, à la volonté de vivre. C'est un trait du Celte qu'il est aussi sujet à la panique folle qu'à la vaillance héroïque. Ainsi il prouve sa sensibilité au besoin de vivre, la vitalité qui le prédestine à une longue évolution. On n'ignore pas que les espèces animales, les races d'hommes les plus impassibles, les plus indifférentes à la souffrance qui est la sonnette d'alarme physiologique, sont les plus passives sous les attaques de la maladie et les plus vite terrassées en toute lutte de quelque durée.

Mais, atavique, legs de ces temps où domina vraiment le régime de l' « *homo homini lupus* », la férocité, exagération de la combativité, n'empêche pas d'éclore et de fleurir près d'elle les sentiments les plus contradictoires apportés par l'évolution de la mentalité. Ainsi allons-nous voir le Celte féroce accuser de bonne heure la magnanimité que lui vaut sa mentalité ouverte à la perception du beau idéal,

moral, aux suggestions de la dualité humaine désormais acquise.

On sait le geste de l'Allia. Les Sénons se trouvent pour la première fois en présence des Romains accourus à la défense du domaine ethnique. A la vue d'aussi chétifs adversaires, nos bons géants sont pris de quelque pudeur. Ils rejettent leurs boucliers, ils ne veulent pas partie trop inégale pour ces pygmées; ils rougiraient de vaincre sans péril; déjà, ils n'aiment pas à triompher sans gloire.

D'où leur vient cette façon de percevoir et de vouloir? Certes! ce n'est pas façon romaine. A Rome, on ne se pique pas de si pudiques désaveux de la seule excellence de la force. On s'ingénie au contraire, fort jalousement à s'assurer toujours la supériorité de la puissance matérielle, dut-on violer la loyauté, le droit des gens, l'honneur. Si l'on accepte quelquefois le combat *æquo loco*, à parité de moyens, c'est qu'il serait plus désavantageux de s'y soustraire.

De nos jours encore, écrit M. A. Fouillée, « en Italie, n'ont pas prise comme chez les autres nations dites latines, les légendes chevaleresques. « L'idée pure », qui charme l'Allemand. souvent aussi le Français et même l'Anglais, « ne dit rien » à l'esprit italien ».

Le Celte introduisait donc bien sur la scène du monde une mentalité toute différente de celle du peuple qui allait l'occuper en maître, et cette mentalité vient de nous indiquer son trait distinctif; elle perçoit un besoin inconnu du Romain, de la mentalité dont il est le chef-d'œuvre, un besoin qui veut

satisfactions idéales, morales, qui tend la volonté à les rechercher avant les satisfactions positives, matérielles et dussent celles-ci être sacrifiées. Au-dessus des sensations, voici les sentiments qui se haussent. Il importe moins pour le Celte de jouir de la vie saisissable que de goûter ses joies immatérielles : faire chose belle, grande, généreuse. De la force, il prétend n'accepter que l'ivresse magnanime du défi du danger, du déni de la peur et rejeter les bas abus, les indignes profits. L'aube de nos temps, voilà ce qui point à l'Allia.

Mais le Celte ne fait que traverser l'habitat germanique; il y a un instant subjugé les Germains, ses devanciers. Ceux-ci l'expulsent ; il y a entre eux et le sol une affinité plus longuement établie et, peut-être, aussi, cette affinité s'accompagne-t-elle d'une structure cérébrale moins évoluée, d'une mentalité moins dégagée de la diffluence asiatique, incompatible.

En terre de Gaule, au contraire, le Celte se fixe; il est séduit aussitôt ; il épouse ardemment le sol et celles de ses tribus qui n'y ont point de place tenteront longuement de s'y en faire une. Affinité !

« L'imagination plastique est celle qui dépend le plus des conditions spatiales », nous dit M. Th. Ribot. Il apparaît bien, ici, que les conditions spatiales convenaient plus qu'aucunes autres à la mentalité celtique. Les tendances réalisatrices de son idéalisme s'y manifestent sans délai. Les pensées, les gestes, tout ce que construit l'ingéniosité pratique, sont traductions, interprétations de l'harmonie, de la netteté des lignes, de la profondeur et de la pureté de l'hori-

zon dans la patrie nouvelle, de l'éclat des cieux, des eaux, de la vivacité des couleurs; et la chaleur généreuse du climat, des sucs qu'il mûrit, en pénétrant les hommes à leur tour ne peut que les porter davantage à l'unisson des choses.

Les mœurs, toutes féroces qu'elles restent, se font nobles autant que brillantes. Les *préséances* viennent fixer à chacun son rang suivant ses titres, ses droits, et la *courtoisie* corrige ce que les préséances peuvent introduire dans les relations d'arbitraire et de blessant. L'*étiquette* est née. Elle pourra peser lourdement, par la suite, à ceux dont elle se propose aujourd'hui l'allégeance; elle est, en ces temps où la force est souveraine, une obligation méritoirement consentie par le puissant, une réciprocité de devoirs admise qui témoigne de la hauteur des âmes.

Le devoir envers soi et envers les autres, des droits définis posant le juste, marquant où commence l'iniquité, l'improbité, la coutume établie pour les plus grands de faire leurs preuves de mérite, de payer de vaillance, de munificence, voire de grandiloquence, — car les foules sont sensibles, plus encore qu'à leur pratique, à l'expression de tous les sentiments magnifiques, — voilà ce qui lève, en terre de Gaule, de la disposition d'âme qu'avait manifestée obscurément le geste de l'Allia. La mentalité plastique du Celte réalisait en règles de conduite, en une morale qui cherchait à se formuler, ses aperceptions idéales.

Mais le bien a pour expression le beau. Du domaine de l'esprit, le sentiment du bien doit, pour prendre corps dans le domaine de la matière, avoir

pour agent la sensation du beau. La terre gauloise, si elle ne l'a point engendrée, fait vivement féconde cette sensation dans l'âme celtique. La vaillance continue à se prodiguer en gestes magnifiques. Il y a surhumanité à s'affranchir de l'instinct de la conservation, à méconnaître la peur, à défier la mort. Surhomme de cette façon s'affiche le guerrier gaulois; et il faut à l'attitude des dehors correspondants. C'est en costumes étincelants, chevauchant des montures dignes des dieux, que les chefs de guerre vont à la mêlée.

Aussi bien tous les arts qui peuvent ennoblir et grandir la forme humaine, lui permettre figure digne ou souveraine dans le superbe décor des lieux, sous la lumière du ciel, ont rapidement fleuri. L'or, l'argent, l'étain que donne le sol, l'orfèvrerie, l'émaillerie qu'il inspire de ses roches aux colorations ardentes, attachent leur éclat aux armes, aux chars, aux ustensiles, à la parure des grands; et pour tous se tissent des étoffes multicolores qui, respectant la libre souplesse des corps, mettent en valeur leur prestance et leur énergie.

On sait ce que deviendra cet esthétisme par la suite. Psychique, il produira les légendes, les préceptes, les actes de la chevalerie; le sens plus épuré du juste, du digne, de l'ordre, du bien qu'incarnera Jeanne d'Arc; les aspirations où nous voici du bien intégral dans l'équité, la paix, le bonheur universels. Physique, il affinera notre invention du beau dans toutes ses expressions; il s'affirmera chez Jeanne d'Arc, comme chez les seigneurs féodaux et leurs descendants qui s'y ruinent, par le

goût des brillants atours de guerre et de parade; il nous vaudra de garder la maîtrise en toute traduction des sentiments en sensations.

Nous venons de prêter une inspiration esthétique à la vaillance gauloise; les historiens romains, au contraire, nous présentent cette vaillance comme découlant de la religion de visée sociale des Druides.

Sans doute, de visée sociale sont les sacrifices humains que prodigue la religion druidique; mais, ici, ces sacrifices témoignent seulement que le druidisme s'est fait de traditions, dont les unes restées des âges de la mentalité initiale et mal adaptées ou simplement accolées aux inspirations des mentalités subséquentes. Le geste de l'Allia ne dérive évidemment pas du goût du sang, de la férocité que les sacrifices humains se proposent de cultiver.

Dérive-t-il de la croyance à l'immortalité qu'enseigne le druidisme et cette croyance est-elle là à intention sociale comme le pense Diodore?

Le druidisme est fait certainement de traditions, de religions plutôt accolées qu'adaptées.

Des religions de la mentalité première, il a gardé les sacrifices humains. Il a reçu de la mentalité diffluente son mysticisme et l'unité, l'irréalité hautaine de son dieu. Ce dieu n'est, en effet, l'objet d'aucune représentation anthropomorphique; il n'a d'autre temple que l'infini de l'espace qu'on embrasse des hauts sommets ou le mystère frissonnant des grands bois. Enfin, de la mentalité plastique, la religion druidique a reçu sa cosmogonie

et la conception de cette immortalité à laquelle elle fait participer l'homme dans la nature.

L'homme est imaginé poursuivant sa vie dans la mort et l'on dépose dans la tombe, prés de son corps, les objets qui lui furent chers et qui sont caractéristiques de l'activité qu'il a montrée. Ainsi pourra-t-il continuer de l'exercer dans cette « île des trépassés » où il va s'effacer, comme le soleil couchant, pour se réincarner, comme renaît le soleil.

Voilà l'immortalité druidique, écrit M. A. Bloch : « C'est la métempsycose des Gaulois, très différente, quoi qu'en dise l'historien Diodore, de la métempsycose pythagoricienne, où le passage des âmes, s'effectuant dans des corps de nature inférieure, n'est imposé qu'aux méchants, en expiation de leurs fautes, tandis que les bons s'en vont planer, comme de purs esprits, affranchis des liens de la matière. La doctrine des druides ne comporte ni cette idée morale, ni ces raffinements spiritualistes. La résurrection charnelle y est le sort de tous; elle n'implique ni exaltation ni déchéance, ni récompense ni peine; elle prolonge la personnalité humaine, non dans les mêmes lieux, mais ailleurs, au loin, dans les contrées mystérieuses, vaguement entrevues derrière les mers du couchant. »

Telle immortalité n'est pas faite pour expliquer la vaillance gauloise. Elle n'est point une prime aux exploits; elle ne promet point aux valeureux explicitement des jouissances plus ou moins spiritualisées comme les immortalités que font luire Pythagore, Odin, Mahomet, s'adressant à des imaginations diffluentes.

C'est que l'imagination gauloise est plastique et, ainsi, éprise du beau, du bien pour lui-même, de façon désintéressée, esthétiquement. Aussi ne peut-elle concevoir l'immortalité humaine que dans l'immortalité du beau, du bien ; c'est à cette immortalité, du moins, qu'elle aspire à hausser l'immortalité de l'homme dans celle des choses. L'institution des « bardes » nous en témoigne.

Les bardes « étaient les aèdes, les trouvères de cette société, les interprètes attitrés de la tradition nationale et religieuse. Ils disaient les aventures des dieux et des hommes, les gloires du passé et du présent, les exploits des héros et la honte des lâches ».

Rester dans la mémoire et l'admiration des hommes, avec le beau réalisé, voilà le seul salaire, la seule immortalité dont l'idéalité pouvait agréer à la mentalité celtique.

Des hommes qui prisaient plus que la vie et ses joies grossières, la satisfaction de paraître inaccessibles à la peur, de narguer la mort, qui refusaient d'être forts contre des faibles, et, voulaient des risques pour légitimer leurs entreprises contre la vie, leurs rapines, n'étaient pas hommes que pouvaient allécher, au séjour des morts, des jouissances qu'ils dédaignaient au séjour des vivants. En briguant l'honneur de passer à la postérité dans l'éclat de leurs hauts faits, ils prétendaient seulement à participer de la glorification du beau, du bien dont ils sentaient l'extase.

On peut donc appeler : amour de la gloire le mobile de la vaillance gauloise, l'amour de la gloire étant l'amour du beau avec part à son immortalité.

On ne peut pas attribuer à cette vaillance une inspiration religieuse.

D'ailleurs, la religion druidique n'accuse de visées sociales que dans ce qu'elle a hérité de la mentalité initiale : les sacrifices sanglants et un exclusivisme farouche. Elle n'a pas empêché, elle ne pouvait empêcher que la mentalité plastique ne l'imprégnât de son intuition de la vie, une de son Principe à ses derniers éléments, immortelle par cette « alternance éternelle » qui ramène le jour de la nuit, la vie de la mort.

De là l'immortalité, ou plutôt « l'éternel toujours » professé et ce n'eût pas été pour exalter le zèle civique et l'effort si la mentalité plastique n'y avait pourvu par son incitation à plus de beau, plus de bien, plus de jour, plus de vie par la coopération, par l'émulation de tous.

Ainsi, c'est de l'impulsion vitale, de l'influence fatidique de sa mentalité, non d'une religion qui n'en pouvait être elle-même qu'un effet, que le Gaulois tint, aussi bien sa vaillance que sa magnanimité de l'Allia, son art, cette noble ordination des relations sociales que nous l'avons vu imaginer. C'est de sa mentalité en un mot qu'il reçut sa moralité, sa morale.

« La morale se fait », nous a-t-on dit; nous venons de voir comment : par la mentalité.

La morale faite par la mentalité première, animale, est toute physiologique. Elle applique empiriquement, par suggestion et intuition des lois de la vie physique, l'accord, le solidarisme, la coopération des cellules dans l'organisme aux rapports des indi-

vidus dans la collectivité. Telle, la morale romaine.

La morale faite par la mentalité diffluente est morale de déséquilibre; elle tente d'installer la prédominance de l'esprit sur l'humilité, l'isolement de la matière, à l'image de ce qui s'est produit au premier moment dans l'homme naissant à sa dualité. Telles, les morales asiatiques et intellectualistes.

La morale que peu à peu élabore la mentalité plastique est morale psychophysiologique, s'efforçant à étendre l'accord, le solidarisme, la coopération intracellulaire aux rapports de la matière et de l'esprit. C'est la morale qui, à l'Allia, refrène la bête et met pour conditions à sa satisfaction l'égale satisfaction de l'esprit qui entrevoit l'indignité du triomphe de la force brutale. C'est la morale qui concède des droits à la faiblesse, impose des devoirs à la puissance, jette ainsi les bases de la saine égalité ; c'est la morale qui attache la gloire à la création de plus de beau, de plus de bien, dans la société gauloise.

Cette morale, comme la vaillance gauloise qui en est fille, ne doit donc rien qu'à la mentalité ethnique et elle l'attestera en restant indépendante de la religion, supérieure à ses spéculations et institutions — nous l'avons vu, nous le verrons, — quand la religion prétendra l'asservir au lieu de la servir, aller à l'encontre des lois biologiques.

Mais arrêtons-nous à un trait du caractère gaulois qui découle aussi de la mentalité plastique. Le Gaulois est crédule. « César nous dépeint les Gaulois comme éminemment superstitieux ».

La crédulité, « la croyance, nous a dit M. Th. Ribot, n'a pas de racines dans l'intellect; elle dépend de notre manière de sentir et de vouloir ». D'ailleurs : « Il n'y a ni imagination sans croyance, ni croyance sans imagination », et les facteurs de la croyance sont « l'espoir, la crainte, les passions, les préjugés, l'esprit de secte ».

Le Gaulois est imaginatif, et, d'abord, parce qu'il est à l'aube de sa civilisation — « l'homme avant la civilisation est un pur imaginatif » — et, ensuite, parce qu'il est de mentalité plastique, de cette mentalité dont l'imagination ne se dessèche et ne se simplifie qu'à mesure qu'elle réalise, qu'elle matérialise ses inventions.

Le Gaulois est imaginatif; aussi, sous l'action de l'espoir, de la crainte, peuplera-t-il tout son entour d'esprits tutélaires, de « Dames », de fées que Jeanne d'Arc et ses contemporains honoreront toujours, plus ou moins christianisés; il accueillera toutes les divinités, romaines, grecques, asiatiques, barbares, en dépit du druidisme. Sous l'influence de l'espoir, il croit au progrès, au mieux indéfini, et il va avidement à tout ce qui est nouveau. Hostile à l'étranger par instinct défensif, il est, pourtant, curieux de l'entendre, et, l'ayant entendu, il lui est hospitalier.

L'étranger, en effet, apporte avec lui des récits, des mœurs, des pensées qui sont matières à constructions idéales, séduisantes dans leur première fraîcheur, dans leur imprévu. On sait l'engouement avec lequel le Gaulois, tout en réservant dans son for intérieur son nationalisme, adhère aux institutions de son vainqueur romain, accourt à ses écoles et dans

ses légions. Esthétisme, sans doute, qui lui fait percevoir le beau, le mieux des institutions, de la civilisation importées ; mais crédulité aussi qui prête prodiguement à ces institutions, à cette civilisation et ainsi n'en peut pas la critique.

L'absence d'esprit critique, c'est défaut de primitif, dit-on ; nous ne sommes plus des primitifs et notre esprit critique ne s'est guère développé ; c'est que l'esprit critique est peu conciliable avec l'impatience du mieux qu'est notre crédulité et qui nous fait voir, qui veut voir le mieux partout où en luit l'espoir : dans l'assurance, dans la sonorité des mots, dans la nouveauté des essais.

Mais l'impatience du mieux est impatience de l'avenir, et c'est pourquoi, près des druides ou faisant partie de leur collège, les Gaulois ont les « eubages » ou devins.

Les Romains avaient les augures et aruspices. Leurs vaticinations étaient — la religion et la raison d'État prononçant de concert, le plus souvent — pour déterminer un mouvement de l'opinion publique ou exalter le courage des légionnaires avant le combat ; les augures ne manquaient pas, en effet, de déclarer l'avenir conforme aux désirs du dépositaire du pouvoir qui les consultait. Si toutefois un désaccord se produisait, le consultant ne se faisait pas faute de passer outre, suppléant par un acte ou un mot entraînant à l'expédient énergétique qui se refusait. Claudius Pulcher faisait jeter les poulets sacrés à la mer, disant « qu'il leur fallait boire puisqu'ils ne voulaient pas manger ». C'est bien témoignage que les Romains, dans leur mentalité pra-

tique, étaient moins curieux de l'avenir, qu'ils se sentaient capables de construire, que désireux de se ménager le réconfort de la promesse du succès.

Les Gaulois, dont la mentalité idéaliste aimait sonder la nue et pressentait un peu des causes et des fins, se souciaient moins d'oracles de commande, d'affirmations dictées pour appuyer leur courage qui avait d'autres stimulants,que d'informations sur l'inconnu, de données sur ces devenirs dont, d'intuition, ils attendaient merveille. C'était véritablement des révélations qu'ils demandaient aux eubages, pour jouir par anticipation des félicités entrevues dans l'ardeur de leur espérance.

Superstition! disaient les Romains. Ce mot s'applique bien à leur propre crédulité, fétichiste, créant des certitudes factices pour emporter la détermination du positivisme ethnique hésitant à ses calculs; il s'applique plus mal, il est inexact appliqué à la crédulité gauloise, suractive, en mal de gestation perpétuelle de croyances et visant, au delà, le vrai pressenti, au lieu de s'arrêter à des formes, de s'y attacher paresseusement, superstitieusement, fussent-elles discréditées, par acceptation satisfaite de leurs effets mécaniques sur les volontés.

La crédulité, la superstition gauloises dérivent d'une avidité de connaître qui, impliquant d'abord l'impuissance critique, vouera la race à des erreurs sans nombre, en fera longuement le jouet des illusions et des illusionnistes. Mais la connaissance, si lentement que ce soit, ne peut manquer de se laisser atteindre par qui la poursuit continuement, passionnément, et la poursuite n'est pas sans heureux ha-

sards, sans trouvailles. La veine du vrai peut-elle être rencontrée autrement? Aussi, le vrai n'aura-t-il pas de meilleurs pionniers que les crédules, les superstitieux Gaulois, parce que, crédules, ils ont tout prospecté, parce que, superstitieux, mais non dupes bénévoles, c'est au vrai, derrière l'idole des hommes, qu'ils adressaient leur culte. Le Vrai, la Vie, c'est la Puissance faste, originelle et motrice qu'ils démêlaient et honoraient sous ses représentations les plus diverses et les plus bizarres, sous les rites sanglants du druidisme ou un panthéisme avide, comme sous les pompes du christianisme et son monothéisme jaloux.

Mais nous n'avons pas de meilleur témoignage de l'éclectisme — quant aux formes — et de la fixité — quant au fond — de la crédulité gauloise dans l'objet de ses croyances, que son adhésion, à la fois entière et réservée, au mythisme chrétien.

Au moment où le mythe chrétien, œuvre de la diffluence sémitique, à travers le monde romain, peu compréhensif dans sa mentalité réaliste, arrivait en Gaule, foyer d'élection de la mentalité plastique, « il y avait un immense besoin de croire », nous dit l'histoire. « Les questions religieuses, passant au premier plan, ont rejeté dans l'ombre tout ce qui accaparait autrefois l'attention des hommes ».

C'est que, effet de l'idéalisme mental, en dépit des religions empruntées de tous pays et particulièrement de l'Orient, en dépit de leur sensualisme ou de leur matérialisme, la moralité s'était établie ; elle voulait fleurir, et cherchait la cause haute qui, l'expli-

quant, la sanctionnant, ne laisserait pas l'âme hésitante et faible devant les reprises de l'animalité basse. On « honorait les vertus domestiques, l'amour conjugal, la piété filiale, la sollicitude des maîtres pour les esclaves, le dévouement des esclaves pour les maîtres ». Et voilà que le Dieu des chrétiens se présentait prêchant ces vertus, apportant aux âmes « avides d'espérance, de foi, de pureté », l'espérance, la foi, la pureté; se donnant, dans son unité, son universalité, pour la Cause haute pressentie, pour l'énonciateur de cette morale obscurément entendue.

Comment l'idéalisme celtique n'eût-il pas répudié aussitôt des religions indignes pour la religion qui répondait si pleinement à son attente ? Et de toutes parts le Dieu nouveau est acclamé.

« Les adeptes de la foi nouvelle appartiennent à toutes les classes de la société ». C'est que, comme on nous l'a dit, « la croyance n'a pas de racine dans l'intellect ; elle dépend de notre manière de sentir et de vouloir », de notre mentalité ; et la mentalité ethnique n'est jamais plus pure que là où l'intellect n'a pas édifié de constructions imaginatives, ne s'en est pas épris comme de sa chose, ne les a pas aménagées, accommodées à son usage comme un logis cher et définitif.

Dans l'adhésion rapide, enthousiaste, générale de la société gauloise au christianisme, il faut donc bien voir un témoignage et de l'éclectisme de la crédulité ethnique, quant aux formes et de sa fidélité, quant au fond, à l'égard de la croyance qu'elle appelle.

Mais cette fidélité à l'essence de la croyance poursuivie se manifeste mieux encore dans l'adaptation

à laquelle la mentalité celtique soumet, d'âge en âge, la religion épousée.

Plastique, idéaliste et réaliste, la mentalité celtique ne peut accepter le mythe purement idéaliste auquel elle vient de se rallier, qu'en l'accommodant à son besoin de conciliation de l'idéal et du réel. L'accommodation se fera lentement; l'esprit critique fait défaut pour diriger l'opération; elle sera l'œuvre de la « force des choses », de l'influence, inéluctable si longuement insensible, du milieu mental sur l'idée importée.

« L'imagination mystique est apparentée à l'imagination diffluente ». Il y paraît aux premiers jours du christianisme en Gaule. Mysticisme et symbolisme triomphent. C'est pour exaspérer l'incompréhension et déchaîner la fureur du positivisme romain, si c'est pour exalter la constance des martyrs et changer en ivresse leurs tortures.

Mais mysticisme et symbolisme sont désertion dans l'irréel, renoncement du réel. Aussi les barbares peuvent-ils procéder à l'occupation pacifique de l'empire, à la prise de possession sans coup férir, appelé, de biens terrestres sans intérêt, honteux auprès des biens spirituels. Ainsi autorisée, encouragée, la dilapidation se fera sauvage, amènera la misère générale, l'anéantissement des acquisitions du progrès, la restauration de l'animalité première, sans frein, sans lois.

Il en va bien ainsi, d'abord; mais les masses ne sont pas à l'unisson de l'élite intellectuelle et de son mysticisme. De même qu'aux génies tutélaires du

paganisme elles ont substitué les saints, elles substituent au culte de la patrie romaine, morte ou agonisante, celui de la patrie gauloise qui montrera « ce qu'elle vaut », dit Sidoine Apollinaire. Et le noble Arverne, riche, célèbre par son talent littéraire, est, en raison du patriotisme qui l'anime et que n'a pas étouffé en lui le zèle pour la patrie céleste, acclamé évêque. « Dans ces temps de détresse, l'évêque devait être un administrateur, un négociateur, au besoin un général, autant qu'un prêtre ».

D'ailleurs, l'envahisseur barbare est lui-même de mentalité plastique et le sol gaulois et ses peuples agissent vite sur lui. Tandis qu'une civilisation et une « paix gothique », sur le modèle de la civilisation et la paix romaine, fleurissent dans la région sud, dans la région nord, une civilisation et une paix franques s'installent. L'empire de Charlemagne en devait bientôt sortir.

Les évêques ont été les agents de l'adaptation de la barbarie à la civilisation ; avec les Apollinaire, les Germain d'Auxerre, les Rémi, ils ont rompu avec le mysticisme, ils ont compris la nécessité de l'ordre et de l'autorité, moyens terrestres d'organiser sinon le mépris, au moins la continence vis-à-vis des biens de ce monde et de préparer ainsi le commun des âmes à mériter les biens célestes.

A cette nécessité première de l'ordre et de l'autorité, les évêques doivent souvent sacrifier la morale qui n'est que vague appétition chez le conquérant ; il leur faut absoudre souvent des crimes et des désordres, sauf à y voir et à y montrer expiations rachetant l'indignité générale ; mais, élus parce que

désignés et par les richesses qui les ont fait influents et redoutés auprès des prévaricateurs, et par la générosité de leur ardeur à la cause de l'équité, premier moyen de l'ordre, ils sont bien, tout d'abord, les ordonnateurs autour d'eux de la morale qu'ils prêchent.

Ils disent aux rois : « Sache que tu es le ministre de Dieu, institué par lui, pour que tous ceux qui font le bien trouvent en toi un auxiliaire bienveillant, tous ceux qui font le mal un vengeur énergique ». Et les rois les écoutent, acceptent d'eux quelque discipline, parce que ces « patrons et défenseurs des populations » commandent dans les villes et les campagnes plus que les fonctionnaires royaux, parce que, aussi, effet de la mentalité, la moralité est sens naturel que des évocations de la Morale ne peuvent manquer d'émouvoir.

Mais le régime féodal a morcelé l'autorité aux mille mains de ceux qui détiennent la force, et la moralité naturelle, les évocations de la morale sont impuissantes à faire prévaloir le droit dans les compétitions des puissants, à refréner des appétits que l'anarchie provoque. Les évêques prêchent en vain les trêves, la paix de Dieu. La morale doit en appeler à la force. L'église organise des milices diocésaines où nobles, clercs et vilains des diocèses viendront, obligatoirement, universellement, également, s'associer et s'exercer pour la force.

La morale, inspiratrice du service militaire, obligatoire, universel et égal, de la coopération loyale de tous les éléments de l'organisme social pour son maintien et sa défense, il n'y a rien là qui doive

nous surprendre; nous la savons loi de la vie, régissant, pour la vie, la santé, le bien de l'ensemble, les sociétés cellulaires, éléments de nos sociétés d'êtres. Mais combien sont loin du mysticisme initial ces évêques héritiers des Paulin de Pella, des Orose et des Salvien, pour qui la résignation a fini d'être « un acte de foi fervente » et qui veulent pour introduction à la morale en Dieu le règne de la Morale sur terre, dûssent la lutte, la force, moralisées ainsi, être employées à l'œuvre! La « force des choses » a agi sur ces esprits, la mentalité, l'influence du milieu, de la masse spécifique.

A l'origine, dans les domaines de l'Église, longuement, les foules, moralisées par la morale vécue, avaient goûté les bienfaits de l'accord, de l'amour mutuel, de la coopération fraternellement ordonnée. La prospérité matérielle, la santé sociale avaient résulté naturellement de la soumission égale de tous à la loi morale, et les seigneurs laïques capables d'observation avaient été séduits à l'imitation d'un régime d'effets si heureux. Le règne de la morale avait paru s'inaugurer. Mais la prospérité est corruptrice, pour qui n'en pénètre pas nettement les conditions, ne voit pas que ces conditions sont étroitement l'accord, l'amour, la coopération, sans droits d'aînesse, sans empiétement. Seigneurs ecclésiastiques et laïques prétendent un jour être primiciers des biens qui se sont développés sous l'égide des fonctions protectrices, ordonnatrices, qu'ils ont assumées.

Plus tard, il en sera de même dans tous les organes

dont l'être social va se compliquer. Les *classes*, après les *castes*, à mesure que le développement des activités, des industries spéciales suscitées les auront appelées à une colonisation, à une individualité plus puissantes, à une indispensabilité plus grande dans l'organisme, voudront en tirer bénéfices, privilèges particuliers. Effets de l'individualisme ! elles ne comprendront pas que leur hypertrophie sera balancée par des atrophies par ailleurs qui compromettront la vie de l'ensemble et rompront tout d'abord l'équilibre.

Le mouvement communal du XII[e] siècle est la rupture entre la caste seigneuriale, laïque ou ecclésiastique, et la caste industrieuse pressurée. On s'explique que les seigneurs séculiers qui ne font pas profession de représenter et d'enseigner la morale, qui ont pris la terre par conquête et l'ont distribuée aux leurs, veuillent posséder cette terre et les êtres qu'ils ont admis à vivre à sa surface, en pleine maîtrise et liberté ; l'histoire ne peut expliquer l'âpreté, la cupidité des successeurs des grands évêques des V[e] et VI[e] siècles que par une régression de leur mentalité. Aux évêques gallo-romains, des évêques germains, plus violents, plus cupides, se sont substitués. Les brigues, les marchés éhontés qui maintenant faussent les élections des hauts administrateurs des anciennes communautés chrétiennes, le donnent à penser. Les communautés, dont le nom disait bien ce que, dans leur saine entente de la loi morale, en avaient voulu faire ceux qui les avaient fondées, souvent de leurs propres biens, les communautés sont devenues fiefs féodaux

aux mains de maîtres de mentalités variées pour qui la morale, étroitement intégrée dans la croyance, le mythe, pour les besoins de la cause, n'est plus qu'un instrument de domination. Nous avons vu saint Bernard en témoigner dans son intervention entre les gens de Reims et leur évêque, et les arguments du saint, son mysticisme, renouvelé de celui qui a accueilli les barbares dans l'empire romain, dénoncent bien un mouvement régressif des esprits dans l'élite sociale.

Que ce mouvement régressif provienne du mélange à la mentalité gallo-romaine de mentalités moins évoluées ou d'un retour à l'état mental contre lequel l'espèce avait réagi sous l'effet des maux du ve siècle, maintenant que ces maux n'étaient plus, les masses n'y avaient point participé. Elles poursuivaient sous l'irrésistible impulsion de l'évolution leur marche au progrès.

Les *communes*, c'est le régime des communautés qui tente de se restaurer et de s'élargir, mais désormais sans guide, sans un inspiré de la morale, attitré, reconnu, qui contienne les passions. L'Église s'est dérobée à la tâche ; elle prétend maintenir l'opprimé dans sa gêne, le puissant dans son arbitraire, par respect pour la volonté d'un Dieu qui ajourne la fraternité et la justice à l'accession dans sa communauté céleste, et y donne pour introduction les iniquités présentes !

Les foules se séparent, ici, de l'Église, de sa morale, qu'elles sentent faussée dans son unité, dans son indépendance ; elles n'en restent pas moins attachées au mythe. Le mythe continue à leur donner

la cause haute, surhumaine, universelle qu'elles pressentent et veulent à la morale. Cette cause, dans sa surhumanité, comment serait-elle responsable des interprétations erronées données par des hommes à sa loi, interprétations que le sens intime corrige!

Ainsi, grâce à ce sens intime des lois, des conditions de la vie, nos foules de mentalité plastique, de juste milieu entre la spéculation et les appétits, entre l'idéalisme et le matérialisme, ne se sont laissées duper ni par la diffluence ni par l'égoïste réalisme qui prétendaient les conseiller; elles ont repoussé du mysticisme, le désintéressement des biens de ce monde et, de la possession satisfaite, la stagnation dans l'imparfait.

Nous avons vu Jeanne d'Arc et les foules qui la suivent pénétrées de cet esprit; mais nous les avons vues aussi animées d'un ardent patriotisme. Il semble d'abord que ce patriotisme soit en contradiction avec les sentiments de fraternité et de solidarité humaine reçus de la religion et de la chevalerie, pratiqués dans les communautés chrétiennes et invoqués par les revendications communales; il est, au contraire, une conséquence biologique et une ordination tutélaire de ces sentiments.

Dans les organismes, le solidarisme étouffe-t-il l'individualisme cellulaire? Bien loin de là! il le cultive, l'exalte, le spécialise pour en faire un ouvrier meilleur de la coopération organique qui exclut naturellement l'unité des activités, qui veut leur diversité avec cette condition qu'elles soient « convergentes ». Cette convergence, c'est ce qu'assure le

besoin de vivre de l'organisme fondé, le patriotisme organique! Ensuite, entre organismes, sociétés de même appelées à l'individualisme, le solidarisme générique, l'humanisme organisera de même la convergence.

L'humanité doit être, a écrit M. P. Grimanelli, une « société de patries, comme chaque patrie est une société de familles. Pourquoi? parce que l'humanité, suivant l'expression d'Auguste Comte, est « l'en-« semble continu des êtres convergents ». Or les familles et les patries sont des organes nécessaires de convergence et de continuité. Si l'on pouvait les supprimer, il resterait une poussière d'individus dont l'incohérence, contenue sans doute dans certaines limites par la dure et froide domination des fatalités extérieures, demeurerait incompatible avec une coopération précise, régulière et assez sentie ».

Les patries font les nationalités, c'est-à-dire des espèces, des variétés, dans le genre de la mentalité commune, des façons différentes de sentir et de vouloir dont on conçoit tout le prix dans l'élaboration de la civilisation générale. « La nationalité, d'ailleurs, convient M. Nowicow, est un phénomène naturel aussi impossible à supprimer que le poumon chez les mammifères. Mais si même on pouvait la supprimer, il faudrait bien s'en garder, car on tomberait alors dans un *magma* aussi chaotique qu'insipide ».

Phénomène naturel, donc, et irrépressible, condition de la vie organique et sa première manifestation, l'individualisms privé, puis, collectif, le patriotisme! Le christianisme tenta de le proscrire, d'abord,

au nom de l'universalisme mal interprété de son dieu, d'un unitarisme inconséquemment confondu avec un humanisme qui l'exclut. Il dut ensuite s'en accommoder, voire s'en aider.

L'Église reprit l'erreur, appelant les esprits, à défaut des corps, à l'unité de patrie en elle. La mentalité plastique pouvait-elle se prêter à l'œuvre de séparatisme, à une dissociation de la matière et de l'esprit qu'elle était pour combattre ! Nous avons vu le patriotisme de Jeanne d'Arc et du bon peuple de France répondre, donnant biologiquement le pas aux patries temporelles sur la seule patrie spirituelle imaginable, l'humanité, puisqu'elle ne peut être que par les premières et leur diversité convergente.

Il n'est pas d'âme ethnique où le patriotisme se soit manifesté plus fréquemment et plus puissamment que dans l'âme française, en dépit des cataclysmes où elle parut tant de fois avoir sombré. Puisque le patriotisme est individualisme, besoin, volonté de vivre, c'est donc que l'âme française est dotée d'une individualité et d'une vitalité puissantes. Cette puissance de l'individualité, de la vitalité celtique, nous l'avons inférée de l'amplitude de nos réactions sous l'effet du danger; il faut lui donner sa cause. Cette cause, le transformisme nous l'a indiquée en nous montrant « la permanence » promise aux types les plus achevés.

Type achevé, l'âme, la mentalité celtique ! Nous avons vu sa complexité en témoigner déjà; sa survivance au milieu de tant d'autres qui se sont effacées ou adaptées, sa persistance que nous a attestée

la fixité de ses traits caractéristiques, de l'Allia à nos jours, en sont d'autres gages.

Mais ces traits de l'âme celtique nous importent seuls. Ils ont résisté à l'influence de l'âme romaine, si longtemps dominatrice et séductrice; ils ont triomphé des intrusions diluviennes des IVe et Ve siècles et de celles qui suivirent, et nous les avons toujours relevés semblables à eux-mêmes dans leur évolution. Magnanimité, passion de choses belles et généreuses, d'altruisme, de bien, c'est ce que nous avons vu accusé successivement, après le geste de l'Allia, par cette civilisation déjà brillante qu'étrangla César, par la Chevalerie qui évangélisa le monde, par cette croisade du droit des peuples qu'après Vercingétorix reprit Jeanne d'Arc et que poursuivit, en la complétant de l'affirmation des droits de l'homme, la Révolution.

Mais, nous l'avons remarqué, si l'âme celtique put ainsi persister, retardée seulement par les mélanges, sa crédulité par instant captée, ses essais propres, c'est qu'elle se montra, dès ses origines, par construction, ouverte aux « voix » de la vie, aux besoins de la Dualité humaine. Ainsi put-elle — et ce fut son esprit critique — démêler les erreurs, s'y refuser, les combattre; ainsi put-elle poursuivre toujours conjointement, indivisément, les conquêtes de la matière et celles de l'esprit.

Vercingétorix, Jeanne d'Arc, la Révolution, ne confessent et ne pratiquent le patriotisme que mêlé d'humanisme, par humanisme. Ce qui enflamme les cœurs, c'est, inséparablement et également, l'amour du sol héréditaire, dont la possession libre et sans

partage est devenue condition même de l'évolution ethnique, et l'amour, le vouloir du droit, du juste, ici et partout, dans la paix digne et stable, la coopération féconde qui en sont les fruits. Et rien ne prévaut contre ces sentiments innés, ces intérêts positifs et idéaux révélés, seuls sains et vrais, ni le mysticisme, ni l'unitarisme d'une religion ou de spéculations d'une inspiration attardée, ni le matérialisme ou l' « amoralisme » s'autorisant d'une fausse science que nous avons vu un instant fleurir.

Le Vrai est promis à la mentalité celtique parce qu'elle est ainsi faite, plus particulièrement, qu'il sourd en elle de sa seule source : la Vie.

C'est là la caractéristique foncière de notre mentalité, de notre âme, indélébile, définitive, « comme le bec de l'oiseau, la dent du carnivore », et l'ayant montré à travers les âges. Nous n'entendons, nous n'écoutons finalement qu'aux lois de la Vie. Nous pensons l'avoir suffisamment fait voir au cours de cette évocation de notre évolntion et, nous l'avions relevé incessamment dans notre étude de l'âme de Jeanne d'Arc et de son temps. C'est donc que l'âme de Jeanne d'Arc et celle de son temps étaient l'âme de la race. C'est donc que l'âme de l'héroïne, comme celle de tous les grands inspirés, n'était pas seulement la synthèse de l'âme de son temps et de ses besoins particuliers, mais aussi la synthèse de toute l'âme ethnique et de ses besoins généraux.

L'âme ethnique, ses besoins généraux, nous les avons vu représentatifs de l'âme, de la mentalité plastique, de ses besoins typiques de l'âme humaine, en un mot, dans sa complexité dernière, au stade

suprême de son évolution, semble-t-il bien. Le coefficient social qu'enveloppait la personnalité de la paysanne de Domrémy était donc coefficient humain. Jeanne d'Arc, synthèse de l'âme française — et la plus pure qui fut jamais — est synthèse de l'âme humaine dont l'âme française est l'expression la plus complète et la plus active. Jeanne d'Arc est synthèse de la vie dont l'âme humaine couronne l'œuvre.

CHAPITRE VII

Conclusions.

Biologie et sociologie. — La coopération. — Liberté; égalité; libre arbitre; responsabilité. — La doctrine individualiste; les doctrines étatistes et collectivistes. — La dualité humaine et le bonheur. — Les classes; le prolétariat, le patronat. — Leur conciliation ébauchée par le régime coopératif qui s'installe peu à peu. — Les bases de la coopération biologique : le respect des individualités et le progrès incessant de la solidarité. — L'instruction, les aptitudes et la volonté. — L'éducation; la moralité; les caractères. — Le service militaire. — La guerre. — Service militaire et civilisation. — Impérialisme; expansion. — Les croisements; les éliminations, les évictions. — Dépopulation; surpopulation; colonisation. — Conclusion; l'explication de Jeanne d'Arc est dans l'explication de la vie et réciproquement.

Que conclure de la vie de Jeanne d'Arc, sinon, comme l'héroïne le voulait, qu'il faut entendre à son phénomène et en déduire toutes les conséquences qu'il comporte.

Jeanne d'Arc fut réaction de la race, de l'espèce, contre les conditions attentatoires à leur existence et à leur évolution qu'avaient introduites des institutions empiriques et les reprises de l'individualisme

et du chimérisme qu'elles avaient favorisées. Aussi les voix de l'inspirée rappelaient-elles aux lois violées, à la coopération, à l'amour mutuel, à l'équité, au réalisme et à l'idéalisme équilibrés.

On acclama l'appel, d'intuition, et ainsi l'acclamons-nous chaque jour davantage. Mais on entendit mal et nous n'entendons pas mieux à la pratique des vertus rappelées. C'est que la lumière ne s'était pas faite sur l'autorité à qui s'adresser, sur le modèle à imiter, pour ne pas errer. Cette autorité, ce modèle, Jeanne d'Arc, phénomène biologique, nous les indique.

Il y a unité de la vie. La coopération, l'amour mutuel, l'équité, la vie des êtres nous en donne la leçon, nous pose le modèle de leur mise en œuvre; la vie des sociétés d'êtres ne saurait les pratiquer sur d'autres bases, d'après d'autres données. La biologie, voilà l'autorité conseillère; les lois physiologiques, voilà le modèle à copier!

Littré l'avait prédit: « La biologie, avec les arts qui en dérivent, interviendra dans le remaniement des conditions relativement grossières au milieu desquelles se passe encore notre existence ». Il y a, nous dit de son côté M. E. Perrier, « entre les principes de la biologie et ceux de la sociologie, un parallélisme qui n'est pas seulement dans la surface, mais dans le fond des choses ».

Mais nous ne pouvons nous en tenir à cette conclusion générale de l'étude de Jeanne d'Arc. Si la biologie et la physiologie doivent être les conseillères de la sociologie, il faut, pour conclure plus topiquement du cas qui nous l'a révélé, pour le bien em-

ployer, marquer les principales adaptations à faire des deux sciences à la sociologie, aux conditions de notre existence. Nous allons le tenter brièvement.

La coopération, dans la vie physiologique, est régie par la conciliation de deux lois : la loi de la concurrence et la loi de l'accord.

La concurrence et l'accord ont présidé à la formation et au développement des organismes. C'est sous leur influence combinée que les cellules, au fur et à mesure qu'elles se produisaient les unes des autres, se sont associées, muant la concurrence à laquelle les sollicitait la vie personnelle qu'elles continuaient de vivre, en une émulation pour le mieux commun, le bien public, pliant leur individualité à une spécialisation, à une solidarité qui devaient définitivement les lier en un tout indivisible, en un individu.

Une solidarité analogue peut-elle être consentie entre les individus? Les spécialisations, la discipline, la Morale qu'implique cette solidarité limitent, confinent les activités, la vie personnelle, la liberté individuelle, et emportent d'apparentes inégalités ; le régime est-il possible et digne entre des êtres humains?

Ce régime, sans doute, la « force des choses » l'a introduit, imposant, entre les hommes comme entre les cellules, la conciliation de la concurrence et de l'accord, pour plus de force commune et individuelle, un mieux plus sûr et plus rapide. Les mentalités successives n'ont été que la conscience s'élucidant de la nécessité, de la bienfaisance, de la

noblesse de cette conciliation, que l'organe de coordination se créant sous l'influence du besoin ; mais les temps ont marché. Notre vie personnelle tend à réagir contre toute limitation, toute gêne à son libre épanouissement.

N'est-ce pas indice qu'un régime moins compressif est possible ? La doctrine individualiste l'assure et on se prend, tout d'abord, à le penser, à le désirer avec elle. A la réflexion, on s'aperçoit qu'on est la dupe et de la concurrence qui, loi de la vie individuelle, principe de son activité, nous sollicite toujours, et de mots qui, dans l'espace, élargissent sans mesure leurs ondes sonores.

En réalité, aujourd'hui comme à l'origine et pour la suite des temps que durera la vie, l'isolement reste, pour la cellule et l'individu, la faiblesse, la régression et la mort ; l'association demeure la force, le progrès, l'évolution. L'association n'est que par la conciliation de la concurrence et de l'accord, par la discipline, la morale qui les équilibre. Ainsi sont à jamais conditions de la vie de l'être : le balancement des organes ; conditions de l'existence des mondes : les lois de la gravitation.

Quant aux mots, s'ils échappent, dans l'infini de l'espace où leur bruit se propage, à la relativité qui les inspira, nous devons pour les entendre les ramener à cette relativité. Liberté, égalité sont conceptions qui ont procédé de la coordination sociale et expressions qui n'ont fait que constater les moyens et les résultats de la précieuse coordination. Que pourraient être la liberté, l'égalité pour un individu qu'aucun rapport ne rattacherait à rien, ni à per-

sonne? Et si autour de l'individu, il y a d'autres individus, sur quelle liberté, sur quelle égalité pourraient-ils compter, lui et eux, qui s'équilibrent automatiquement, qui n'emportent point, tacites ou formulés, des limitations, un contrat social ?

L'absolu, l'infini, impliqueraient pour les vivre, des êtres qui n'auraient ni origine, ni réalité, ni finalité, privés de vie en un mot; et ainsi, l'indépendance, la liberté, l'égalité absolue ne sont pas du domaine de la vie. Nous devons concevoir notre indépendance, notre liberté, comme l'indépendance, la liberté libratoire des mondes sur leurs orbites, la personnalité de la vie des cellules dans l'être. Et, déjà, cette liberté, cette indépendance, libration de notre vie personnelle sur l'orbite sociale, est-elle d'amplitude faite pour nous satisfaire, pour ouvrir suffisamment le champ de notre libre arbitre et poser notre responsabilité.

En philosophie, nous dit M. J. Payot, on appelle liberté : « La maîtrise de soi, la domination assurée en nous aux nobles sentiments et aux idées morales sur les poussées animales ». Dans la vie organique, la liberté n'est pas autre chose: la discipline des poussées individuelles — qui ne peuvent conduire qu'à la faiblesse et à la mort — aux conditions de la force et de la perpétuité de l'ensemble solidaire.

Ainsi en est-il dans la vie sociale. Notre libre arbitre, notre responsabilité consistent dans le choix que nous faisons ou de l'obéissance aux poussées individuelles, ou de leur subordination à l'intérêt général, qui est notre intérêt privé bien entendu.

Pour l'égalité, non abstraite, dans le domaine du

relatif, de la vie, qui est le nôtre, elle réside dans la participation de tous à l'élaboration du mieux à goûter communément; quant à l'égalité dans la jouissance du bien ouvré, elle est affaire de l'ouvrier, qui est payé de joie, automatiquement, dans la mesure de l'effort fourni, du sentiment qui l'anime « de la nécessité, de l'importance, de la *fatalité*, de l'individualisme » de son labeur.

Il n'y a pas d'inégalités du fait de la vie. Si la vie ne dispense pas à tous la force, le génie, c'est que ce sont là combinaisons fortuites et pour le bien commun, sous l'effet du rapprochement des éléments hérités et d'un besoin individuel ou spécifique occasionnellement exalté. Mais la vie fait égales ces inégalités en dispensant également des sensibilités adéquates aux individualités pour la perception du bonheur.

Il n'y a d'inégalités réelles que celles qui découlent de dérogations aux lois de la vie et ces inégalités sont châtiées et corrigées par la vie.

Le jeu des réactions de l'organisme, le balancement des organes punissent et corrigent, dans l'être, l'inégale répartition des bénéfices de la coopération, et il n'en va pas autrement dans les sociétés d'êtres. Les révolutions, les moralistes, la déchéance, sont pour rappeler à la justice distributive — dont le sens est en tous par retentissement physiologique — les régimes, les hommes qui n'ont pas pratiqué la maîtrise de soi, des poussées animales.

Nous avons fait là le procès de la doctrine individualiste: elle est régressive, et ne saurait fonder

une liberté, une égalité qui sont produits et moyens des seules coopérations imitées du modèle organique.

La doctrine individualiste est erronée, en somme parce qu'elle n'entend qu'à la loi de la concurrence; les doctrines étatistes et collectivistes sont erronées et aussi peu viables par conséquent, parce qu'elles n'entendent, au contraire, qu'à la loi de l'accord.

Les doctrines étatistes et collectivistes et la doctrine individualiste se distinguent encore par leur conception du bonheur, toute réaliste, matérialiste, pour les premières, idéaliste, spiritualiste, pour la seconde. Celle-ci, en effet, convie essentiellement l'individu au bonheur tout idéal de la pleine possession de soi, de la liberté absolue ; les autres nous appellent à l'hédonisme grossier de la jouissance exclusive des biens réels, soit dans la distribution inégale qui s'en est faite au hasard de la force et de l'ingéniosité, soit dans une mise en commun à réaliser de l'ensemble de ces biens, cela sous la protection et la direction de l'État.

On le voit; les individualistes, de façon fort inattendue, ne s'adressent, dans « l' *homo duplex* », qu'à l'homme-esprit ; les étatistes, qu'à l'homme-matière.

Mais l'homme est esprit et matière. Le bonheur qu'il lui faut ne peut être que d'esprit et de matière. Les étatistes et les individualistes ne peuvent pas plus le lui fournir les uns que les autres ; le régime qui le lui assurera devra compter avec sa dualité, devra concilier la concurrence et l'accord, dualité dont est sortie la dualité humaine.

En effet, avons-nous dit, les mentalités ont été organes successivement créés par le besoin se compli-

quant du bonheur, du bonheur conçu d'abord exclusivement matériel; puis, surtout idéal; enfin matériel et idéal, équilibré, moralisé. La morale, c'est, formulés en nobles sentiments, les transactions de la concurrence et de l'accord, l'équité, la justice distributive, l'altruisme qui président à la coopération saine des cellules dans l'organisme.

Ainsi sommes-nous ramenés à nos prémisses : la sociologie, les législateurs ne peuvent demander les institutions des peuples qu'à la biologie; la biologie offre seule des bases expérimentales, scientifiques, définitives, où asseoir ces institutions.

Au frontispice d'une organisation sociale, si on l'adapte de l'organisation physiologique, quelle invocation liminaire attacher sinon le mot qui résume toute la leçon physiologique : « Coopérez! »

On sait sous quelle invocation un homme d'État moderne a placé, au contraire, notre ordre social : « Enrichissez-vous ! jouissez ! »

On ne pouvait attendre un autre mot d'ordre du régime étatiste qui, par prépondérance héréditaire et prédominance encore des poussées égoïstes, a prévalu sur le régime coopératif depuis tant de siècles, en dépit des tendances ethniques, attestées, depuis autant de siècles, par les essais du VIe siècle et par tant de hautes ou modestes initiatives, tant de mouvements populaires, jusqu'à nos jours.

Caressant l'individualisme dans le pire de ses appétits, présentant la satisfaction de ces appétits, comme la fin unique, l'Enrichissez-vous! détourne à cette fin toutes les activités. Aussi se pressent-elles aux

spécialisations, aux fonctions qui paraissent les plus productives d'aises, de richesses et d'honneurs, se dérobant aux fonctions qui, de par les aptitudes innées, le facteur personnel, les sollicitent intimement. De là l'encombrement de certaines carrières, le délaissement des autres, les inadaptés créés par la concurrence dans les carrières envahies, « les dégénérés par incapacité artificielle », par forcement et déviation des aptitudes naturelles, enfin, les crimes, les hontes de la course aux richesses, aux jouissances, l'antagonisme exaspéré des classes, des peuples.

Les classes ! le prolétariat, le patronat, le capital, le travail, leur âpre lutte où la victoire, de quelque côté qu'elle se déclare, apporterait la mort, sont les résultats de la viciation des conditions de la coopération par les concessions successives consenties, les excitations prodiguées, la protection accordée à l'individualisme au détriment de la solidarité.

Les classes, en effet, représentent, à l'origine, ces groupements de cellules qu'agrègent de mêmes aptitudes à la même fonction, dans les organismes. Mais, dans ces groupements, des cellules, des individus se manifestent d'activité plus puissante, plus complexe; ils s'ingèrent, naturellement et pour le mieux de la colonie et le mieux social, de la coordination, de la direction des labeurs. C'est alors que, dans la prospérité qui se produit, l'individualisme, l'égoïsme, ici, plus pressé, là, plus avide, fausse le sain fonctionnement de la coopération. Les cellules dirigées aliènent leur travail, le louent contre un salaire, pour des jouissances plus immédiates et

que ne troublent point les risques du placement du produit, le débat perpétuel de l'échange. De leur côté, les cellules directrices ont cédé à la tentation de prélèvements sur les profits supérieurs aux rations d'entretien et de réfection qui leur reviennent. Le prolétariat et le patronat sont nés. La lutte du capital et du travail, des classes, des organes dans l'organisme commence et elle s'exaspère à mesure que des deux parts s'exaspère une avidité que les satisfactions goûtées, le culte du Veau d'or, communément accepté et officiellement installé, ne sont pas faits pour calmer.

Comment ramener les classes de la lutte à l'accord, comment effacer ces divisions artificielles dans l'unité sociale? La force des choses, la force des lois qui nous régissent, le jeu des réactions de l'organisme, a préludé à l'œuvre; il suffit d'y aider.

Mobilière ou immobilière, nous dit le docteur Gustave Le Bon, il y a déjà « répartition de la richesse dans un nombre de mains de plus en plus grand », « réduction des revenus du capital», rappel de plus d'énergies à la pratique du travail, à la compréhension et à la recherche moralisatrice de ses réconfortantes joies. D'autre part, les sociétés par action se multiplient. Si elles se généralisaient, « l'alliance entre le capital et le travail se serait graduellement substituée à l'antagonisme qui règne aujourd'hui entre eux. Des intérêts actuellement en lutte seraient fusionnés ».

L'ordre social s'ébauche donc qui fera monnaie à tous de l'idole d'or, qui montrera le bonheur, non dans des jouissances furtives dont l'expérience aura établi la

précarité, la duplicité, l'influence dégradante et dissolvante, mais dans la satisfaction large du plein épanouissement, de la fraternelle coordination, de la juste participation dans la vie élaborée, des activités collaboratrices.

Basé sur la conciliation des lois de la concurrence et de l'accord, l'ordre social nouveau, nous a dit M. A. Fouillée doit organiser, « respecter le développement de l'individualité » et simultanément assurer « le progrès incessant de la solidarité ».

Comment concevoir, tout d'abord, l'organe de direction qui sera commis à présider et s'employer à la réalisation de ce programme?

Dans l'organisme, l'organe directeur, c'est le cerveau, et le cerveau paraît être une représentation de la masse cellulaire. Comment, en effet, ne faudrait-il pas une représentation des organes — et sélectée, particulièrement sensible et informée — pour coordonner l'activité de ceux-ci, leur répartir la vie ouvrée à la mesure et avec la connaissance de leurs dépenses, occasionnelles ou constantes, de leurs besoins, pour combiner leurs réactions en une volonté? Un organe directeur doit avoir la complexité de l'organisme à diriger, si l'on veut qu'il ne trahisse celui-ci dans aucun de ces éléments, qu'il procure le balancement, l'équilibre des uns par les autres avec opportunité et efficacité. Si toujours, à telle lésion du cerveau correspond la même paralysie locale dans l'organisme, c'est bien qu'il en est ainsi pour cet organe dans la vie physiologique.

Le régime représentatif, la réunion d'éléments

naturellement sélectés par l'énergie de leur vitalité dans chaque organe à représenter, c'est donc ce que la physiologie paraît conseiller pour la direction des sociétés.

Comment, maintenant, organiser le respect et le développement des individualités, premier point du programme social? En assurant à ces individualités, dès le moment où elles naissent à l'activité, le libre et plein exercice, aidé, outillé, du « facteur personnel », des aptitudes innées qu'elles apportent; en d'autres termes, en instituant un régime éducateur qui ne fausse ni n'énerve l'énergie de la combinaison d'impulsions héréditaires présentée, qui, ce faisant, respecte et cultive l'énergie des volontés.

La volonté coordonne nos actes et nos facultés et les tend à un but. Qui fournit ce but, qui nous donne le mobile de nos actes, l'acuité de nos facultés? Notre facteur personnel, la représentation que nous sommes plus particulièrement de tel ou tel des besoins hérités. C'est là ce qui nous fait vouloir fatalement, nécessairement, précocement, originalement.

Gêner ce principe de notre volonté, son expression : nos aptitudes, c'est nous désadapter et attenter en nous à l'énergie de la volonté. Respecter, au contraire, cultiver le précieux principe, nos aptitudes, fixer et déterminer nos tendances, c'est décider l'unité, ajouter à la puissance de notre volonté.

« C'est en cultivant la volonté, écrit M. J. Payot, qu'on fera des hommes de génie ; car toutes les qualités de premier ordre qu'on attribue à l'intelligence sont en réalité des qualités d'énergie et de constance de vouloir. »

La diversité des aptitudes implique, dans le régime éducateur, la diversité de leur culture, de l'outillage à leur donner, de l'instruction.

La légende nous montre Ulysse découvrant Achille sous des vêtements de femme par une ruse appelée à faire parler ses aptitudes. Faire parler les aptitudes, les révéler à elles-mêmes, c'est ce que se proposera tout d'abord l'éducateur. Les aptitudes captées, l'instruction adéquate pourra les outiller et les développer; elle n'aura qu'à leur enseigner l'histoire et la technique de la fonction qui les sollicite dans la coopération sociale.

Les aptitudes déterminées et outillées pour leur fonction sociale, il faut les mettre en garde contre les sollicitations de l'individualisme, de l'égoïsme; il faut les gagner à la maîtrise de soi, à la discipline des poussées animales, en mettant en évidence devant elles la bienfaisance, la nécessité, l'inéluctabilité de la solidarité ; en les faisant tendre aux progrès incessants de cette solidarité. C'est la tâche de l'éducation proprement dite.

Il suffira à l'éducateur de donner pour commentaire au « Coopérez ! » pris pour devise de l'ordre social, l'histoire de la vie. Cette histoire, la Science, la déroule désormais devant les intelligences les plus humbles « avec une netteté, une certitude, une sereine grandeur qui laisse bien loin derrière elle les plus poétiques imaginations des anciens ». Elle est démonstration expérimentale, vérification *a posteriori* de la loi souveraine et une qui a posé la solidarité des êtres comme des mondes, qui l'impose, y ramène, a appelé les consciences à lui vouer un

culte intime, les raisons, un culte réfléchi, qui ne peut être impunément violée.

Sur cette base qui, dans sa certitude scientifique et sa sereine grandeur, défie les dénégations et le doute, qui concilie la « logique affective » et la « logique rationnelle » l'éducation aura l'unité et la fixité qui lui conviennent. Elle trempera les caractères.

Le caractère, c'est « ce ton permanent de l'organisme » sans lequel « l'homme ne peut plus vouloir » ; il est fait « de persévérance, d'énergie, d'aptitude à se dominer, de moralité, de respect héréditaire des règles sur lesquelles l'existence d'une société repose ». Ce sont bien vertus que confirmeront et généraliseront la certitude des origines et des fins communiquée, la perception et la reconnaissance des progrès réalisés, à poursuivre.

Enfin, l'affirmation et la démonstration données que « la grande loi qui domine la vie est une loi d'Amour » n'auront-elles pas fourni, alors que « nulle œuvre d'amélioration morale n'est possible si elle n'a pour fondement des moyens d'ordre religieux », nous a dit M. J. Payot, ce « minimum de vérité religieuse » qui est nécessaire? N'aura-t-on pas permis cette religion de « pur humanisme » qu'appelait Renan?

Nous voulons croire, du moins, qu'ayant, par l'instruction, uniformément aiguisé les volontés en aiguillant et armant les aptitudes motrices, par l'éducation, non moins uniformément donné leur trempe définitive aux caractères en les appelant de l'incertitude à la foi, à la possession de la vérité, le régime éducateur n'aura pas failli à sa mission.

Pourtant, l'éducation n'aurait point rempli toute sa tâche si, ayant mis la solidarité sur les autels, elle n'instituait la pratique de ses vertus. Elle a délégué à cette partie de son œuvre, le service militaire universel, égal et obligatoire.

Mais la guerre est-elle donc pour jamais le lot des hommes, le destin inévitable des nations? La biologie va nous répondre.

La nature, si elle a fait condition de la vie et du progrès, dans l'être et entre les êtres, la conciliation de la concurrence et de l'accord, a dû laisser au balancement des organes, aux réactions de l'organisme la tâche d'opérer cette conciliation. Il n'y aurait pas eu mouvement, progrès, vie, il n'y aurait eu qu'automatisme, si, par l'instabilité de leur équilibre, la concurrence et l'accord n'avaient été mis en demeure d'agir et de réagir; si les résultats de leurs oscillations, fastes et néfastes, n'avaient provoqué l'observation, la connaissance, la conscience, la raison pour régler le jeu.

Mais l'observation, la connaissance, la conscience, la raison sont facultés de dosage capricieux dans les combinaisons héréditaires que nous sommes, et les sollicitations captieuses de l'individualisme, de l'égoïsme, les obnubileront souvent. Dès lors, nous devons compter pour jamais avec des réactions réflexes de l'individualisme à toute excitation des circonstances prévenant, surprenant les effets coordinateurs de l'expérience, de la réflexion qui, seules, déterminent les réactions de l'accord.

L'instabilité de l'équilibre entre les éléments de notre dualisme, entre « l'ange et la bête », entre le

sens puiné de l'accord et les sens, voilà ce qui est lot des hommes, ce qui régira toujours le destin des nations.

Mais, les effets coordinateurs de l'expérience, de la réflexion, de la raison, la maîtrise de la bête, la puissance du sens de l'accord, sont choses que développe le temps, l'évolution normale de l'être et de l'espèce et que l'éducation a pour objet de cultiver. Aussi, l'éducation a-t-elle mis la solidarité sur les autels; elle a, en même temps et dès longtemps, désigné les vertus cardinales qu'implique le culte : « le sentiment du devoir, l'enthousiasme du sacrifice, l'amour du bien public ».

Comment rendre les précieuses vertus faciles, de pratique sûre et continue, les introduire dans les mœurs, leur communiquer la force de l'habitude ? C'est la fonction du service militaire universel, égal, obligatoire.

Institution empirique d'abord, puisque imposée par la force des choses, à l'origine des sociétés, le service militaire, universel, égal et obligatoire a vu ensuite l'expérience, la reflexion, le conseiller à l'éducation comme l'école d'application et de développement de cette solidarité qu'elle devait cultiver. C'est qu'en effet, il fut toujours le recours sauveur et le seul qui s'offrît, lorsque « l'amour du luxe et des jouissances avait anéanti le sentiment du devoir, l'enthousiasme du sacrifice, l'amour du bien public », et livré l'association à la curée des appétits intérieurs et extérieurs; c'est que, organisation systématique de la subordination au bien public des individualismes associés, il ne peut manquer de faire

fleurir la généreuse subordination en ses vertus naturelles par effet mécanique, sous l'influence de la culture, de la contagion, de l'exemple, de l'affirmation mille fois séculaire de la bienfaisance et de la nécessité de ces vertus.

Le service militaire doit être universel, puisqu'il est d'intérêt universel qu'il développe chez tous la solidarité, l'altruisme, qui sont à sa base, qu'il les installe dans les habitudes, les mœurs, avec l'équilibre physique et moral qui s'ensuit. Il faut qu'il appelle également tous les citoyens à une égale subordination au bien public, puisqu'il y va de l'équilibre social, puisque « l'abandon à une portion de la population de la défense de la patrie », de la pratique de l'énergie physique et morale, a toujours été payé de servitude et de dégénérescence. Il faut qu'il soit obligatoire, puisque l'idée de l'obligation de chacun à tous, à l'ensemble solidaire, est clef de voûte de l'association.

Mais, les aptitudes !

Les aptitudes sont les expressions des besoins de la vie sociale, les effets, les témoins des obligations de cette vie. A ne les point isoler du besoin souche : du besoin de vivre et d'évoluer dont elles sont issues, à les laisser se nourrir au tronc originel, on ne peut que favoriser leur sain et puissant épanouissement, les garder des déformations monstrueuses, de l'inanité dangereuse des cultures, des idées « en soi et pour soi », de l'abstrait.

« Si les lois de l'avenir, écrit le maître Gustave Le Bon, devaient être celles du passé, on pourrait dire que ce qui est le plus nuisible pour un peuple,

c'est d'être arrivé à un trop haut degré d'intelligence et de culture ». D'intelligence et de culture comprises, dirons-nous, suivant les erreurs du passé qui ne seront pas les lois de l'avenir,

Les lois de l'avenir seront les lois de la vie pénétrées désormais par la science et laissant à leur indivision la matière et l'esprit, les conciliant, les retenant en l'étroite union qui doit les garder des exclusivismes anciens. Sous leur empire, l'intelligence et la culture cesseront de s'efforcer, tour à tour ou simultanément, à « la substitution des idées relatives aux notions abstraites » et réciproquement. Elles seront faites de l'équilibre des unes et des autres de ces idées et notions, et les peuples dés lors ne les possédant jamais à un trop haut degré, ne sauraient plus s'en trouver mal. Ils seront parvenus par elles à cette civilisation, qui mérite seule le nom de civilisation, et qui ayant communiqué à tous la liberté philosophique, la maîtrise de soi, ne verra plus les naufrages dans l'amour du luxe et des jouissances professé exclusivement, dans les violences rapaces de l' « Enrichissez-vous ! Dominez ! » cris de barbaries périmées.

Les aptitudes n'ont rien à craindre du service militaire, universel, égal et obligatoire ; elles lui devront, au contraire, dans la salubrité du milieu restaurée, dans l'équilibre des énergies physiques et morales établi, dans la conciliation opérée du relatif et de l'abstrait, du positif et de l'idéal, une vigueur plus saine et une fécondité plus vraie.

D'ailleurs, achevant l'œuvre de la coordination des volontés, en leur offrant un objet haut et un, de la

régénération des caractères, en les appliquant à œuvre de solidarité, le service militaire est ouvrier de la civilisation définitive, de la conciliation stable de la concurrence et de l'accord, de l'égoïsme et de l'altruisme.

Dans le rapprochement auquel il les soumet, les jeunes hommes de toutes les catégories sociales, écrit Gustave Le Bon, « apprendront d'abord à se supporter, puis, à s'aider, enfin, à s'aimer ».

Pour les peuples, il les a déjà installés dans la personnalité morale à laquelle ils ont si péniblement accédé et dans l'inviolabilité qui s'en suit.

« Les guerres sont devenues l'affaire des nations », écrit l'auteur de *la Nation armée*, et, « le sentiment national grandissant et la réalisation du principe des nationalités dans le domaine de la politique, ont singulièrement augmenté la force de résistance des États ». Dès lors, « l'unité nationale empêche que de grandes fractions du pays en soient violemment détachées, car le vainqueur aussi comprend que le partage d'un empire subjugué deviendrait la source de guerres continuelles ».

Cette constatation de la diminution des possibilités et des profits de la conquête, par un écrivain qui, nouveau Machiavel, recherche pour le « prince », les moyens d'éluder les difficultés nouvelles et de conduire encore les peuples — « par la politique », par l'invocation de « missions civilisatrices » — à des rapines qui leur répugnent, cette constatation est bien pour faire plus rares les conflits, pour faire moins instable l'équilibre de la concurrence et de l'accord.

A ce résultat le service militaire universel n'est pas étranger ; aussi, Gustave Le Bon peut-il justement dénommer « prime d'assurance » les sommes consacrées à le doter dans les budgets des peuples.

Pourtant, les impérialismes, les expansions mondiales sont à la mode ; voyons si, d'accord avec la Morale qui n'est qu'une traduction de ses lois, la biologie ne les condamne pas.

Les espèces et les variétés sont indélébiles ; elles sont séparées par les organes nés des besoins divers qui les ont diversifiées, organes que la permanence du besoin originel a maintenant développés pour jamais.

Cependant, dans l'espèce, la communauté d'origine permet les croisements de variété à variété et certains croisements de plantes, d'animaux, peuvent exalter dans une famille l'une quelconque des qualités de l'ancêtre commun. C'est effet éphémère dont auront bientôt raison l'hérédité prédominante et le milieu.

Dans l'espèce humaine il faut compter surtout avec la dualité qui a ajouté successivement, avec la structure correspondante, aux besoins de l'animalité première ceux de l'esprit, sans coordination d'abord, puis, avec coordination progressive. Des croisements pourront, peut-être, raviver temporairement une qualité physique de la bête, ils ne pourront, où il n y a pas unité mentale, même structure cérébrale, améliorer la mentalité, la structure cérébrale. Il y aura là hybridité, donc causes de désordres, de régression, non de progrès.

C'est ce que constate le maître Gustave Le Bon : « Sans doute, des races fort différentes, le blanc et le noir, par exemple, peuvent fusionner ; mais les métis qui en résultent constituent une population très inférieure aux produits dont elle dérive et complètement incapable de créer, ou même de continuer une civilisation ». L'animalité atténuée du progéniteur blanc aura, en effet, chez le métis, atténué la vigueur de l'animalité reçue du progéniteur noir et sur sa structure cérébrale qu'attendre de la greffe brusque de toutes les modifications par lesquelles s'enchaînent, dans l'évolution générale de l'espèce, les mentalités blanche et noire ! Comment n'y aurait-il pas infériorité marquée !

Déjà, donc, l'impérialisme, la conquête ne sauraient rêver de mélanges de races qui feraient œuvre de régression et non de civilisation. Du moins, essaiera-t-on, sournoisement ou violemment, l'élimination, l'éviction des races de type inférieur, ainsi qu'on a pu le proposer pour les dégénérés dans la race, à l'exemple de Sparte ?

On a souvent besoin d'un plus petit que soi, a dit le fabuliste. C'est vérité biologique. Il ne peut y avoir dérogation utile à la solidarité, donnée par la vie comme condition du progrès, et le respect des individualités, privées et collectives, n'est pas pour être limité aux individualités puissantes et supérieures. Faibles ou forts, avantagés ou désavantagés ont, en effet, également, ce facteur personnel, ce « démon particulier » qui les fait combinaison originale des éléments ethniques et spécifiques, combinaison qu'aucune autre ne reproduit intégralement,

et qui les dote d'une irritabilité aux besoins généraux qu'aucune autre ne peut suppléer. Il n'y a pas seulement unité, il y a continuité du plan de la vie. A attenter à cette continuité, on risque de longuement attarder le progrès qui se fait de continuité.

« Quand on étudie la genèse des grandes découvertes, nous dit le docteur Gustave Le Bon, on voit toujours qu'elles sont nées d'une longue série d'efforts préparatoires, dont l'invention finale n'est qu'un couronnement ».

Pas de suppressions donc! mais non plus d'évictions, car, on nous a prévenu : l'être et le milieu se sont faits l'un de l'autre par réactions réciproques et sont devenus, le temps intervenant, un ensemble indissoluble.

Comment, cependant, si elles sont impénétrables les unes aux autres, divisées par une mentalité irréductible à l'intervention humaine et inégalement évoluée, les races peuvent-elles être, dans leur originalité géniale, des éléments nécessaires, irremplaçables dans l'élaboration du progrès général? Comment peuvent-elles participer à ce progrès?

Elles ont uniformément cette faculté initiale qui a mis en marche toutes les évolutions et qui leur continue toujours son impulsion: la faculté de l'adaptation, de l'accommodation; et c'est là la réponse.

Si les races humaines inférieures peuvent parvenir un jour à la mentalité supérieure et à la structure qu'elle comporte, c'est à cette faculté qu'elles le devront. Si, en effet, de par leur structure, ces races sont incapables de l'adaptation directe d'idées filles d'une mentalité plus élevée, elle se prêtent à adapter la

réalisation de ces idées, à imiter l'habitus, l'ordre de choses qui en sont résultés. Par cette voie détournée, elles accèdent au besoin dont est sortie l'idée et, le besoin créant l'organe, elles semblent devoir en arriver à l'accommodation cérébrale qui a permis la conception.

Quoi qu'il en doive être, c'est par des adaptations de leurs créations respectives que les races s'entr'aident aux progrès de leurs évolutions respectives ; ainsi sont-elles utiles, nécessaires les unes aux autres, se montrent-elles solidaires et doivent-elles comprendre qu'elles le sont ; ainsi élaborent-elles, sans se pénétrer et parce qu'elles sont impénétrables les unes aux autres, le progrès général. L'humanité est bien, comme l'a dit Auguste Comte, et doit rester « l'ensemble continu des êtres convergents ».

La biologie condamne donc pratiquement l'impérialisme, prétendît-il n'être qu'une hégémonie intellectuelle — la plus irréalisable des hégémonies évidemment, et la moins acceptable de mentalités d'essences diverses ! — elle condamne aussi l'expansion, si celle-ci doit s'exercer par suppressions ou évictions, par implantations violentes ou irraisonnées, par exploitation et pour exploitation.

Les peuples sont-ils donc prisonniers de leur milieu et de leur variété ? Oui. L'homogénéité est une des conditions, et la condition capitale, de la paisible et féconde évolution des races.

Dans notre France dont l'homogénéité s'élabore, pourtant, depuis tant de siècles, « nos divergences profondes de sentiment et de croyances et les boule-

versements politiques qui en sont les conséquences, écrit Gustave Le Bon, tiennent principalement à des différences de constitution mentale que l'avenir seul pourra effacer ».

Mais la consanguinité est une cause de dégénérescence! Erreur! dit le professeur A. Charrin. Si les progéniteurs sont sains, si leurs prédispositions morbides s'opposent au lieu de s'ajouter, fussent-ils de même souche immédiate, leurs produits seront sains, supérieurs. « Même, dans ces conditions de parenté, une sélection bien entendue est susceptible de rajeunir une race ».

La dépopulation ! Elle doit être combattue dans sa cause primordiale ainsi indiquée par le docteur Gustave Le Bon : « l'accroissement de l'esprit de prévoyance engendré par l'aisance ».

Il suffira de la substitution à l'Enrichissez-vous ! — qui, pour localisation égoïste de la richesse, réduit la natalité — du Coopérez! biologique dont l'altruisme s'accommode bien du Croissez et multipliez! biblique, sûr agent du progrès sur sa base naturelle : l'extension de la coopération.

La surpopulation! On propose pour la conjurer une morale malthusienne! Il faut laisser la morale où elle est : dans la subordination des impulsions naturelles au bien général, à l'évolution sociale, et non dans leur subordination à d'étroits intérêts, à des évolutions individuelles, à la richesse et aux jouissances.

D'autres remèdes ou dérivatifs sont indiqués : l'impérialisme, l'expansion coloniale.

L'impérialisme, nous l'avons vu condamné. Il introduit l'hétérogénéité, cause de désordre et de dégénérescence, dans la race conquérante, comme dans la race annexée; il dépayse l'une et l'autre, autre cause de troubles graves.

« A mesure que vieillit le monde, écrit Gustave Le Bon, les races deviennent de plus en plus stables et leurs transformations par voie de mélange de plus en plus rares. L'humanité sent le poids de l'hérédité devenir plus lourd et les transformations plus difficiles. »

L'expansion coloniale! Elle présente les mêmes dangers et elle provoque la surpopulation!

C'est donc encore que le vrai remède, ici, est dans le Coopérez! et sa saine morale.

Cette morale s'accommode du : Croissez et multipliez! qui paraît contradictoire. La contradiction n'est qu'apparente. Le Croissez et multipliez, coopératif, n'est pas pour multiplier les appétits ; il est pour multiplier les activités, les ingéniosités à l'élaboration de plus de bien; il est pour multiplier le pain, comme Jésus, au delà des bouches multipliées.

Le Coopérez! si les peuples sont prisonniers de leur hérédité et de leur milieu, les appelle à rapprocher, sans crainte désormais, leurs aptitudes diverses, les convie à des adaptations réciproques et à offrir d'abord à l'occupation et à l'exploitation nationales, avant toutes autres, les terres du domaine national encore en friche et désertes.

C'est, en effet, chez soi, d'abord, pour plus de facilité et de profit direct, que les peuples doivent

ouvrir des débouchés, donner carrière aux génies créateurs, colonisateurs de la race.

Pour aider, pour ne pas attenter à la civilisation générale, la colonisation doit être l'appel à la vie d'un peuple nouveau. Sur la terre qu'il aura choisie, libre, se prêtant à s'assimiler à son nouvel occupant et à l'assimiler, le colonisateur n'oubliera pas que l'homogénéité est la condition première de la vie, individuelle ou collective. Il ne tentera pas de pénétrer la race indigène; il ne s'en laissera pas pénétrer. Il se gardera d'exalter ou de réveiller chez elle l'animalité première en se montrant guidé par ses appétits. Il appellera au contraire cette race à la coopération, à la solidarité, à l'adaptation, en pratiquant soi-même coopération, solidarité, adaptation, en adaptant à son usage les créations, les habitudes locales suggérées par le milieu, en se prêtant, en échange, à l'adaptation de la civilisation qu'il importe dans ses produits, ses mœurs. Il n'y aura œuvre civilisatrice que lorsque des accommodations réciproques témoigneront de progrès parallèles. Et dès ce moment le peuple nouveau sera né.

On a dit : la Nature ne crée plus. Sans doute est-ce parce que nous n'appelons création qu'une somme d'accommodations alors qu'elle nous devient saisissable et que les accommodations isolées échappent à l'observation par la lenteur avec laquelle elles créent. En réalité, combien de choses n'avons-nous pas vu se créer depuis notre ère ? L'être et l'ambiance continuent leurs réactions réciproques.

Mais si les accommodations sont lentes, s'il n'est

pas encore de peuple qui soit, parmi les peuples de notre ère, parvenu à l'homogénéité, c'est que, comme à plaisir, les conditions conduisant à l'homogénéité ont été violées. Ces conditions nous les connaissons désormais; elles se réduisent au rapprochement sans heurts, ni confusions, d'éléments que leur affinité prépare, par libres adaptations successives, à l'unité d'habitudes, de conception, puis de structure, dans un milieu préparé lui-même à favoriser cette unité, à en participer par les éléments de sa constitution.

Ainsi prévenu, le colonisateur, fondateur de peuple, — et le colonisateur, agent d'exploitation mercantile ou de domination mondiale, est condamné par les faits et la raison! — le colonisateur fondateur de peuple, pourra faire œuvre prompte. Comme la fiancée biblique, inspiré de pure biologie, il aura quitté, sans esprit de retour, pour une incarnation nouvelle, le milieu natal et il ne saura plus d'intérêts que ceux du milieu épousé, de la famille créée.

Quelle nation, dès lors, pourrait prendre ombrage de l'appel à l'existence de la nation nouvelle et ne pas applaudir à la venue de cette coopératrice de plus au progrès général? On peut prévoir que, de même que l'industrie s'internationalise pour meilleure exploitation et plus égale distribution des richesses, la colonisation deviendra affaire internationale pour laquelle sera agréé, d'un commun accord, le groupement le plus homogène, le plus désigné par sa moralité, son hérédité physique et mentale, parmi les groupements qui se présenteront. Ne s'agit-il

pas, en effet, ici, vraiment, d'une mission civilisatrice, de l'intérêt humain!

Nous terminerons là cet aperçu rapide de sociologie biologique.

Phénomène de la vie, Jeanne d'Arc ne pouvait être isolée « de l'ensemble dans l'espace, du progrès dans le temps qui est la vie même », et nous avons dû conclure du phénomène à l'ordre qu'il implique, aux lois de l'unité qu'il révèle, à la vie même.

Si, ainsi, sociologie et biologie nous sont apparues même science, M. E. Perrier nous en donne la raison : « Comme, en définitive, pour les plus infimes comme pour les plus puissants des êtres vivants, tout, au point de vue matériel, tourne autour de la double nécessité de durer et de se reproduire, il en résulte entre les lois de la constitution et du perfectionnement des organismes, entre les principes de la biologie et ceux de la sociologie, un parallélisme qui n'est pas simplement dans la surface, mais dans le fond des choses ».

Et voilà pourquoi, phénomène à la fois biologique et sociologique, Jeanne d'Arc s'explique par la vie et l'explique.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

LIVRE I

JEANNE D'ARC ET LES DONNÉES DE LA BIOLOGIE

LIVRE II

LA VIE DE JEANNE D'ARC

155. — Paris. — Imp. Hemmerlé et Cie. — 10-1907.



